QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12197 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 13 AVRIL 1984

La lutte anti-drogue

Vaste coup de filet contre la Mafia

LIRE PAGE 10
L'ARTICLE DE PHILIPPE PONS



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 13 à 16

Le « de Gaulle » d'Henri Guillemin
André Comte-Sponville, philosophe

Le FMI, le tiers-monde et la géopolitique

Entre le Fonds monétaire, dont l'instance politique de décision, le comité intérimaire, se réunit ce jeudi à Washington, sous la présidence du ministre belge des finances, M. Willy de Clercq, et les pays à bas revenus surendettés, le jeu est plus subtil, et la mutuelle dépendance plus étendue qu'il n'y paraît à première vue. En font foi les mobiles qui ont poussé, à la fin du mois dernier, le ministre mexicain des finances, M. Jesus Silva Herzog, à prendre l'initiative d'un plan de sauvetage « in extremis » en faveur de l'Argentine, ou plutôt des banques étrangères, et surtout américaines, auprès desquelles les autorités de Buenos-Aires (militaires d'abord, civiles ensuite) ont laissé depuis octobre dernier s'accumuler les arriérés d'intérêt.

En vertu de ce plan, trois pays eux-mêmes chargés de dettes, le Mexique, le Brésil, le Venezuela, et un quatrième, la Colombie, dont la situation s'est nettement détériorée depuis qu'on répète qu'il est le seul Etat (avec le Paraguay) à échapper au fléau commun du déficit, ont prêté à court terme 300 millions de dollars au gouvernement de M. Raul Alfonsin, en attendant que les banques américaines prennent le relais.

Depuis plus d'un an, on parle de la constitution d'un « club » des pays débiteurs, et en particulier d'un club des pays latino-américains. Une conférence internationale s'est réunie, en septembre dernier, à Caracas, pour affirmer, en termes qui n'engagent à rien, leur active solidarité. Il se pourrait bien qu'on assiste effectivement à la formation d'un tel cartel, mais pas pour les raisons que l'on croyait. Si M. Silva Herzog a voulu que l'Argentine puisse respecter l'échéance du 31 mars, c'est parce que le Mexique, qu'on loue pour le chemin qu'il a déjà parcouru dans la voie du rétablissement, risquerait de perdre la face si le président Alfonsin en prenait trop à son aise avec les disciplines du Fonds monétaire, et les engagements solennels – quoique modifiables, comme le prouve le cas du Brésil – contractés à son égard.

Une quarantaine de pays ont déjà conclu avec le FMI des accords comportant la mise en œuvre de « politiques d'ajustement » plus ou moins draconiennes et plus ou moins appliquées. Cela signifie que, « nolens, volens », une quarantaine de gouvernements ont lié leur sort à des programmes conçus en étroite liaison avec cette institution, ou pratiquement dictés par elle. On constatera, cette semaine, à Washington, avec satisfaction, que si le problème de l'endettement (qui est loin d'être spécifique au tiers-monde) n'est pas près d'être résolu, du moins une débâcle financière aux dimensions de la planète a été jusqu'alors évitée.

C'est un fait que, pour des raisons souvent plus politiques et militaires qu'exclusivement économiques et financières, la sauvegarde de certains pays apparaît prioritaire. Le souci des intérêts stratégiques a joué un grand rôle dans l'attention toute particulière donnée à deux pays charnières, le Mexique, situé entre les Etats-Unis et l'Amérique centrale, et la Turquie, avant-poste de l'Occident, entre l'URSS et le Proche-Orient. Il reste que, même au Mexique, la bataille du redressement est loin d'être encore acquise et que presque tout reste à faire au Brésil, autre bastion de première importance, dont le régime vient d'être ouvertement contesté par une gigantesque manifestation à Rio-de-Janeiro.

Washington suspend le minage des ports au Nicaragua

La CIA a mis fin à ses opérations et n'aurait pas l'intention de les reprendre

De notre envoyé spécial

La CIA a interrompu le minage des ports nicaraguayens, et ne le reprendra sans doute pas. C'est ce qu'ont affirmé, le mercredi 11 avril, de hauts responsables du gouvernement américain, qui ont tenu à rester anonymes. Puerto-Corinto, le principal port du Nicaragua, est pratiquement paralysé par peur des mines et des attaques lancées ces dernières semaines par des vedettes venues de haute mer, comme le relate notre envoyé spécial.

Puerto-Corinto. – La longue houle du Pacifique balance la *Mésange*, un cargo canadien ancré à quatre miles de Puerto-Corinto, dont on aperçoit seulement le minuscule phare blanc et une ligne de docks. Des mains s'agitent au bastingage. L'équipage salue le *Josmapa*, un rafiot nicaraguayen, rouillé et tremblant de toute sa carcasse, qui tourne autour du navire canadien. Plus loin, un cargo japonais, le *Myashima-Maru*. Pas une seule silhouette visible. La promenade en mer serait très plaisante si le coin n'était pas miné. Depuis le début mars, une demi-douzaine de navires de commerce ont heurté des mines dans ces eaux. Par prudence, les autorités nicaraguayennes ont décidé de faire attendre au large les cargos qui se présentent devant Corinto, à quelque 150 kilomètres au nord de Managua.

Le *Josmapa* s'engage dans le chenal d'accès, moteur au ralenti. Le capitaine a l'œil rivé sur les balises. Il porte un bizarre bonnet en laine brune sur sa tête toute ronde. « *C'est le passage le plus délicat*, dit-il. *C'est là que la plupart des navires étrangers ont été endommagés.* »

Depuis, les rares chalutiers du secteur raclent les fonds avec leurs filets à la recherche des mines, et des hommes-grenouilles plongent, autour des balises. Sur les quais du port, la chaleur est asphyxiante. Le travail a repris au ralenti. Les dockers en tricot de corps déchiré ont l'air écœuré. Quatre énormes cargos sont à quai, dont un soviétique, le *Nicolas-Kirilenko*, de Leningrad, qui charge des balles de coton. Plus loin, un espagnol de Barcelone et un panaméen, le *Ho-Ming-7*, dont l'équipage coréen montre avec excitation les impacts de balles de mitrailleuse sur la dunette et le gaillard avant. « *Nous avons été attaqués trois fois en deux jours* », dit un marin dans un anglais laborieux. Personne n'a été blessé. Les vedettes rapides venues de la haute mer – les *piranhas*, comme les appellent les Nicaraguayens – sont reparties comme elles étaient venues, sans être inquiétées, après avoir lâché leurs rafales.

Pourquoi cette impunité ? Le capitaine Mario Aleman, de la marine de guerre sandiniste, lève les bras d'un air désolé. « *Nous n'avons rien, ni avions, ni hélicoptères, ni vedettes de chasse...* » Le capitaine, qui dénonce avec humeur « *l'agression impérialiste qui dure depuis cinq ans* », a pourtant une idée précise sur les auteurs des mitraillages et des minages. « *Nos ports*, a-t-il dit, *sont minés par des vedettes protégées par un bateau mère qui reste au large. Nous avons identifié une frégate américaine, du type Galery, qui évolue de 30 à 40 miles de la côte.* »

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 5.)

La CGT veut mobiliser l'ensemble de la Lorraine contre le plan acier

L'exonération des charges sociales pour les entreprises créant des emplois a été décidée contre l'avis de MM. Bérégovoy, Delors et Fiterman

Plusieurs trains spéciaux, des centaines d'autocars : la Lorraine s'est mobilisée pour la « marche » du vendredi 13 avril sur Paris. Les syndicats lorrains, qui ont reçu l'appui, parfois financier, des collectivités locales, ont lancé un appel unanime à l'arrêt total du travail dans la sidérurgie et les mines de fer. On prévoit, aussi, la « montée » sur Paris de nombreux sidérurgistes d'Ugine-Aciers de Fos et de groupes d'autres sites sidérurgiques, ceux, notamment, des régions de Caen et de la Loire, ainsi que de mineurs du Nord, à l'appel de la seule CGT.

La CGT a réaffirmé, par la voix des responsables de sa fédération de la métallurgie, une opposition totale au plan acier gouvernemental, « *injustifié, incohérent, dangereux (...), une erreur économique grave* », qui enferme la sidérurgie, dont le développement serait indispensable à l'économie nationale, dans « *un processus d'affaiblissement, qui risque de lui être fatal* ». M. André Sainjon, secrétaire de la fédération, au cours d'une conférence de presse, le 11 avril, n'a pas fait dans la nuance : « *Il n'y a pas d'autre solution que de reconsidérer les mauvaises décisions gouvernementale... S'y obstiner, c'est se condamner à ne pouvoir aller plus loin dans la voie du développement industriel et du progrès social. C'est aussi briser la confiance.* »

Cependant, les métallurgistes CGT et, avec eux, leur centrale, qui n'est pas, pour l'instant, directement intervenue, allient dans l'action la fermeté et la prudence. Pas question de « *relâcher la pression* », mais la fédération de la métallurgie, au-delà du 13 avril, prévoit, surtout, d'assurer l'activité des sites menacés, en maintenant les contrats actuels, voire, assure-t-elle, en leur trouvant d'autres clients. Elle propose une « *réunion tripartite* » avec les syndicats, les PDG des groupes nationalisés et des banques.

(Lire la suite page 8.)

La naissance d'un enfant après congélation de l'embryon

Cette « première » réalisée en Australie pose de nouvelles questions éthiques

Pour la première fois au monde, une équipe médicale australienne a annoncé, le mercredi 11 avril, à Melbourne, la naissance d'un bébé-éprouvette qui avait, au stade d'embryon, été conservé par congélation. D'autres naissances sont attendues à partir de cette technique thérapeutique, qui ouvre d'intéressantes perspectives médicales et soulève de graves problèmes éthiques.

Le bébé, une petite fille prénommée Zoé, est né il y a une quinzaine de jours au Queen Victoria Hospital de Melbourne, dans le service du docteur Carl Wood. Les parents, mariés depuis douze ans, n'avaient pu avoir d'enfant, la femme souffrant d'une forme de stérilité.

Il y a un an, plusieurs fécondations étaient réalisées entre des ovules prélevés chez la femme et des spermatozoïdes du mari. Trois embryons étaient alors implantés dans l'utérus maternel. Sans succès. Les six embryons restants étaient congelés. Un nouvel essai était tenté deux mois plus tard, après décongélation de trois embryons. L'un d'eux se développait alors normalement jusqu'à la trente-sixième semaine. A ce moment, l'équipe médicale devait pratiquer une césarienne à cause de complications placentaires. Née prématurée, pesant 2,5 kilos, Zoé aujourd'hui se porte bien.

La technique, encore expérimentale, de la congélation après fécondation *in vitro* présente un intérêt majeur : elle permet d'utiliser à distance des embryons qui ne peuvent être immédiatement implantés dans l'utérus maternel. Les équipes médicales spécialisées estiment en effet ne pas devoir implanter plus de trois embryons à chaque tentative. Dans le même temps pourtant, ils peuvent disposer, s'ils le décident, d'un plus grand nombre d'embryons. En d'autres termes, la congélation permet de multiplier les chances de grossesse tout en diminuant le nombre d'interventions nécessaires pour prélever les ovules chez la femme.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

La Nouvelle-Calédonie à l'épreuve de l'autodétermination

I. – *Un pari sur l'intelligence*

De notre envoyé spécial
ALAIN ROLLAT

Nouméa. – Leurs banderoles disent la colère des broussards de Nouvelle-Calédonie : « *Les terres à ceux qui les travaillent.* » « *Faites respecter nos propriétés privées même si certains n'aiment pas nos barbelés.* » « *Lemoine, y en a ras-le-bol.* » Elles s'adressent au secrétaire d'Etat aux départements et aux territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine, qui s'est rendu dans la brousse, du 3 au 5 avril, pour expliquer aux différentes communautés, sans passer par l'intermédiaire des partis politiques, pourquoi et comment le gouvernement a décidé de « *favoriser la démarche vers l'autodétermination du peuple calédonien* », en préparant un projet de nouveau statut dont le texte sera examiné par le Parlement au cours de la session de printemps.

Une cinquantaine de ces petits éleveurs et forestiers d'origine européenne sont venus à La Foa, centre de la subdivision administrative sud. Ils accusent le pouvoir central de faire preuve de « laxisme » face à la multiplication des pressions et des menaces exercées contre eux par les militants indépendantistes canaques qui font désormais de la revendication foncière leur principale arme politique. Le drapeau tricolore derrière lequel ils sont rassemblés exprime leur credo. La présence de deux drapeaux américains affiche leurs affinités idéologiques.

Mais la faiblesse numérique de cette manifestation illustre bien l'isolement de ces pionniers « caldoches », confrontés à la volonté d'émancipation des tribus mélanésiennes que l'administration coloniale a parquées depuis un siècle dans des réserves. Il n'y a qu'un peu plus au nord-ouest, à Bourail, principal centre rural, et, bien sûr, à Nouméa, capitale du territoire, que le rapport des forces est favorable aux anti-indépendantistes.

En dépit des slogans agressifs M. Georges Lemoine se mêle aux manifestants. Dialogue difficile. « *Vous avez abusé de notre patience. Tous les jours on nous abat du bétail, on arrache nos barbelés, et personne ne fait rien. Envoyez l'armée ! Si les exactions des terroristes continuent il y aura des accidents regrettables dont vous porterez la responsabilité !* », disent-ils au secrétaire d'Etat.

(Lire la suite page 8.)

Les multinationales vont-elles casser l'Europe ?

par PIERRE DROUIN

Dix fois, vingt fois, l'Europe a failli se briser les reins sur la politique agricole. Elle n'aura pas retrouvé son équilibre tant que le cas de la « contribution britannique », qui lui est si fortement lié, ne sera pas réglé. Si l'issue est proche, comme le pense M. Mitterrand, l'industrie ne va-t-elle pas à son tour faire trembler sur ses bases la construction des Dix ?

Nous ne pensons pas, en l'occurrence, aux secteurs traditionnels dont la reconversion fait tant couler d'encre aujourd'hui, mais au contraire à ceux qui sont bien dans la course, tellement qu'ils trouvent le marché commun trop petit pour eux, et voudraient faire éclater la « vieille peau » pour chercher fortune ailleurs.

En un mot, les multinationales vont-elles aider ou non à l'intégration européenne ? C'était là le sujet d'un colloque qui vient de se tenir à Londres (1), rassemblant notamment des professeurs, des industriels, des banquiers et les syndicalistes.

Que l'Europe des Dix n'ait guère contribué à rapprocher les firmes des pays participants, le phénomène est bien connu. La liste des occasions manquées (Unidata, Fiat-Citroën, Pirelli-Dunlop, Thomson-Grundig, etc.) est longue, celle des réussites insignifiante. En revanche, Philips, Olivetti et Thomson ont signé des accords « séparés » avec ATT. De même les rapprochements Alfa-Romeo-Nissan, Renault-American Motors, Honda-British Leyland, Philips-Control Data ont frappé l'opinion. Pourquoi cette dissymétrie ?

L'une des raisons dégagée à Londres par de nombreux intervenants est celle-ci : contrairement aux apparences, il n'y a pas en Europe de vrai Marché commun. L'espace commercial des Dix ne ressemble pas à celui des Etats-Unis, par exemple. Il n'existe pas de type de société juridique commune aux pays membres, et les accès aux marchés publics ne sont pas libres.

En France, l'acquisition d'une unité de production déclenche une volée de paperasses; aux Pays-Bas, une législation très protectrice de la main-d'œuvre décourage la mobilité des travailleurs; en Allemagne et en Grande-Bretagne il règne une assez forte incertitude sur le champ des taxations qui peut s'étendre sans que l'on crie gare, etc. « *Toutes ces barrières qui naissent de l'absence d'harmonisation des réglementations sont aussi graves que les barrières douanières* », estime M. Patrick Sheehy, président de BAT Industries, un important conglomérat britannique.

(Lire la suite page 2.)

(1) Organisé conjointement par le *Financial Times* et l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales (IRM) de Genève.

AU JOUR LE JOUR

Satellites

Ainsi donc, après plusieurs tentatives infructueuses, les Américains ont repris en mains un satellite indiscipliné. Ils l'ont réparé avant de le remettre sur orbite.

Parler d'une grande première à ce sujet, c'est feindre d'oublier que l'autre Grand pratique avec succès, depuis bientôt près de trente ans, la « réparation » et la remise sur orbite socialiste des satellites fugueurs.

JACQUES CELLARD.

idées

LU

« L'EUROPE, UNE BATAILLE POUR L'AVENIR » de Christiane Scrivener

Information sans prétention

LE Parti républicain dont elle est membre n'avait pas voulu retenir sa candidature pour les élections européennes. Mme Simone Veil l'a imposée, en soulignant notamment la qualité du travail fourni par celle qui fut le rapporteur du budget des Communautés européennes pour 1984. Ainsi Mme Christiane Scrivener figure-t-elle en vingt-neuvième place sur la liste UDF-RPR, et c'est tout naturellement à Mme Veil qu'elle a demandé de préfacer l'ouvrage qu'elle vient de publier : *L'Europe, une bataille pour l'avenir*. Ouvrage qui inaugure la nouvelle collection « Tribune libre » lancée par la librairie Plon.

Dans ce livre qui se veut sans prétention, Mme Scrivener s'efforce de répondre à toutes les questions que se posent *« des gens simples, des citoyens avec ou sans responsabilités particulières, avec ou sans intention autre que celle de comprendre les événements essentiels qui peuvent affecter leurs conditions de vie professionnelle et familiale »*. Elle présente les institutions communautaires de l'Europe, leur mode de fonctionnement et leur rôle, les étapes de la construction européenne et s'interroge sur l'avenir de la Communauté en évitant, dit-elle, de sombrer dans un « *optimisme excessif* » ou dans un « *pessimisme désespéré* ». Il existe deux solutions pour que naisse *« l'Europe de la seconde génération »*, écrit-elle en conclusion : *« L'une consiste à négocier un nouveau traité d'union européenne mais les esprits ne sont sans doute pas mûrs. L'autre* [consiste] *à appliquer les traités mieux qu'ils ne le sont aujourd'hui et à les compléter par des accords sur la coordination des politiques étrangères et sur la défense de l'Europe. » « Cela suppose*, ajoute Mme Scrivener, *que tous les partenaires soient animés par une volonté commune de poursuivre la construction européenne. Cela suppose aussi qu'ils se sentent soutenus par leurs opinions publiques. »* Ce soutien de l'opinion publique, Mme Scrivener aura tout loisir de le mesurer lors de la campagne qui s'ouvre.

C. FAUVET-MYCIA.

★ *L'Europe, une bataille pour l'avenir*. Coll. « Tribune libre », Plon, 250 p., 58 F.

Les multinationales vont-elles casser l'Europe ?

(Suite de la première page)

Ces barrières dont on ne parle pas assez « cassent » plus le Marché commun que les comportements de plus en plus atlantistes des multinationales européennes. De même, une vraie place financière européenne serait indispensable, ainsi que la libre circulation des capitaux et l'homogénéisation des pratiques bancaires. « *Par exemple*, fait remarquer M. Charles Green, directeur général de la National Westminster Bank, *les fonds de retraite devraient investir là où ce serait le plus rentable.* » Et puis si « *la mayonnaise communautaire prend mal* » (Daniel Le Franc), c'est aussi parce que le cloisonnement, la fragmentation des marchés subsiste du fait des normes différentes imposées par les actions, des frontières fiscales et administratives, des prescriptions sanitaires variées. « *Nous en sommes à régler au jour le jour nos petits problèmes juridiques ou idéologiques*, constate M. Helmut Mancher, directeur de Nestlé, *alors que les Japonais, qui savent où est le vrai champ de bataille, construisent déjà l'an 2000.* »

Autre phénomène enregistré : la baisse des bénéfices des investissements en Europe par rapport à ceux qui sont produits aux Etats-Unis ou au Japon (2), ce qui explique la migration des capitaux vers les Etats-Unis. Quatre ans déjà après le début de la crise pétrolière, la part des investissements français aux Etats-Unis était passée de 10 % à 20 % du total, celle des Allemands de 13 % à 42 % et celle du Royaume-Uni de 25 % à 30 %, note M. Michalet. On enregistre aussi bien des rachats d'entreprises, des fusions, ou des prises de participations. La concentration industrielle se renforce donc dans la zone CEE-Etats-Unis.

L'Europe, d'autre part, ne sait pas profiter de tous les bénéfices de sa créativité. M. Koji Kobayashi, président de la Nec Corporation, insiste sur ce thème en faisant défiler une liste impressionnante de découvertes réalisées dans le Vieux-Monde et qui ont été exploitées industriellement par les Etats-Unis ou le Japon. « *On se préoccupe beaucoup trop en Europe des effets négatifs du progrès technologique*, précise-t-il, *ce qui freine l'innovation.* » Sa compagnie, sous son impulsion, impressionnée par le fait que le téléphone n'a pratiquement pas bougé depuis Graham Bell, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle, investit dans la recherche du « téléphone interprète », celui qui traduit la communication du correspondant dans le langage désiré. « *Il faut que nous y arrivions d'ici 20 ans* » conclut M. Kibayashi qui a... soixante-treize ans.

Une nouvelle vocation

Enfin, comme le souligne M. Carlo de Benedetti, président d'Olivetti, le marché européen est décidément trop petit. « *Tout le monde essaie d'augmenter sa part de marché, au lieu d'augmenter le marché.* »

N'y aurait-il donc pas, comme se le demande M. Charles-Albert Michalet, une nouvelle vocation pour l'Europe, celle d'être une base de départ pour les multinationales ? Il serait temps, car le marché européen est de plus en plus pénétré par les multinationales étrangères dans les industries de pointe. Les risques sont évidents : le déficit commercial pour les techniques de l'information s'accroît dangereusement (8 milliards de dollars en 1982) ; quatre millions d'emplois ont été perdus de ce fait pour la CEE ; la compétitivité s'émousse dans nos systèmes de recherche ainsi que la qualification du personnel. Sans parler du danger d'une perte d'identité culturelle puisque les techniques de l'information véhiculent beaucoup de matière grise.

C'est pourquoi M. André Danzin voit, dans le programme ESPRIT adopté par la CEE et qui permettra dans ce domaine, on le sait, la collaboration de douze sociétés d'électronique, une chance nouvelle pour l'Europe. Ce sont moins le 1 500 millions d'ECU engagés dans l'opération qui importent que le fait que les Européens apprennent à travailler ensemble et que le projet ait un aspect « transsectoriel », l'industrie étant associée en amont avec l'Université et en aval avec une clientèle très motivée.

ESPRIT doit-il surtout favoriser les Européens ? Le problème reste ouvert. Il y a deux stratégies possibles : l'une qui encouragerait un nationalisme européen, la création d'un espace où l'on jouirait d'une sorte de rente de situation : l'autre qui susciterait la naissance ou le développement de « multinationales universelles », ce qui aurait notamment pour effet de faciliter l'arrivée de laboratoires étrangers sur le territoire européen.

La plupart des hommes d'affaires penchent vers la deuxième voie, certains autres estiment qu'il faut plutôt jouer au coup par coup, admettre pragmatiquement un cocktail de solutions suivant les domaines et la sauvegarde d'une réciprocité négociée avec les firmes étrangères.

Deux choses sont sûres en tout cas, selon M. Danzin :

1) Il faut que l'Europe retrouve un espace où joue comme aux Etats-Unis le « phénomène de résonance », c'est-à-dire d'amplification de la demande lorsque quelque chose réussit, grâce à des clients-pionniers désireux d'utiliser l'innovation pour la satisfaction de leurs besoins personnels et pour le progrès de leurs entreprises. Provoquant la convoitise d'autres clients, ils déclenchent alors une consommation de masse. Au lieu de cela, pour soigner leurs « champions nationaux » les Etats européens s'ingénient aujourd'hui à trouver toutes sortes d'entraves, dont on a parlé plus haut, ou soutiennent les firmes par des artifices (subventions, prêts bonifiés, politique préférentielles d'achats publics, etc.)

2) La multinationalité répond à la « nature des choses ». Son développement est étroitement lié à l'émergence de la « civilisation de la communication et de la connaissance » dont l'une des caractérisitiques principales est la force des liens d'interdépendances qui s'exercent en toutes circonstances : entre clients et fournisseurs, entre systèmes économiques, entre gouvernements et entreprises, entre Etats en dépit des frontières. D'autre part, le phénomène de multinationalité est directement lié au développement de la « planète câblée », pour des raisons, en quelque *sorte*, physiques. Les pays à économie de marché se dotent d'un « système nerveux » qui, dans le domaine économique, abolit les frontières des Etats *de facto*, quelles que soient leurs volontés d'autonomie. Le marché tend à devenir un marché mondial unique.

Enfin, la validité des solutions multinationales est d'autant plus grande que les frais initiaux de recherche, développement, démonstration, industrialisation sont élevés. Leur amortissement impose la massification des productions, et donc la conquête du plus grand nombre possible de marchés.

L'ère de la société d'information, les multinationales ont sûrement plus de chances de sauver le Marché commun que de le casser. Au reste, l'évolution de l'opinion à leur égard évolue assez nettement dans un sens positif (3), ce qui ne veut pas dire que ces organisations interterritoriales peuvent tout se permettre.

A Londres, les quatre syndicalistes présents, M. Clive Jenkins, Ernst Piehl, Herman Rebhan et Charles Levinson, ont tous insisté sur la carence de l'information à l'égard du personnel et du manque d'esprit de participation, la stratégie de consultation étant souvent encore à peine ébauchée. Comme le disait M. Rebhan : « *Partager l'information, c'est partager le pouvoir, ce qui est aussi agréable pour un employeur que de se faire enlever une dent sans anesthésie.* »

PIERRE DROUIN.

(2) Le président de BAT Industries, notait qu'en 1981-1982 les bénéfices de sa firme avaient été de 7 % en Europe et de 16 % aux Etats-Unis.

(3) Lire *l'Image des multinationales en France*, de Jean-Marie Cotteret, Gérard Ayache et Juliette Dux. Commentaires de Maurice Duverger et François Bourricaud. Editions PUF-IRM, 190 pages, 95 F.

LETTRES AU Monde

Une mise au point de l'ancien directeur des Monnaies et Médailles

L'article de Manuel de Dieguez, « Sculpteurs-graveurs en otage » (le Monde *du 16 mars) nous a valu plusieurs mises au point, dont l'une de M. Pierre Dehaye, ancien directeur de l'administration des Monnaies et Médailles. On en trouvera ci-dessous l'essentiel :*

1. L'article vise le cas des médailles fabriquées *à façon* par la Monnaie de Paris pour le compte d'éditeurs particuliers. Ceux-ci choisissent le créateur de la médaille et règlent les conditions d'honoraires, auxquelles la Monnaie n'a rien à voir.

2. Vers 1965, le Syndicat national des sculpteurs professionnels est intervenu auprès de la Monnaie pour lui demander de s'introduire dans les relations entre artistes et éditeurs pour les moraliser en intégrant à sa facture des droits d'auteur, qui, après paiement de celle-ci par l'éditeur, seraient reversés à l'artiste, sur la base du prix payé par l'éditeur pour les médailles livrées. La Monnaie assuma cette charge gracieusement pour rendre service aux artistes qui le souhaitaient, les autres continuant de traiter directement avec l'éditeur.

3. Une décision de justice est intervenue, basée sur le fait qu'un éditeur n'avait pas pris la précaution de formaliser par écrit les engagements réciproques de l'artiste et de lui-même. Cette décision ne concernait en rien la Monnaie. Depuis lors, le schéma décrit ci-dessus fait, dans chaque cas, l'objet d'un contrat tripartite lorsque l'artiste choisit de s'y référer.

4. Les artistes sont si peu « en otage » dans ce système qu'ils y sont tous demeurés très attachés, sauf un, et que, par diverses pétitions, ils en ont demandé le maintien.

5. L'assertion suivant laquelle le graveur général des Monnaies et ses collaborateurs, maîtres graveurs et graveurs, sont « *de simples techniciens... incapables de travailler en taille directe dans l'acier* » fera rire tous ceux qui connaissent la Monnaie de Paris et son atelier de gravure.

6. Non seulement le corps d'élite des graveurs de la Monnaie ne porte aucun « *dommage incalculable à la France dans un art où notre pays était en tête des nations* », mais il contribue à son prestige, et la prééminence de la France dans ce domaine n'est pas à mettre au passé. De nombreuses appréciations dans la presse étrangère en font foi. De même n'est-il que de parcourir la collection du bulletin publié par la Monnaie de Paris pour le Club français de la médaille pour être rassuré sur « *l'appui des intellectuels et des écrivains français* » à l'action artistique de la Monnaie de Paris.

Réponse à Marc Bergé

Devant le mal occidental (matérialisme, racisme, etc.), les esprits non initiés risquent d'être séduits par les promesses que leur fait miroiter un islam idéalisé, détaché de certains éléments inquiétants de sa doctrine, de son histoire et de ses réalités présentes. A cet islam idéalisé se rattache l'article de M. Bergé, pour qui le système juridique islamique garantirait les droits de l'homme (*le Monde*, 22 mars 1984).

Où est donc le respect du droit des enfants envoyés par milliers sur les champs de bataille au nom de la guerre sainte *(Jihad)* (*le Monde*, 21 mars 1984) ?

Où est l'égalité des sexes en Islam ? La femme musulmane est encore la moitié de l'homme dans le mariage. Les quelques réformes favorables à la femme arrachées ici ou là aux textes figés sont désavouées et combattues par un islam « pur et dur ».

Où est l'égalité entre musulmans et non-musulmans ? Le droit musulman implique la négation de la liberté de conscience. « *Quiconque désire une autre religion que l'islam, ceci ne sera point accepté de lui et il sera dans l'au-delà parmi les perdants* » proclame le Coran (3,85) triomphant à Médine. « *Deux religions ne doivent pas coexister dans la péninsule arabique* », telle fut la dernière instruction de Mahomet. Les adeptes d'une croyance non révélée, les athées notoires, ont à choisir entre l'islam et la mort. Le musulman qui change de foi doit être tué. Les gens du Livre (chrétiens et juifs) même autochtones, ne sont jamais égaux aux musulmans. S'ils refusent d'embrasser l'islam, ils deviennent des « *dhimmis* » (une humanité dévalorisée) astreints, sous la menace de la peine capitale, à payer la capitation, la *gizia*, « *avec humiliation* » (coran 9,29). Les chrétiens du Liban forment un bastion dressé contre la généralisation de la « dhimmitude ». Aujourd'hui encore, les Coptes, descendants directs du peuple pharaonique, courbent l'échine sous la domination islamique.

Où est l'égalité entre Arabes et non-Arabes (Berbères, Kurdes, Persans) ? « *Les non-Arabes, convertis à l'islam pour être égaux avec les arabes, ont été vite désillusionnés. Ils furent appelés* ajam, *c'est-à-dire les muets, terme qui correspond exactement à barbare dans la bouche d'un grec ou d'un romain.* » (Aldeeb abu-Sahlied : *Non-musulmans en pays d'islam*, Fribourg, Suisse, 1979).

Où est le respect de la dignité humaine dans les châtiments islamiques (lapidation, amputation, flagellation) qui ne sont pas des peines mais des supplices ?

MAGDI SAMI ZAKI,
chargé de cours à la faculté de droit d'Orléans.

« Et puis après ? »

« *Et puis après ?* » a dit M. Mitterrand après avoir reconnu son erreur sidérurgique, ou plutôt selon sa curieuse formule, après avoir reconnu « *une erreur collective dont* (il) *confesse la totalité des experts et des responsables de l'époque* » (avant l'élection présidentielle).

Courageux, cet aveu ? Oui, mais incroyablement désinvolte aussi car dans cet « *Et puis après ?* » il y a toutes les conséquences politiques que les électeurs sont en droit d'attendre.

Même en admettant les circonstances atténuantes que le président de la République s'est autodécernées, il reste que ce ne sont pas les « *responsables de l'époque* » que les Français ont portés au pouvoir en 1981, mais M. Mitterrand lui même et son parti, a vu d'un engagement aujourd'hui unilatéralement dénoncé. « *En toute honnêteté* », comme dit M. Marchais, aucun homme d'Etat ne peut se délier lui-même du contrat passé avec les électeurs.

Le président français dispose cependant d'un moyen plus simple pour légitimer une politique pour laquelle il n'a pas été élu : la dissolution de l'Assemblée nationale, que celle-ci ait jugé bon ou non de censurer le gouvernement. M. Mitterrand serait certain de laisser son nom dans l'histoire s'il avait l'audace d'y recourir.

Ne serait-ce que pour l'efficacité de la politique désormais décrétée seule bonne, il n'est pas possible d'en confier la mise en œuvre à des hommes qui disaient avant de passer aux urnes le contraire de ce qu'ils disent après.

Maurice Delarue,
(Paris).

Mémoires courtes et... défaillantes

Le texte publié sous forme de publicité, « La mémoire courte » (le Monde *du 16 mars), et la réponse qu'il a suscitée* (le Monde *du 27 mars) nous ont valu un certain nombre de lettres. Nous publions les extraits de quelques-unes d'entre elles.*

J'ai lu avec intérêt « La mémoire courte ». Le titre, qui me rappelle des souvenirs de l'histoire récente, m'avait fait espérer que les acteurs connaissaient aussi bien l'histoire de France que l'histoire de l'Occupation. Il n'en est rien ; un passage est tombé sous mes yeux qui m'a surpris :

« Nous sommes les fils de la Révolution française et de la République, disent-ils. *Notre capitale, hier comme aujourd'hui, en 1789 comme en 1871, ce n'est pas Versailles ; ça n'a jamais été Vichy, et nous n'admettons pas qu'on vienne nous donner des leçons d'histoire. »*

Et pourtant ils en auraient besoin, car, en tant que maire de Versailles, je suis surpris d'une telle ignorance.

Versailles est le lieu privilégié où est née la Révolution française, où sont nées les libertés ; la Déclaration des droits de l'homme a été rédigée du 17 au 26 août 1789 à Versailles, puis l'Assemblée nationale a siégé du 5 mai au 15 octobre 1789 à Versailles, et la Convention nationale a donné à la ville de Versailles le titre prestigieux de « berceau de la liberté ». Les fameux Versaillais de 1871, dont beaucoup aiment parler pour stigmatiser leur conduite, étaient en fait, chacun le sait, des Parisiens qui, fuyant la Commune, s'étaient réfugiés à Versailles.

Je trouve déplorable d'essayer d'enfoncer dans l'esprit des lecteurs des idées fausses, des clichés mal vérifiés et mal digérés, et d'en faire des idées reçues. Si les auteurs de ce texte se veulent les héritiers de ceux qui ont fondé dans ce pays, en 1792, la République, il serait bon malgré tout qu'ils se rappellent qu'avant 1792 il y a eu 1789, et que la Révolution a commencé à Versailles.

ANDRÉ DAMIEN,
maire de Versailles.

« Tout à fait concerné »

Normalien à l'école normale de Digne, je me sens tout à fait concerné par les propos que vous tenez dans votre page du 16 mars, car dès mon plus jeune âge, inspiré par la tradition familiale, j'ai été porté vers cette gauche qui nous gouverne aujourd'hui.

Bien que l'évolution de la situation dans le pays ne me réjouisse pas, compte tenu du sabotage des puissances de la droite, je demeure fidèle aux idées de la gauche et persiste à penser que l'humanisme qu'elle représente saura être un facteur de redressement économique et d'évolution vers une société plus juste.

B. H.,
Espinasses.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,80 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

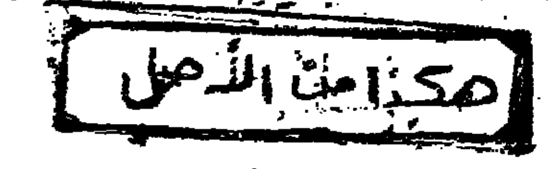
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA MORT ACCIDENTELLE DE NEUF SOLDATS FRANÇAIS AU TCHAD

M. MAUROY : nos troupes continuent de jouer le rôle dissuasif qui a toujours été le leur

La présence des troupes françaises au Tchad et les circonstances de l'accident qui a coûté la vie à neuf soldats du 17e RGP ont fait l'objet de deux questions d'actualité, mercredi 11 avril, à l'Assemblée nationale.

Répondant d'abord à M. de Lipkowski, (RPR, Charente-Maritime), qui critiquait l'« *irrésolution* » du gouvernement, M. Mauroy a déclaré : « *Notre pays est intervenu pour arrêter une invasion, une agression caractérisée. Il ne fallait pas que l'agression paie. L'accepter reviendrait à assister passivement à la déstabilisation de toute l'Afrique centrale et peut-être du reste du continent. Les frontières issues de la décolonisation doivent, conformément au vœu des Africains eux-mêmes, demeurer inviolables.*

» *C'est dans ces frontières, dans le cadre des Etats ainsi constitués, que se forment progressivement des nations. Compte tenu de nos responsabilités historiques en Afrique, il nous revient de favoriser cette évolution en contribuant à bloquer toutes les tentatives de déstabilisation externes. Si vous souhaitez une autre politique, il faut le dire clairement. En ce qui concerne le Tchad, nous avons refusé à la fois une guerre préventive et l'intervention dans un conflit intérieur. Nous avons simplement arrêté l'invasion. Avons-nous pour autant mis le doigt dans un engrenage ? Il y a bien longtemps que c'était fait ! (...) Nos troupes continuent de jouer le rôle dissuasif qui a toujours été le leur. Elles remplissent également une mission de formation auprès des troupes tchadiennes et apportent leur aide aux populations civiles (...). Il n'a jamais été question et il n'est pas question aujourd'hui que nos forces s'engagent directement au nord de la zone définie. Si vous estimez qu'elles doivent foncer vers le nord, dites-le clairement ! Si nos troupes étaient attaquées, elles se défendraient et pourraient même poursuivre leurs agresseurs. Mais (...) une solution durable ne peut être militaire. Elle ne peut être que diplomatique et politique, elle passe par la mobilisation des gouvernements et des opinions africains à travers l'OUA, par la réconciliation tchadienne et la reconstruction d'un Etat qui sont les objectifs — il me l'a confirmé — du président Hissène Habré.* »

M. HERNU : un excès de confiance, hélas !

Intervenant après le premier ministre, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a lui aussi évoqué en réponse à M. Marc Verdon (PS Vienne), la présence française au Tchad et les circonstances de l'accident qui a coûté la vie à neuf soldats de la force « Manta » à Oum Chalouba. M. Hernu a notamment déclaré : « *La France a pris ses responsabilités et ses armées sont présentes au Tchad avec honneur et courage. Elles ont droit à la reconnaissance de la quasi-totalité des pays africains regroupés au sein de l'OUA (...). La mission de notre contingent « Manta », fort d'environ trois mille hommes, est très claire : elle est de dissuader l'agresseur de progresser, de former les forces gouvernementales tchadiennes, d'aider les populations civiles. A ceux qui nous reprochent notre présence au Tchad, je dirai simplement que la France y honore sa parole et ses engagements internationaux.*

» *Dans le cadre de leur mission, nos forces dirigées par le général Poli ont pour instruction, endeçà du 16e parallèle et de la ligne dite des puits, de patrouiller, d'effectuer des missions de reconnaissance : repérer les infiltrations, déminer si nécessaire. Elles sont là également pour appuyer l'armée tchadienne et renforcer la sécurité de nos éléments stationnés plus au sud, en gros le long du 15e parallèle. J'ai lu et entendu que nous procéderions à des patrouilles mixtes, il n'y a sur ce point aucun accord même verbal. Les éclaireurs tchadiens guident parfois nos patrouilles sur des itinéraires difficiles ; parfois des patrouilles des éléments « Manta » échangent des informations avec les patrouilles des guerriers appartenant au FANT (...), nous surveillons les activités des éléments situés au nord du Tchad, les installations, les aérodromes, leurs relais, leur renforcement. Je m'étonne du crédit trop souvent et complaisamment accordé aux déclarations de nos adversaires plutôt qu'à celles du ministre français de la défense. Sans esprit de polémique, je vous dis méfions-nous des fausses nouvelles qui peuvent mettre en danger la vie de nos soldats et des citoyens français. Notre détachement (...) ne manque pas d'activité. C'est tout le contraire de l'« enlisement » dont certains parlent, bien que la situation soit connue puisque, régulièrement, les parlementaires et la presse se rendent au Tchad. Dans des conditions climatiques redoutables, nos soldats accomplissent avec cœur et enthousiasme le devoir que le gouvernement leur a assigné.*

« Une dure mission »

» *Au cours du tragique accident de samedi dernier, neuf soldats du 17e régiment de génie parachutiste ont trouvé la mort et sept autres ont été blessés. Contrairement à ce qu'indiquait une dépêche d'agence, l'officier commandant le détachement est très sérieusement blessé. Je souhaitais rendre publiques les informations au fur et à mesure que je les recevais. Je m'étonne qu'on m'en fasse maintenant grief ! Comme vous tous sur ces bancs, je ne jouerai jamais avec la vie et la mort de nos soldats !*

» *Dès samedi, j'ai dépêché sur place un colonel de l'état-major des armées chargé de m'informer. L'enquête réglementaire de commandement sur les éventuelles responsabilités se déroule régulièrement. Le parquet a été saisi, comme toujours en pareil cas. D'après le rapport qui m'a été transmis et les premiers témoignages des blessés, le 7 avril à 7 heures locales à cinq kilomètres au nord-ouest d'Oum Chalouba, le lieutenant Baumier après avoir fait progresser sa section avec précaution du fait du risque de minage, décidait de faire reposer cette unité à trois cents mètres de la piste, à proximité d'une carcasse de véhicule blindé abandonné là depuis 1982. Vers 7 h 20, un engin, sans doute un obus de quatre-vingt-dix millimètres à ailettes, a été imprudemment ou peut-être accidentellement manipulé par un sapeur. Cet engin a explosé au niveau du sol, dur à cet emplacement, tuant instantanément six hommes, faisant neuf blessés graves dont deux sont décédés peu après et un dans la soirée lors de l'intervention chirurgicale qu'il a subie.*

» *Je répète ce que j'ai dit samedi matin : ni champ de mines, ni piégeage, mais une imprudence, un excès de confiance sans doute hélas. La radio de la jeep ayant été endommagée, un sous-officier a dû se rendre à Oum Chalouba pour y demander du secours. Je comprends la douleur de toutes les familles sans exception et je m'incline devant le deuil cruel qui les frappe. Nos soldats au Tchad ont une dure mission à accomplir pour l'honneur, pour le respect du droit et ils le savent. Je pense qu'en retour ils peuvent être assurés de la compréhension et du soutien de toute une nation qui doit leur faire confiance.* »

Cette déclaration de M. Hernu a été accueillie par des applaudissements sur les bancs du groupe socialiste mais aussi sur plusieurs bancs du RPR et de l'UDF ainsi que sur quelques bancs du PC.

Le ministre de la défense s'expliquera le jeudi 19 avril devant la commission des affaires étrangères du sénat.

Après l'incident de Toulouse

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NE PORTERA PAS PLAINTE

M. Charles Hernu, ministre de la défense, « *a décidé de ne pas porter plainte* » après l'incident provoqué par le frère d'un des neuf soldats français tués au Tchad lors de la cérémonie d'hommage qui a eu lieu le 10 avril à Toulouse (*le Monde* du 12 avril). Le ministre « *souhaite que cette pénible affaire s'apaise* ».

A Toulouse, le substitut du procureur de la République a déclaré, le 11 avril après midi, que l'enquête sur l'incident continuait et qu'aucune information n'était ouverte pour l'instant.

De son côté, l'auteur de l'incident, Lionel Réhal, qui avait foncé avec sa voiture sur le groupe des personnalités, a déclaré à Sud-Radio : « *Je n'ai proféré aucune menace envers le ministre, j'ai seulement entendu le père d'une victime, qui était près de moi, lancer quelques mots. On l'a emmené pour qu'il se calme. C'est là que j'ai flanché, et je suis allé vers ma voiture (...). Mais après plus rien, je ne voyais plus personne, même pas celui qui m'a tiré dessus. On m'a dit qu'il se tenait devant moi, qu'il me visait. Je ne voyais rien, c'était le vide autour de moi. Je ne visais pas le ministre, je roulais, c'est tout.* »

Un accident « inacceptable, inexcusable, inévitable »

Montauban. — Dans la dernière décade d'avril, soixante-cinq officiers, sous-officiers et hommes de troupe du 17e régiment du génie parachutiste (RGP) de Montauban vont aller « relever » à N'Djamena soixante-cinq camarades de caserne (1), moins neuf, comme si rien ne s'était passé. Aucune défection n'a été enregistrée, malgré les pressions de certaines familles, dans le nouveau contingent des engagés volontaires, en instance de départ pour le Tchad. Le « tragique accident » de Oum-Chalouba, pour reprendre l'expression du ministre de la défense, aurait même renforcé l'esprit de corps : l'unité montalbanaise a la réputation de former une « famille » — pour une fois ce ne serait pas un cliché, — dans la mesure où la plupart des soldats de métier y effectuent généralement l'intégralité de leur carrière militaire.

Un tragique accident : aux abords du quartier Doumerc, on se félicitait, mercredi soir 11 avril, des explications « *enfin détaillées* », selon le mot d'un officier, fournies l'après-midi par M. Charles Hernu, ministre de la défense, à l'Assemblée nationale (lire d'autre part). « *Une mise au point nécessaire devant couper court à la controverse.* » On regrette seulement, ici, qu'elles n'aient pas été fournies plus tôt, ce retard ayant donné prise à la version du GUNT (opposition armée au gouvernement de M. Hissène Habré), selon laquelle les parachutistes du 17e RGP avaient sauté sur un champ de mines.

Les circonstances exactes du drame d'Oum-Chalouba semblent, en effet, connues des autorités militaires depuis plusieurs

De notre envoyé spécial

jours, grâce aux témoignages de rescapés (sept blessés et quatre soldats indemnes) de la section commandée par le lieutenant Baumier. Mais l'on paraît avoir hésité, à Paris, à reconnaître publiquement qu'une faute avait été commise, entraînant neuf hommes dans une mort stupide. Au récit fait par M. Hernu dans l'hémicycle du Palais Bourbon, les précisions suivantes sont apportées ici : tandis que les vingt parachutistes (un officier, trois sous-officiers et seize sapeurs) observaient cette funeste halte à proximité de la carcasse d'un engin blindé, un soldat s'est approché du véhicule et s'est saisi d'un obus qu'il avait cru reconnaître « inoffensif » ; aucune des multiples précautions d'usage n'aurait été prise. Le malheureux a fait un faux mouvement et l'obus lui a échappé des mains, explosant sur un sol très dur à cet endroit. Ce qui s'est passé là, dit-on dans les milieux militaires de Montauban, est tout à la fois « *inacceptable, inexcusable, inévitable* ».

Ces jeunes de vingt ans

Au-delà des responsabilités éventuelles de l'encadrement de la section, ce drame pose très certainement le problème de la formation de ces jeunes parachutistes de vingt ans, un peu « têtes brûlées » par nature, toujours prêts à jouer *le Salaire de la peur* ou *Un taxi pour Tobrouk*, en oubliant qu'il n'y a que les acteurs de cinéma qui se relèvent après les déflagrations.

Certes, comme le rappelait le ministre de la défense en rendant un « hommage solennel », le 17 mars dernier au 17e RGP, l'unité montalbanaise a, à Beyrouth, « *déminé seize mille quatre cents obus et bombes, désobusé 51 hectares de terrain, évacué 80 000 mètres cubes de terre et rendu à la circulation 56 kilomètres d'itinéraire* ». Six parachutistes avaient été tués, le 7 juillet 1983, dans l'effondrement d'un immeuble à Beyrouth-Ouest. Certes encore, le meilleur des artificiers n'est pas à l'abri d'un accident, et la compétence des instructeurs militaires, souvent confrontés à la découverte, sur les théâtres d'opérations, de nouveaux engins explosifs (à l'inverse, il reste même dans cette région du Tchad des vestiges de la colonne Leclerc), n'est pas en cause.

Mais le civil profane a le droit d'estimer que la formation donnée aux jeunes du 17e RGP paraît courte : six mois de stage dans des compagnies de combat (après la classique formation de base) où ils sont censés « *tout apprendre et tout savoir sur le minage et le déminage* ». Stage prorogé de trois à six mois pour les « spécialités » les plus dangereuses. Certes enfin, aucun des sapeurs de la section du lieutenant Baumier n'avait moins d'un an d'armée ; mais peut-on pour autant parler, comme on le fait volontiers ici, d'hommes « *expérimentés* » ?

MICHEL CASTAING.

(1) Depuis le déclenchement de l'opération Manta, en août 1983, le 17e RGP compte en permanence cent trente hommes au Tchad, sur les trois mille soldats français engagés là-bas. La relève s'effectue par demi-unité après quatre mois de service en territoire tchadien.

Guinée

Le nouveau chef de l'Etat annonce des mesures de libéralisation de l'économie

Libéralisation de l'économie, réformes de structures en matière d'éducation et de santé notamment, « *politique de la main tendue à tous les peuples désireux d'aider le pays dans son œuvre de redressement national* », telles sont les grandes lignes de la politique du nouveau régime, présentées mercredi 11 avril, par le colonel Lansana Conte, nouveau chef de l'Etat guinéen.

Le colonel Conte, parlant au nom du Comité militaire de redressement national, qui a pris le pouvoir il y a huit jours à Conakry, a insisté sur ses projets de réformes économiques, qui marquent l'abandon, après vingt-six ans, d'une gestion catastrophique. La priorité absolue sera donnée à l'agriculture, par des mesures d'encouragement visant à accroître la productivité, l'objectif étant de parvenir à l'autosuffisance dans ce domaine et même d'exporter. D'exportateur net au moment de l'indépendance, la Guinée est en effet devenue, vingt-cinq ans après, très dépendante de l'étranger et doit importer les trois quarts de ses moyens de subsistance.

Le chef de l'Etat a par ailleurs annoncé des mesures d'encouragement à la création et au fonctionnement d'entreprises privées. Le gouvernement entend organiser un système de concurrence libre et équitable entre les secteurs public et privé ; dans cette optique, les entreprises publiques et parapubliques, dont les objectifs et les performances coïncident avec les nécessités de la relance économique, seront conservées.

Evoquant la « *grande pénurie de devises étrangères* », handicap laissé par le régime de Sekou Touré, le colonel Conte a insisté sur l'urgence de la compenser par la promotion des exportations et l'appel aux investissements des milieux d'affaires étrangers, quelles que soient leurs opinions politiques.

Le chef de l'Etat a confirmé la réorganisation du système d'enseignement, dans lequel l'idéologie jouait un trop grand rôle. Sur le plan des institutions, il n'a pas précisé la nature du « *régime démocratique* » qu'il a promis de mettre en place lors de son arrivée au pouvoir, ni le type de structures qu'il entendait substituer au parti unique (le PDG), interdit.

Le colonel Conte a enfin réaffirmé l'adhésion de la Guinée aux chartes de l'ONU, de l'OUA et du Mouvement des non-alignés, ajoutant que son pays participera à la recherche de solutions aux problèmes qui déchirent le continent africain, notamment ceux du Tchad et du Sahara occidental. — (*AFP, Reuter*).

Sénégal

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Dakar, (*AFP*). — M. Habib Thiam, président de l'Assemblée nationale sénégalaise, a remis sa démission au président de la République, mercredi 11 avril, à la veille de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée.

La démission de M. Thiam, cinquante ans, ancien premier ministre, était attendue depuis le vote, le 15 mars dernier, de la réduction du mandat du président de l'Assemblée. Précédemment élu pour cinq ans, durée de la législature, le président sera désormais réélu chaque année, en même temps que les autres membres du bureau de l'assemblée. Les auteurs de la proposition de loi, adoptée par 89 voix sur 111, souhaitaient uniformiser la durée des mandats et également éviter d'être « *désarmés face au président, au cas où les intérêts de la majorité seraient menacés* ».

Les députés du Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition) qui ont voté contre la proposition de loi, avaient estimé qu'elle ne visait qu'à « *un règlement de comptes entre clans du parti au pouvoir* » (Parti socialiste).

M. Thiam a également présenté sa démission de ses fonctions de député et de premier secrétaire national du Parti socialiste, chargé des relations internationales.

Cameroun

LE PRÉSIDENT BIYA DISSOUT LA GARDE RÉPUBLICAINE

Yaoundé (*AFP*). — Le président Biya a décrété mercredi soir 11 avril la dissolution de la garde républicaine, précédemment responsable de la garde et de la protection du palais présidentiel, et dont des éléments avaient perpétré le coup d'Etat manqué du 6 avril.

Ces décisions constituent les premières d'un train de « *mesures d'ordre militaire, administratif et politique* » attendues depuis leur annonce mardi soir par le chef de l'Etat camerounais dans un message radiodiffusé, en même temps que le procès très prochain des « responsables du coup d'Etat » (*le Monde* du 12 avril).

● *Décès du grand-père de Yannick Noah.* — Le grand-père du champion de tennis est décédé mercredi 11 avril à Yaoundé. M. Simon Noah, quatre-vingt-cinq ans, avait été atteint vendredi dernier par plusieurs balles tirées par des gardes républicains camerounais alors qu'il circulait en voiture dans Yaoundé.

M. Noah, dont un bras avait dû être amputé, avait également subi des blessures au ventre. Il aurait succombé des suites de l'intervention chirurgicale qu'il a subie. — (*AFP.*)

Kenya

● DÉMARCHE DE TREIZE PAYS OCCIDENTAUX. — Treize pays occidentaux, — les principaux bailleurs de fonds du Kenya — ont demandé mercredi 11 avril au gouvernement de Nairobi d'autoriser les organisations humanitaires à intervenir librement dans le nord-est de ce pays, où la répression de troubles tribaux en février dernier par les forces de sécurité (*le Monde* du 5 avril) avait fait de nombreux morts. — (*AFP.*)

Sénégal

● LIBÉRATION PROVISOIRE DE SOIXANTE-TREIZE INDÉPENDANTISTES DE CASAMANCE. — Soixante-treize des deux cent soixante-cinq personnes arrêtées à la suite des troubles provoqués, le 18 décembre dernier, par des indépendantistes de Casamance, ont été mises en liberté provisoire par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat sénégalaise. Ces troubles avaient fait vingt-cinq morts (dont six policiers et gendarmes), selon un bilan officiel, à la suite d'une marche d'un millier de personnes sur Ziguinchor, capitale de la Casamance.

Quarante-six personnes avaient déjà été mises en liberté provisoire il y a trois semaines. — (*AFP.*)

AFRIQUE

Le Zimbabwe en mal de parti unique

II. — *Le socialisme à tout petits pas*

Quatre ans après l'indépendance, le Zimbabwe semble devenir un Etat africain comme les autres. M. Mugabe, le premier ministre, manœuvre pour imposer un régime de parti unique. La ZANU, majoritaire au Parlement, estime que le pouvoir ne se partage pas, et l'heure n'est pas à la détente politique (*le Monde* du 12 avril).

De notre envoyé spécial
JACQUES DE BARRIN

Harare. — *« Allez donc passer vos vacances à Durban. »* Cette invitation au voyage, lancée par la compagnie nationale Air Zimbabwe, s'étale sur un quart de page dans *The Herald*, le quotidien officieux du gouvernement. Elle illustre la politique des dirigeants de Harare, frappée au coin du pragmatisme. *« Nous voudrions bien nous soustraire à l'influence de l'Afrique du Sud, envoyer, par exemple, nos touristes, comme autrefois, sur la côte de Mozambique, mais les circonstances économiques ne s'y prêtent guère pour le moment »*, explique M. Nathan Shamuyarira, ministre de l'information.

Comment le Zimbabwe, si hostile soit-il au système de l'apartheid, pourrait-il ignorer un puissant voisin avec lequel il fait le quart de son commerce, un pays par lequel transitent plus de 80 % de ses importations et de ses exportations, à l'exception du pétrole acheminé, de Beira au Mozambique, par un oléoduc placé sous la haute surveillance de quelque sept cents soldats zimbabwéens ?

Comment pourrait-il tourner le dos à l'Afrique du Sud, qui a investi ici environ 1 milliard de dollars et fait travailler ainsi plusieurs dizaines de milliers de personnes ? Un signe de l'importance de ces relations d'affaires : il y a, entre Harare et Johannesburg, dix-sept vols quotidiens dans chaque sens...

Il en est des relations avec le régime de Pretoria comme du reste : le gouvernement zimbabwéen n'a pas d'autre choix que de prendre en compte les réalités économiques, même si celles-ci lui déplaisent, sauf à suivre une politique suicidaire. *« Pour le moment, nous sommes vraiment très loin d'atteindre ce que l'on pourrait appeler une société socialiste*, notait récemment M. Robert Mugabe, premier ministre. *Notre système socio-économique est encore hautement capitaliste. »*

Certes, le congrès de la ZANU, en août prochain, ne manquera pas de rappeler fort opportunément à ceux qui seraient tentés de l'oublier que le pays est en marche vers le socialisme. *« L'accent sera mis sur le développement des coopératives agricoles, la participation de l'Etat dans le secteur privé et la consolidation des entreprises publiques »*, précise M. Shamuyarira. Cependant, instruits par l'expérience, beaucoup d'hommes d'affaires gardent leur sang-froid. *« La rhétorique est une chose, la gestion en est une autre »*, disent-ils.

Le double langage

Jusqu'à présent, M. Mugabe s'est engagé à pas comptés sur le chemin du socialisme. A regarder le Mozambique, il sait ce qu'il en coûterait à son pays de brûler les étapes. Est-ce si « révolutionnaire » de pratiquer une politique de prise de participation publique dans certains secteurs-clés de l'économie, de hâter la naissance d'une classe de petits entrepreneurs africains, d'imposer une représentation des travailleurs dans les sociétés, de fixer le salaire minimum à un niveau décent ?

« Le gouvernement a, jusqu'à maintenant, pratiqué une politique de justice sociale », affirme M. Frank Miles, président de la Confédération des industries du Zimbabwe. Celui-ci assure n'avoir rien à redire pour le moment, sauf sur des points de détail, aux orientations du régime telles qu'elles sont mises en application par M. Bernard Chidzero, ministre des finances et du plan, ancien secrétaire général adjoint de la CNUCED, fort apprécié pour son pragmatisme.

Il n'empêche que la politique du double langage que suit M. Mugabe et les incertitudes qui en découlent pour l'avenir, expliquent, pour une large part, l'hésitation des investisseurs étrangers à placer ici leurs fonds dont le montant s'élève, depuis l'indépendance en 1980, à 170 millions de dollars seulement. Or, pour accueillir les cent mille jeunes gens qui se présentent, chaque année, sur le marché du travail, le Zimbabwe aurait besoin de 1 milliard de dollars. On est d'autant plus loin du compte que la récession mondiale n'a pas épargné le pays : la Standard Bank estime à *« au moins 25 000 »*, en 1983, la perte nette d'emplois.

Le gouvernement de M. Mugabe avait hérité d'une économie saine — une industrie diversifiée, une agriculture autosuffisante, — née de la quarantaine imposée, pendant une bonne dizaine d'années, par la communauté internationale à la « Rhodésie blanche » de M. Ian Smith, contrainte, de ce fait, de compter sur ses propres forces.

Sur cette lancée, les dirigeants de Harare ont financé une politique très active de réformes sociales. Le réalisme les conduit, aujourd'hui, faute de moyens financiers, à rectifier le tir et à suivre, voire à précéder, les recommandations du Fonds monétaire international en dévaluant la monnaie, en supprimant les subventions alimentaires, en renonçant aux emprunts à court terme, en réduisant les dépenses publiques.

Ce sont les familles à bas revenus qui pâtissent le plus de cette politique d'austérité, celles qui, selon les statisticiens, consacrent plus de la moitié de leurs ressources aux achats alimentaires. Or, entre octobre 1982 et octobre 1983, le coût de la vie a augmenté de 32,4 %. L'inflation a donc « mangé », et bien au-delà, les augmentations de salaire décidées par le gouvernement.

La terre aux Africains

La lutte contre la dissidence et, surtout, la sécheresse dont souffre le pays pour la troisième année consécutive, compliquent singulièrement la tâche des autorités qui se trouvent à court d'argent pour relever ces défis. Elles viennent de réduire de 20 %, pour les six prochains mois, les allocations de devises accordées aux industriels et aux commerçants. Si la pluie tarde à tomber, les stocks de maïs ne suffiront pas à nourrir la population ; il faudra alors se procurer cet aliment de base sur les marchés extérieurs.

Le slogan que la ZANU avait brandi pendant la lutte pour l'indépendance — *« rendre aux Africains la terre de leurs ancêtres »* — ne risque-t-il pas de rester lettre morte ? A ce jour, vingt-huit mille familles ont été réinstallées sur des domaines rachetés à des fermiers blancs. Aggravé par la sécheresse, le bilan est désastreux : le morcellement des grandes propriétés qui ont été partagées entre des gens pour la plupart sans moyens et sans compétence, s'est traduit par un retour à l'économie de subsistance et une chute de la production agricole de 25 % en 1983. Un coup d'arrêt ? Les crédits destinés à ces opérations ont été amputés de 72 % dans le budget 1983-1984. L'objectif du plan intérimaire 1982-1985 de « recaser » cent soixante-deux mille familles est une vue de l'esprit.

Le Zimbabwe vit encore sur sa lancée. Mais la machine économique se grippe, a des ratés. Le moment se prête-t-il à une nouvelle « avancée » socialiste ? Le tout est de savoir si le jeu en vaut la chandelle, quels risques M. Mugabe accepterait de courir pour rester fidèle à ses engagements. D'où viendraient les « résistances » auxquelles il s'attend ? *« Il y a, dans ce pays, beaucoup plus de capitalistes noirs que de capitalistes blancs »*, souligne un industriel.

Le déclin économique du pays est-il irrémédiable ? Le *« changement de propriétaire »* pose problème dans un pays qui a été fait par les Blancs et pour les Blancs. Aussi d'aucuns s'inquiètent-ils de voir ceux-ci quitter le navire au moment où il s'engage dans une passe difficile.

Prochain article :

QUELLE PLACE POUR LES BLANCS ?

ASIE

Chine

INITIATEUR DE LA CAMPAGNE CONTRE LA « POLLUTION DE L'ESPRIT »

Le chef de la propagande du Parti communiste aurait été écarté

De notre correspondant

Pékin. — La campagne contre la *« pollution de l'esprit »*, qui fit rage pendant plusieurs semaines, l'automne dernier, pourrait bien, en fin de compte, s'être retournée contre certains de ceux qui en furent les principaux exécutants et, dans une certaine mesure, les initiateurs. L'homme qui, actuellement, au sein de la direction du Parti communiste chinois, apparaît le plus nettement sur la sellette, est M. Deng Liqun, qui est à la fois membre du secrétariat du comité central et chef du département de la propagande.

C'est peu dire que la façon dont la campagne contre la *« pollution de l'esprit »* a été déclenchée et dont elle s'est déroulée, a été plutôt mal reçue au plus haut niveau de la hiérarchie. Ni M. Hu Yaobang, le secrétaire général du PCC, ni M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement, n'ont particulièrement apprécié l'ampleur donnée, à ses débuts, à ce mouvement. Ils y ont vu, l'un, une menace contre la politique de réformes économiques et d'ouverture vers l'étranger, l'autre, l'occasion donnée aux éléments *« gauchistes »* de l'appareil — et il n'en manque pas — de se déchaîner contre tout ce qui apparaît, à leurs yeux, comme des manifestations de tendances *« droitières »*.

Lancée une dizaine de jours après la fin de la deuxième session du comité central, en octobre dernier, cette campagne, après une phase aiguë qui a duré de trois à quatre semaines, est allée *decrescendo* à partir de la fin novembre jusqu'en février. Depuis un mois au moins, le thème a complètement disparu des journaux.

Pourtant, l'épisode n'en a pas moins laissé des traces. Des tensions, latentes depuis un certain temps, entre certains responsables ont sans doute trouvé là l'occasion de s'exacerber. Il semble bien, en particulier, que les rapports assez médiocres qu'entretenaient jusque-là M. Hu et M. Deng Liqun se soient encore détériorés. Ce dernier, a-t-il tenté, comme l'a affirmé, en dramatisant, la revue de Hongkong *Zhengming*, de monter un *« mini-coup d'Etat »* contre le secrétaire général du PCC ? A-t-il pensé qu'il lui suffirait pour l'emporter de s'abriter derrière l'autorité de M. Deng Xiaoping ?

De fait, les propagateurs du slogan exhortant à *« éliminer la pollution de l'esprit »* ont pris grand soin de se référer au discours prononcé par M. Deng Xiaoping à la deuxième session du comité central.

La question est donc de savoir si un tel mot d'ordre figurait bien dans ce discours. Il semble que non, bien qu'une réponse tout à fait claire soit difficile dans la mesure où, contrairement à ce qui aurait été envisagé, ce texte n'a pas été publié dans la presse.

Cependant, les citations diffusées depuis lors permettent de tenir pour acquis le fait que M. Deng Xiaoping avait mis en garde contre le danger d'une menace droitière, dont l'une des manifestations, selon lui, était la *« diffusion de la pollution de l'esprit »*. Le cri d'alarme lancé par le numéro un du pays aurait même été particulièrement inquiétant.

On peut comprendre que le principal responsable de la propagande ait jugé nécessaire, pour parer à une telle catastrophe, de déclencher une action de sauvegarde d'une grande envergure.

La décision du comité central, n'exigeait-elle pas, du reste, qu'il fût *« résolument mis fin à l'état de faiblesse et d'impuissance qui se manifeste dans le travail idéologique et politique (...) et que soit combattue fermement et éliminée l'influence des idées erronées de « gauche » et de « droite »*. A aucun moment, toutefois, il n'était appelé expressément à *« éliminer la pollution de l'esprit »*. Il était simplement dit qu'il fallait *« oser lutter contre les forces hostiles qui sapent le socialisme et combattre les idées décadentes de la bourgeoisie, la pollution morale (...) »*.

C'est sans doute pour avoir négligé ce genre de subtilités sémantiques que M. Deng Liqun a dû faire machine en arrière et mettre fin progressivement à une campagne qu'il avait puissamment contribué à mettre sur orbite. Mais à s'être si lourdement trompé, au risque de réveiller à l'étranger des doutes envers la stabilité du régime chinois, M. Deng Liqun pouvait-il demeurer longtemps à la tête du département de la propagande ?

Question délicate, dans la mesure où une sanction trop nette risquait d'apparaître comme le signe d'une fissure au sein de l'équipe réformatrice qui — depuis le troisième plénum de décembre 1978, et plus encore depuis le douzième congrès du PCC en 1982 — dirige le pays. Mais, en même temps, l'épisode de la campagne pour *« l'élimination de la pollution de l'esprit »* avait réveillé trop de craintes, y compris dans le PCC, pour qu'une leçon n'en soit pas tirée.

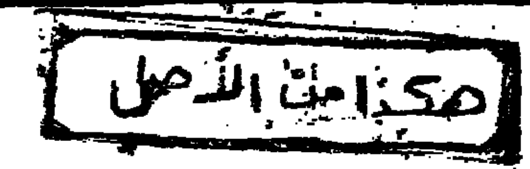
M. Deng Liqun est-il démissionnaire ? Si l'on en croit les informations de bonne source, une série de réunions élargies du bureau politique se seraient déroulées de la mi-mars au 6 avril, pour débattre de cette question et des problèmes liés au travail de propagande. Ces discussions se seraient conclues par la décision de décharger M. Deng Liqun de ses responsabilités à la tête de la propagande, tout en lui conservant sa place au sein du secrétariat. Mais la décision n'est pas officielle, et, tant qu'elle ne le sera pas, une certaine prudence doit être observée. Le travail de propagande serait, pour le moment, assuré conjointement par deux autres membres du secrétariat, MM. Xi Zhongxun et Hu Qili, qui ont d'ailleurs fait, mercredi, une apparition à une réunion consacrée à l'action envers les Chinois d'outre-mer, où M. Deng Liqun, normalement, aurait dû, lui aussi, se trouver.

MANUEL LUCBERT.

Sri-Lanka

LES ÉMEUTES DE JAFFNA ONT FAIT DES DIZAINES DE VICTIMES

Les violences ont continué, mercredi 11 avril, pour la troisième journée consécutive, dans le district de Jaffna, au nord du pays, entre séparatistes tamouls du mouvement des Tigres et forces de l'ordre. Trente-cinq de ces derniers ont été tués mercredi, selon des sources officielles, alors qu'ils attaquaient pour la seconde fois un temple bouddhiste. A ce chiffre, il faut ajouter les pertes civiles, la police ayant ouvert le feu sur la foule, selon des informations non confirmées, faisant une cinquantaine de morts. Les Tigres ont attaqué un poste de police, des banques et des bâtiments officiels, tendu des embuscades, établi des barrages autour de Jaffna, dont ils tenteraient d'obtenir l'évacuation de la population civile. Le couvre-feu a été à nouveau imposé, tandis que la marine patrouille pour empêcher l'infiltration de guérilleros venus de l'Inde voisine, où ils sont entraînés dans des camps. Lundi, le président srilankais, M. Jayewardene, a affirmé que *« les dirigeants du Mouvement sécessionniste sont en Inde. Ils y reçoivent de l'argent. Ils veulent faire du Sri-Lanka un Etat communiste »*. — (UPI, AFP).



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Nicaragua

SELON LE « WASHINGTON POST »

M. Reagan avait décidé lui-même le minage des ports

La CIA a interrompu le minage des ports nicaraguayens, et il est vraisemblable qu'elle ne le reprendra pas : c'est ce qu'a indiqué, mercredi 11 avril, un haut fonctionnaire du gouvernement américain qui a requis l'anonymat. Il a ajouté que cette décision avait été prise avant le vote du Sénat, mardi, demandant la cessation du sabotage, et qu'elle n'avait pas été influencée par la vague de critiques venant de la communauté internationale.

Le même responsable estime en outre que la résolution votée par les sénateurs, bien qu'elle ne soit pas contraignante, entraînera sans doute la cessation définitive du minage des ports nicaraguayens.

Le vote avait été acquis par 84 voix contre 12. Il s'agissait d'un échec important pour la politique centre-américaine de M. Reagan, puisque les Républicains sont majoritaires au Sénat. La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, à majorité démocrate, a voté mercredi une résolution dans le même sens.

La chaîne de télévision CBS, citant de hauts responsables gouvernementaux, a indiqué que le minage des ports serait totalement arrêté la semaine prochaine si la Chambre des représentants n'approuvait pas, au cours de son débat de cette semaine, une aide financière de 21 millions de dollars aux « contras » nicaraguayens. Or on s'attend à un vote défavorable des représentants, après les révélations sur le rôle de la CIA dans la guerre contre les sandinistes.

« Il y a une vague d'hystérie dans cette affaire. Nous ne sommes pas en guerre », a déclaré M. Reagan mardi, au cours d'un dîner offert en l'honneur du président de la République dominicaine, M. Jorge Blanco. Mercredi, la Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire sur l'interruption des opérations de minage. Selon le *Washington Post*, celles-ci avaient été personnellement approuvées par M. Reagan en février, sur recommandation de M. Robert McFarlane, conseiller pour la sécurité nationale, ainsi que du Pentagone, et malgré les *« réticences »* du secrétaire d'Etat, M. Shultz.

A Bruxelles, nous indique notre correspondant Jean Wetz, le chargé d'affaires des Etats-Unis a été appelé au ministère des relations extérieures pour entendre une protestation du gouvernement belge contre le minage des ports nicaraguayens. Bruxelles s'est interdit cependant de prendre nettement position sur les responsabilités de Washington dans cette affaire.

● *Une déclaration de M. Labarrère.* — M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a évoqué, mercredi 11 avril, à l'Assemblée nationale, à Paris, la proposition française de déminage des ports du Nicaragua. En réponse à une question de M. Robert Montdargent (PC-Val-d'Oise), M. Labarrère a notamment déclaré : *« Le gouvernement français condamne toute entrave à la libre navigation, où qu'elle se produise (...). Notre pays a consulté les pays de la région. Il procède à un échange de vues avec d'autres pays européens pour connaître leurs impressions et leurs intentions. Mais si une action doit être entreprise, il appartient aux pays de la région d'en décider. Certains ont été consultés par lettre. D'autre part, le sujet a été examiné au cours de la réunion de coopération politique qui a eu lieu le 9 avril entre les pays européens. Les opinions convergent pour exprimer la même inquiétude. »*

CINQ MILLE PRISONNIERS POLITIQUES

Bonn *(AFP)*. — Plus de cinq mille personnes sont détenues au Nicaragua pour raisons politiques : mille cinq cents se trouvent dans quelque cent quarante prisons des services secrets, a affirmé, le mercredi 11 avril à Bonn, M. José Esteban Gonzalez, ancien président de la commission nicaraguayenne des droits de l'homme, exilé au Costa-Rica.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gonzalez a déclaré qu'environ trois mille huit cents personnes étaient emprisonnées pour des délits commis, selon les autorités sandinistes, pendant le régime somoziste. En outre, *« quelque douze mille Indiens Miskitos ont été déportés de leurs villages et rassemblés dans le camp de Tasma-Pri »*.

Interrogé sur le minage de ports nicaraguayens, M. Gonzalez a reconnu la participation de la CIA à ces opérations, tout en dénonçant *« le pharisaïsme de la politique internationale »*. *« Qu'est-ce qui est le plus grave,* a-t-il demandé, *le minage des ports ou la destruction de villages entiers entraînant la fuite de près de trente mille personnes hors du pays, ou encore les attaques terroristes de groupes sandinistes au Costa-Rica ? »*

M. Gonzalez, fondateur, en 1977, de la commission des droits de l'homme au Nicaragua, avait été limogé en 1979 par le gouvernement Somoza qui l'accusait d'être *« communiste »*. Il déclare avoir tenté de poursuivre ses activités sous le régime sandiniste, mais celui-ci l'a accusé d'être un *« contre-révolutionnaire »* et l'a condamné par contumace en mai 1982 à seize ans de prison, deux ans de travaux forcés et cinq ans de liberté surveillée.

La CIA a mis fin à ses opérations

(Suite de la première page.)

« Quatre à six vedettes attaquent en même temps, poursuit le capitaine Aleman. *Elles sont équipées de mitrailleuses de 60 et de canons de 20 millimètres. Il y a trois hommes à bord de chaque bateau. Ce ne sont pas de vulgaires « contras », mais des spécialistes, des professionnels. »*

Pressé de questions, le capitaine n'est pas sûr que ce soit *« toujours la même frégate »*, mais il est catégorique sur un point. *« Les piranhas » ne viennent pas du Honduras.* » Il ajoute : *« Nous sommes un petit pays pauvre. Nous nous défendons avec des moyens artisanaux. Nous affrontons un blocus virtuel. Mais nous ne renoncerons jamais à nous défendre pour faire valoir nos droits. »*

Il suffit de passer une journée à Puerto-Corinto pour se convaincre effectivement de la pauvreté des moyens des Nicaraguayens. Les vedettes livrées par la France, il y a deux ans, et *« qui ont participé à une trentaine de combats ces dernières semaines »*, précise le capitaine Aleman, gisent désarticulées, dans un bassin de radoub du port militaire. Un bien grand mot pour un appontement médiocre. Les conséquences économiques du minage des ports inquiètent beaucoup les sandinistes. C'est l'époque où le coton doit être exporté. On en voit des centaines de balles à l'air libre autour de Corinto, faute de hangars adéquats. Les pluies arrivent à la fin avril et risquent donc de détruire une partie de la récolte, si les stocks ne sont pas embarqués.

« Les Américains cherchent à créer un climat d'insécurité, dit un administrateur du port. *Soixante-cinq pour cent de tout notre trafic, importation et exportation, passent par Corinto. Ce qui représente 1 200 000 tonnes par an. Il est vital pour nous de rétablir la liberté de circulation. Nous avons promis aux sociétés étrangères et aux compagnies d'assurances que nous ferons notre possible pour que tout redevienne normal. »*

Pourtant, deux cargos mexicains ont préféré ne pas entrer dans le port de Corinto la semaine dernière. Et un chargement de 1 000 tonnes de lait est en souffrance dans un port du Costa-Rica ; 5 000 tonnes de fret destinées au Nicaragua sont bloquées au Costa-Rica. Plusieurs navires ont été volontairement déroutés, dont trois cargos ouest-allemands et un français, le *Lafayette*.

MARCEL NIEDERGANG.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● DEUX ECCLÉSIASTIQUES ACCUSÉS DE TORTURES. — Une liste de quarante et une personnes accusées de tortures et d'assassinats dans les locaux de l'école de mécanique de la marine, à Buenos-Aires, a été rendue publique le mercredi 11 avril par la commission nationale argentine sur les disparitions, que préside l'écrivain Ernesto Sabato. Outre le contre-amiral Ruben Chamorro, ancien directeur de l'école, et le lieutenant Alfredo Astiz, deux ecclésiastiques figurent sur cette liste : le père Gracelle et le chapelain de l'école, le père Sosa. — *(AFP.)*

Australie

● NOUVEL HYMNE NATIONAL. — *Advance Australia fair (en avant, belle Australie)*, remplacera désormais le *God Save The Queen* comme hymne national australien, a décidé, mercredi 11 avril, le gouvernement travailliste. Les paroles du nouvel hymne, qui était déjà utilisé, depuis 1976, concurremment avec l'hymne britannique, seront modifiées pour en retirer toute trace de « sexisme ». Ainsi, *« Réjouissons-nous, fils d'Australie »* deviendra *« Réjouissons-nous tous, Australiens »*.

Bangladesh

● NOUVELLE AIDE DE 1,7 MILLIARD DE DOLLARS. — Le consortium des treize pays aidant le Bangladesh, réuni au siège européen de la Banque mondiale à Paris les 9 et 10 avril, s'est engagé à fournir pour l'exercice 1984-1985 une aide de 1,716 milliard de dollars, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'an dernier. — *(AFP).*

Chili

● ARRESTATION D'UN JOURNALISTE. — Le directeur de l'hebdomadaire d'opposition *Analisis*, M. Juan Pablo Cardenas, a été arrêté le mardi 10 avril, à Santiago, et sera jugé pour injures au chef de l'Etat et incitation à la subversion. Son journal, ainsi que trois autres hebdomadaires, vient d'être soumis à la censure préalable. Le procureur militaire de Santiago a, d'autre part, requis la peine de mort contre sept militants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), accusés du meurtre de deux policiers. Enfin, l'épiscopat a lancé mercredi un appel au général Pinochet, lui demandant de rétablir prochainement la démocratie. — *(AFP, Reuter.)*

Pologne

● APPEL A MANIFESTER LES 1er ET 3 MAI. — La commission provisoire de coordination (clandestine) de Solidarité a appelé les Polonais à participer à des *« manifestations de masse à caractère pacifique »*, les 1er et 3 mai, à l'occasion de la fête du travail et de l'anniversaire de la Constitution démocratique de 1791. En 1982 et 1983, ces deux journées avaient donné lieu à d'importantes démonstrations, accompagnées parfois de heurts violents avec la police. Cependant, le dernier appel à manifester lancé par la direction clandestine de Solidarité, le 17 décembre dernier, avait été peu suivi, en raison, semble-t-il, des importantes mesures d'intimidation prises par des forces de l'ordre de plus en plus efficaces. — *(AFP, UPI.)*

RFA

● DIX-SEPT MILLE ÉMIGRÉS DE RDA. — Dix-sept mille Allemands de l'Est ont été autorisés à émigrer vers la République fédérale depuis le début de l'année, a annoncé mercredi 11 avril le ministre des affaires sociales du Land de Hesse, où se trouve la cité de transit de Giessen.

D'autre part, les Etat-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont protesté mercredi contre la brutalité des méthodes des gardes frontières est-allemands à Berlin : dimanche, deux hommes avaient tenté de franchir le mur ; l'un d'eux y est parvenu en dépit des tirs, l'autre est retombé du côté est-allemand. — *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Le Likoud envisage la création de vingt-cinq implantations dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Nous devons créer des faits accomplis »*, lançait récemment le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, lors d'une cérémonie marquant le trente-cinquième anniversaire de la création d'Eilat, seul port du pays sur la mer Rouge. *« Dans les années 50,* ajoutait-il, *plus d'un diplomate mettait en doute l'appartenance de cette ville à l'Etat d'Israël. Qui oserait en faire autant aujourd'hui ? Cela doit nous servir d'exemple pour l'avenir, nous devons remplir de juifs la terre d'Israël. »*

Pour la coalition gouvernementale, cette profession de foi a soudain pris un caractère urgent. Le Likoud se sent d'autant plus astreint à créer au plus vite des *« faits accomplis »* — c'est-à-dire des implantations juives dans les territoires occupés — qu'il n'est pas du tout assuré de conserver le pouvoir après les élections législatives du 23 juillet.

Ainsi, la commission interministérielle pour les implantations, qui rassemble des membres du gouvernement et des représentants de l'Agence juive, s'est réunie cinq fois en un mois. Un tel rythme n'avait jamais été atteint, même à l'époque où cet organisme, chargé d'autoriser les implantations, était dirigé par le général Ariel Sharon, pourtant activiste en la matière. Une nouvelle réunion se tiendra la semaine prochaine.

La séance du mercredi 11 avril a donné lieu à une passe d'armes entre plusieurs ministres et l'un des responsables de l'Agence juive, M. Ra'Anan Weitz. *« Le problème des implantations,* a déclaré ce dernier après avoir claqué la porte, *est l'un des plus graves qui soient. Il doit être tranché par la nation et non pas à la hâte par un petit comité. »* A quoi le vice-ministre de l'agriculture, M. Michaël Dekel, répliqua : *« Il faut créer un maximum d'implantations, et vite. Les questions budgétaires pourront toujours être réglées plus tard. »*

Président de la commission et dirigeant du parti Tehya (Renaissance), le ministre de la science, M. Youval Neeman, reproche à M. Weitz de faire de l'obstruction pour des *« raisons politiques »*. Voilà un curieux grief de la part d'un fervent idéologue, partisan de l'annexion immédiate des territoires occupés. M. Neeman rêve d'y installer cent mille juifs d'ici un an. *« Le sionisme,* dit-il, *ne s'arrête pas à trois millions et demi d'habitants* (la population juive d'Israël). » Pour l'instant, trente-cinq mille juifs vivent en Cisjordanie.

Il existe quatre-vingt-deux implantations juives en Cisjordanie. Selon le vice-premier ministre et ministre de l'habitat, M. David Lévy, quarante d'entre elles se trouvent dans des régions où la colonisation n'est pas contestée dans son principe par l'opposition travailliste, à savoir près de Jérusalem, dans la vallée du Jourdain et sur des collines désertiques. Les quarante-deux autres sont situées dans des régions controversées. Des travaillistes rappelleront, lors de la prochaine campagne électorale, leur hostilité à la poursuite du programme d'implantations dans les *« zones à forte densité de population arabe »*.

Pour sa part, le Likoud envisage la création de vingt-cinq implantations au cours des douze prochains mois, dont treize avant l'été. Ce chiffre témoigne d'une nette accélération de la colonisation qui, pourtant, ne comble pas les plus zélés. Le mouvement religieux Goush Emounim (Bloc de la foi) accusait, il y a peu, le Likoud d'avoir pris *« deux ans de retard »* sur son programme.

Les nouvelles implantations sont souvent d'anciens postes militaires qui changent seulement de fonction et de locataires. Leur taille est beaucoup plus modeste que par le passé. L'important, aux yeux du Likoud, est bien de créer un maximum de *« faits accomplis »*, si modestes soient-ils, dans un premier temps. Le ministre de la défense, M. Cohen Orgad, avait songé, il y a quelques mois, à imposer un *« gel économique »* des implantations, projet bien vite abandonné au profit d'un simple *« ralentissement »* de la colonisation.

Son coût est difficile à chiffrer car elle relève de divers ministères. La part du budget de l'Etat affectée cette année aux implantations avoisine, estime-t-on, 300 millions de dollars. Le grand argentier aurait accepté — élections obligent — de *« débloquer »* l'essentiel de cette somme avant juillet.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Jumelage de Tibériade avec Montpellier

De notre envoyé spécial

Avec Tibériade, en Israël, Montpellier vient de signer son cinquième jumelage, se joignant ainsi à la quinzaine de cités françaises ayant conclu un accord similaire avec une agglomération de l'Etat hébreu. Cette décision satisfait tout naturellement les quatre mille familles de la communauté juive de Montpellier et a obtenu l'aval des conseillers de l'opposition. Elle a, en revanche, soulevé un certain nombre de réticences chez des intellectuels, à l'Association franco-arabe et au PSU, seul parti membre du conseil municipal à s'être abstenu lors du vote.

A l'occasion de la ratification du protocole, une délégation s'est rendue en Israël du 1er au 8 avril. Conduite par le maire M. Georges Frèche, député (PS), elle regroupait représentants politiques et autorités religieuses.

Les rencontres furent celles de deux vieilles dames chargées d'histoire. Montpellier fête son premier millénaire en 1985, et Tibériade, l'une des quatre villes saintes, approche de son second. *« La même lumière des deux côtés de la Méditerranée »*, évoquée par M. Frèche, recouvre cependant des réalités bien différentes.

La capitale de la Galilée a une population dix fois moindre, très peu d'industries et ne connaît qu'un tourisme de passage essentiellement tourné vers le très moderne établissement thermal situé sur le bord du lac. L'installation d'une communauté francophone sépharade s'est faite dans une architecture sommaire articulée autour de cités-dortoirs bordant la ville. D'autre part, la volonté de développer un tourisme de loisirs, avec la construction de marinas, d'un parc d'attractions et de grands hôtels, sans schéma d'urbanisation, risque à terme d'enlaidir les rives du lac, à l'image de la Costa Brava en Espagne.

Sur le plan politique, c'est à un maire soutenu par les religieux, M. Bibi, qu'aura affaire l'élu socialiste du Languedoc.

Ces différences compliqueront sans doute les projets de coopération, pourtant nombreux. Outre les traditionnels voyages de jeunes et du troisième âge, il est prévu des accords dans le domaine médical (rhumatologie et établissement thermal) et agricole (centre de recherche agronomique et kibboutzim). Les premiers échanges culturels auront lieu au Festival de danse de Montpellier, et lors d'une tournée de Jérôme Savary en Israël.

D. H.-G.

Le Caire se défend d'avoir violé le traité israélo-égyptien

De notre correspondant

Le Caire. — Le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, a rejeté, le mercredi 11 avril, les accusations de *« violation du traité de paix »*, formulées vendredi 6 avril, à l'égard du Caire, par son homologue israélien M. Moshe Arens.

Le ministre égyptien, qui assistait aux grandes manœuvres annuelles des forces armées, a fait part du *« peu d'intérêt »* que son pays accordait à de *« telles allégations »* et a souligné que *« l'Egypte respectait ses engagements »*. M. Arens avait accusé Le Caire de *« mettre en place une infrastructure militaire permettant le transfert rapide de l'équivalent de trois divisions au Sinaï »*, alors que les accords de Camp David limitent à une seule division la présence militaire égyptienne dans la péninsule. Répondant, enfin, aux menaces implicites contenues dans les déclarations de M. Arens, le ministre égyptien de la défense a affirmé : *« Nous savons comment défendre notre pays. »*

On note au Caire que les déclarations du ministre israélien ont été faites à la veille des grandes manœuvres égyptiennes qui ont commencé samedi 7 avril, près de Suez, et donc à quelques kilomètres du Sinaï. Ce n'est pas la première fois que les responsables de l'Etat hébreu accusent l'Egypte de violer l'annexe militaire du traité de paix israélo-égyptien de mars 1979.

La phase la plus importante de ces manœuvres consistait à enrayer une attaque menée par une armée disposant d'un armement américain (blindés M-60, chasseurs F-16, missiles antiaériens Hawk), puis à passer à la contre-offensive. Ces manœuvres, qui devaient prendre fin ce jeudi 12 avril, sont les plus importantes menées depuis plusieurs années par l'armée égyptienne, et la nature de l'armement et du terrain ne sont pas sans rappeler la guerre égypto-israélienne d'octobre 1973.

A. B.

● *Assassinat d'un député de l'opposition.* — Un député du parti d'opposition, le Wafd, a été assassiné le mardi soir 10 avril, dans sa circonscription de Port-Saïd. La presse égyptienne, qui écarte l'hypothèse d'un attentat politique, croit en un crime crapuleux, le député, Abdel Moneim Osman, ayant été poignardé par un repris de justice.

Le député, qui se préparait à participer à la campagne pour les élections législatives, prévues pour le 27 mai prochain, avait quitté les rangs du Parti national démocrate (PND, au pouvoir), pour rejoindre ceux du Wafd, en février dernier. — *(Corresp.)*

Emirats arabes unis

LES AMANTS D'ABOU-DHABI ONT ÉTÉ GRACIÉS

Selon diverses sources occidentales, le couple de jeunes employés de maison, l'Indien Kondela et la Cinghalaise Chahila (celle-ci étant enceinte), qui avaient été condamnés à mort pour *« adultère »* à Abou-Dhabi (*le Monde* du 23 mars), ont été graciés par l'émir Zayed, chef de l'Etat des Emirats arabes unis. Ils auraient été expulsés de ce pays.

A la suite de l'écho donné à cette affaire par les médias internationaux et de la campagne engagée par l'organisation humanitaire suisse Terre des hommes de M. Edmond Kaiser, diverses interventions avaient eu lieu auprès des autorités d'Abou-Dhabi, notamment de la part du gouvernement de Colombo, du Parti social-démocrate ouest-allemand et de l'ayatollah iranien établi à Paris, M. Mehdi Rouhani.

Quoi qu'il en soit, comme l'a écrit Edmond Kaiser, le problème des *« dispositions pénales sauvages qui mènent à la lapidation à mort de personnes »*, chaque année, dans plusieurs pays islamiques, reste posé au regard des droits de l'homme.

Liban

Le retour de la force arabe de dissuasion à Beyrouth paraît peu probable

De notre correspondant

Beyrouth. — Une petite phrase de M. Assem Kanso, l'homme par excellence des Syriens au Liban, a fait se répandre comme une traînée de poudre une rumeur jusque-là rampante : *« La FAD* (Force arabe de dissuasion, c'est-à-dire l'armée syrienne) *revient. »*

« Le retour de la force arabe de dissuasion, avait déclaré M. Kanso, *semble être la solution unique et la plus facile. Si les Forces libanaises n'acceptent pas ce retour par les voies politiques, la solution militaire sera inévitable. »* Revenant à la charge mercredi, il a fait valoir : *« Le retour des forces syriennes pourrait être l'ultime tentative en vue d'imposer une solution nationale au Liban. »*

Le mufti sunnite Cheikh Hassan Khaled ajoutait, pour sa part : *« Si les parties sont d'accord sur l'entrée de l'armée syrienne pour assurer la séparation des forces, nous n'y avons aucune objection. »*

Mardi, M. Soleiman Frangié, maronite et fidèle allié de la Syrie, avait déclaré, de son côté : *« Le retour de la FAD constitue la seule solution de la crise libanaise mais les agents d'Israël et les marchands de confessionnalisme et de nationalisme ne permettront pas sa réalisation. »*

Un tel faisceau de prises de position, en quarante-huit heures, semble traduire, à première vue, une volonté de retour militaire à Beyrouth de la part de la Syrie. La réalité est plus complexe.

Ainsi que l'a souligné un dirigeant de l'opposition, hormis une satisfaction d'amour-propre, la Syrie ne trouverait que des inconvénients à céder à la tentation d'un retour de ses forces à Beyrouth, un an et demi après qu'elle en a été expulsée par Israël.

Outre qu'elle implique une sorte de « feu vert » d'Israël, difficile à obtenir dans les circonstances présentes, la réinstallation des troupes syriennes à Beyrouth risquerait, en effet, de les entraîner assez rapidement dans des conflits avec les factions occupant le terrain. Et en premier lieu avec les milices de Beyrouth-Ouest, leurs alliées. Le contre-pouvoir établi dans cette partie de la capitale étant principalement entre les mains d'Amal (milices chiites), c'est avec celles-ci que les troupes syriennes, si elles réinvestissaient les lieux, pourraient se trouver directement en opposition. Ce qui expliquerait la réaction plutôt favorable du mufti sunnite à un tel retour de nature à réduire une prééminence chiite aujourd'hui évidente.

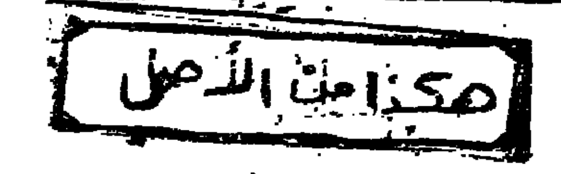
Pour le PSP (druze), le problème serait moins aigu dans la mesure où la montagne, fief de M. Joumblatt et préoccupation prioritaire pour lui, serait peu concernée par le retour des troupes syriennes. Celles-ci, pour de multiples raisons, notamment un inéluctable veto israélien, éviteraient certainement de s'installer dans le Chouf.

Même stationnées à Beyrouth-Ouest, les troupes syriennes auraient en outre tout de suite maille à partir avec les forces libanaises chrétiennes déployées le long de la ligne de front à Beyrouth-Est et pour lesquelles un retour des forces de Damas est totalement inacceptable.

Le retour des forces syriennes est donc considéré ici comme peu probable dans la mesure où Damas dispose d'atouts importants dans tous les camps sans avoir à affronter les aléas qui résulteraient d'un redéploiement de son armée à Beyrouth. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le régime syrien traverse actuellement sur le plan intérieur une phase délicate, dans laquelle il devrait éviter le risque de se réembourber dans la capitale libanaise.

LUCIEN GEORGE.

● *Le RPR et l'OLP.* — Au cours de sa rencontre avec le comité directeur du conseil représentatif des institutions juives de France, le 9 avril (*le Monde* du 12 avril), M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a indiqué que, *« si le RPR revenait aux affaires, il demanderait la fermeture du bureau de l'OLP à Paris, compte tenu des dernières déclarations de M. Yasser Arafat »*. Selon M. Pons, *« la paix au Proche-Orient ne passe pas par l'OLP »*.



هكذا من الأصل



Why is the export director of an Italian car company sharing an English-speaking newspaper with his Swiss agent?

Swiss, Italian, English, German...in today's car industry the words have less and less meaning.

With parts manufactured in several different countries, assembled in yet another and then sold all over the world, the car is now a multi-national product.

And, to be successful, its executives need a newspaper which is put together in the same way.

The Financial Times has one of the largest teams of full-time correspondents on any European newspaper.

The daily coverage of business news from Europe, the Middle East, the United States, Japan and the Far East is earlier than other newspapers.

And the news is interpreted for Europeans by Europeans.

World news. News of European companies. Market trends. Prices. Exchange rates. All these, together, build a picture of the market as a whole.

The Financial Times interprets the world of business to the European business world every day. It is where the day's business begins.

Everyone speaks the Financial Times.

For more information about how to receive a regular copy of the FT, or if you would like to know more about using English for Business and would like full details of the Harraps/Financial Times Business English Course, ring or write to, Ben Hughes, Financial Times (Europe) Ltd., Centre d'Affaires Le Louvre, 168 rue de Rivoli, F-75044 Paris Cedex 01. Tél: 297 0623, Tx: 220044.

Le Monde

politique

LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La fin des syndics

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le mercredi 11 avril, le projet de loi supprimant la profession de syndic et créant les professions d'administrateur judiciaire, de mandataire liquidateur et d'expert en diagnostic d'entreprise, troisième et avant-dernier volet de la grande réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter : il ne lui reste plus qu'à faire approuver – mais ce ne sera pas pour cette session – la réforme des tribunaux de commerce.

L'opposition s'est abstenue sur ce projet qu'ont approuvé les élus du PS et du PC. C'est que personne ne niait la nécessité d'une modification du statut des personnes chargées de gérer une entreprise en règlement judiciaire ou de procéder à sa liquidation.

M. Serge Charles (RPR, Nord), seul député de l'opposition à avoir participé à ce débat, l'UDF ayant particulièrement brillé par son absence, a lui-même souligné qu'il était *« nécessaire de réformer »*, mais pour lui, *« l'angle choisi »* n'est pas bon; il reproche la *« césure »* entre les administrateurs judiciaires et les mandataires liquidateurs, critiquant la répartition des tâches entre eux, trouvant que le liquidateur n'aura pas assez de pouvoir, et jugeant inutile la *« barrière infranchissable »* placée entre les deux professions.

C'est pourtant l'innovation la plus importante du projet gouvernemental. M. Badinter et la majorité estimant que la même personne ne peut remplir deux tâches parfois contradictoires : tenter de sauver une entreprise et défendre les intérêts de ses créanciers.

Le texte prévoit que les administrateurs judiciaires *« sont les mandataires chargés par décision de justice d'administrer les biens d'autrui ou d'exercer des fonctions d'assistance ou de surveillance de la gestion de ces biens »*, notamment en application du projet de loi adopté la veille sur les règlements judiciaires. Toutefois, un amendement de la commission des lois, présenté par son rapporteur, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), a précisé que les membres des professions judiciaires et juridiques, notamment les avocats, pourront recevoir *« de manière occasionnelle »* la mission d'administrer les biens d'autrui.

Le projet du gouvernement prévoit que ces administrateurs seront inscrits sur une liste nationale d'aptitude, mais la commission a fait ajouter, *« pour éviter une éventuelle invasion de la province par les grandes études parisiennes »*, que cette liste nationale serait répartie en sections régionales. Les administrateurs devront être de nationalité française, âgés de moins de soixante-cinq ans, présenter des *« garanties de moralité suffisantes »*, avoir subi *« avec succès l'examen d'aptitude »* après l'*« accomplissement d'un stage professionnel »* ; mais des dérogations pourront être apportées à ces dernières dispositions. Cette profession sera incompatible avec l'exercice de toute autre profession, en particulier celle de mandataire liquidateur, mais il est admis que ses membres pourront avoir des activités d'enseignement et de conseil.

Une commission nationale, composée de quatre magistrats, d'un membre de l'inspection générale des finances, de deux personnes qualifiées et de deux administrateurs judiciaires, disposera de pouvoirs disciplinaires. De plus, les administrateurs judiciaires seront *« placés sous la surveillance du ministère public »* et seront soumis à des inspections de l'autorité publique. La commission a aussi fait préciser que d'autres personnes ne pourront user d'une dénomination pouvant prêter à confusion.

Trois ans pour choisir définitivement

Les mandataires liquidateurs sont ceux *« chargés par décision de justice de représenter les créanciers et de procéder éventuellement à la liquidation d'une entreprise »*. Ils seront organisés sur le même modèle que les administrateurs judiciaires, si ce n'est qu'ils seront inscrits sur des listes régionales et ne pourront, sauf exception, intervenir en dehors de leur région.

Pour les experts en diagnostics d'entreprises, le gouvernement a, de lui-même, proposé un certain nombre d'amendements modifiant sensiblement son projet initial, de façon à aligner leur statut sur celui des experts judiciaires actuels. Ils seront *« désignés en justice pour établir un rapport sur la situation économique et financière d'une entreprise en cas de règlement amiable judiciaire ou concourir à l'élaboration d'un tel rapport en cas de règlement judiciaire »*. Leur titre sera d'ailleurs celui d'*« expert judiciaire »*.

Les administrateurs judiciaires et les mandataires liquidateurs devront adhérer à une caisse de garanties et s'assurer, pour le cas où serait mise en cause leur responsabilité civile professionnelle. Quant à leurs rémunérations, M. Badinter a expliqué que *« étude et concertation »* se poursuivent *« pour déterminer un mode de rémunération juste et garantissant l'indépendance des professionnels »*.

Il a convaincu le groupe communiste de retirer un amendement qui interdisait que ces professionnels soient *« intéressés personnellement à la liquidation d'une entreprise »*.

Les syndics et administrateurs judiciaires actuellement en fonction devront choisir de s'inscrire soit comme administrateur judiciaire, soit comme mandataire liquidateur. Cette possibilité est aussi ouverte aux personnes exerçant ces professions à titre accessoire. Les uns et les autres pourront *une fois*, dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, modifier leur choix.

Le gouvernement avait déposé un amendement prévoyant que des décrets en Conseil d'État offriraient à ceux qui exerçaient ces activités à titre principal la possibilité d'accéder, sous certaines conditions, aux professions d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, d'avocat-avoué à la Cour d'appel, de notaire, de commissaire-priseur, d'huissier de justice, de greffier des tribunaux de commerce et de conseil juridique. M. Raymond Forni, président de la commission des lois, s'étant étonné d'un dépôt tardif, M. Badinter a accepté de retirer son amendement et de revoir le problème dans la suite des navettes parlementaires.

En revanche, il est admis que, pendant un délai de trois ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, une juridiction pourra désigner comme administrateur judiciaire un mandataire liquidateur et réciproquement, sans que toutefois une même personne puisse exercer les deux missions pour une même entreprise. Enfin, il est prévu que ce texte s'appliquera dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte.

THIERRY BRÉHIER.

● RECTIFICATIF. – Dans le compte rendu des débats sur le projet de loi relatif au règlement judiciaire, une erreur de transmission nous a fait écrire que le gouvernement avait accepté seize amendements de fond déposés par l'opposition *et* quatre très significatifs. Il fallait lire seize amendements de fond, *dont* quatre très significatifs.

La CGT veut mobiliser la Lorraine

(Suite de la première page.)

Et, même si elle n'entend pas, non plus, relâcher sa vigilance sur les autres secteurs menacés (automobile ou construction navale), elle centre son action sur les sites sidérurgiques.

M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique du Parti communiste, a réaffirmé, mercredi, *« le soutien de* [son] *parti à la lutte responsable et utile »* des sidérurgistes. Les élus et les responsables lorrains du PCF participent activement à la préparation de la manifestation de vendredi.

M. André Lajoinie, membre du comité central, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, avait indiqué, le 9 avril, après avoir été reçu par M. Pierre Mauroy, que le PCF n'entendait pas tenter de *« chapeauter »* la manifestation. Après avoir, dans un premier temps, envisagé de participer à la marche, comme l'avait annoncé M. Georges Marchais le 2 avril à la télévision, les dirigeants communistes ont estimé préférable de ne pas rendre la tâche de la CGT plus difficile, localement, en donnant l'impression de chercher à « récupérer » la mobilisation en Lorraine. En outre, la tournure que peut prendre la manifestation est incertaine. Et il serait dommageable, pour la direction du PCF, d'être si peu que se soit compromise par des débordements incontrôlables.

Au surplus, les communistes veulent garder le maximum de liberté d'appréciation sur la situation qui sera créée au lendemain de la manifestation.

La communication présentée, mercredi 11 avril, devant le conseil des ministres, par le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, sur la mise en œuvre des actions de redéploiement industriel en Lorraine n'a donné lieu à aucun débat. Toutefois, le premier ministre a justifié la décision prise d'exonérer des charges sociales, pendant trois ans, les employeurs qui créeront des emplois autour des deux pôles de conversion de Longwy et Pompey.

Cette intervention de M. Pierre Mauroy avait, d'une certaine façon, valeur de mise au point. Au cours de la réunion du comité interministériel du lundi 9 avril, à l'hôtel Matignon, les délibérations préparatoires à cette décision avaient mis en évidence, en effet, l'existence de divergences à l'intérieur du gouvernement à ce sujet. Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, en particulier, avait exprimé son désaccord. M. Pierre Bérégovoy avait souligné, d'une part, qu'une telle décision ne manquerait pas d'accréditer l'argument du CNPF selon lequel les charges sociales constituent un facteur de chômage; d'autre part, que cette orientation irait à l'encontre de la recherche de l'équilibre du système de financement de la Sécurité sociale.

Le ministre de l'économie, des finances et du budget avait manifesté, lui aussi, certaines réserves. M. Jacques Delors avait indiqué qu'une telle exonération reviendrait, en fait, à créer certaines zones franches, alors que l'institution de celles-ci n'avait pas été retenue quelques semaines auparavant. Le ministre de l'économie avait aussi estimé que ces dispositions spécifiques ne seraient pas de nature à encourager les investissements industriels dans d'autres régions.

Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, avait exprimé son accord avec M. Bérégovoy contre une mesure qui paraissait accréditer les thèses du patronat. Il s'était déclaré partisan, en revanche, d'une augmentation des primes particulières prévues en faveur des employeurs qui créent des emplois de compensation dans les régions concernées.

M. Max Gallo a ainsi été conduit à souligner, après la réunion du conseil des ministres, le caractère exceptionnel des mesures d'exonération et le fait qu'elles seront compensées, financièrement, par le Fonds d'industrialisation de la Lorraine, lequel recevra une première dotation de 500 millions de francs. Selon le porte-parole du gouvernement, le coût total de l'exonération des charges sociales, pour vingt mille emplois créés d'ici à 1987, serait de 750 millions de francs. *« Il me semble*, a ajouté M. Gallo, *que le patronat français indique qu'il y a là une clef de la création d'emplois. Eh ! bien, nous verrons, autour de ces deux pôles de conversion, ce que le patronat est capable de faire. »*

M. Fabius, pour sa part, a pu faire état, devant le conseil des ministres, du réalisme de ses interlocuteurs syndicaux, rencontrés la veille en Lorraine. Le gouvernement, muni d'un dispositif d'application de son plan de restructuration, a donné tous les signes de la fermeté sur les décisions prises. La journée de vendredi s'annonce donc comme celle d'une épreuve de force, à tous égards, décisive, dans la mesure où les responsables syndicaux lorrains, engagés actuellement dans une mobilisation unitaire, détermineront leur comportement futur en fonction du résultat de cette mobilisation.

DEUX SONDAGES

Baisse des cotes de popularité de MM. Mitterrand et Mauroy

Les cotes de popularité du président de la République et du premier ministre sont en baisse, d'après le sondage mensuel d'IPSOS que publie *France-soir* du 12 avril.

D'après cette enquête, effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 1 142 personnes, du 5 au 7 avril, postérieurement donc à la conférence de presse du chef de l'Etat, 31 % des Français (32 % en mars) se déclarent satisfaits de M. Mitterrand. Parallèlement, le nombre des mécontents augmente considérablement, passant de 48 % le mois dernier à 56 %. M. Pierre Mauroy donne satisfaction à 23 % des personnes interrogées (au lieu de 25 % précédemment) et en mécontente 62 % (au lieu de 52 %).

Un autre sondage, réalisé par BVA du 15 au 21 mars auprès d'un échantillon représentatif de 985 personnes et publié par *Paris-Match*, indique qu'un Français sur deux est favorable à une réduction du mandat présidentiel à cinq ans. D'après cette enquête, 46 % des personnes interrogées considèrent qu'un changement de premier ministre est souhaitable; 37 % d'entre elles émettent l'avis contraire. C'est M. Michel Rocard qui arrive en tête à l'indice de popularité des ministres, avec 62 % d'opinions favorables.

Ce sondage indique également que M. Rocard serait le meilleur candidat de la gauche à une élection présidentielle. Avec 35 %, il devance très nettement M. Delors (17 %) et M. Mitterrand (14 %). Son meilleur adversaire serait M. Chirac (29 %). Pour 18 % des personnes interrogées, Mme Veil serait la meilleure candidate de l'opposition: Pour 14 % d'entre elles, ce serait M. Giscard d'Estaing, et pour 13 % M. Barre.

La Nouvelle-Calédonie à l'épreuve de l'autodétermination

(suite de la première page.)

« Ce sont des incapables qui revendiquent les terres. Si on leur donne de la terre ils la laissent en friche ! » « Moi, dit l'un, *je suis forestier et j'emploie six Mélanésiens. Ma propriété est revendiquée et si ça continue je vais me retrouver en slip. Avant, il y avait huit scieries en Nouvelle-Calédonie, maintenant il n'y en a plus que deux. Mais si l'on part on se vengera ! » « Moi,* dit un vieux monsieur, *je suis fils de socialo-communiste et je peux le dire : en 1939, quand il y a eu des incidents avec les Canaques, en une nuit on est allé chez eux et on a tout rasé ! »*

Le secrétaire d'Etat fait front : *« La solution n'est pas dans une surenchère. Vous ne réussirez à rien par la violence. » « La violence, il n'y a plus que ça ! »*, lui rétorque un jeune porteur de pancarte. *« Faites votre travail, faites respecter l'ordre ! »*, dit un militant du Front calédonien, proche de l'extrême droite. *« On est nés ici, on veut rester ici ! »*. Les échanges se font moins agressifs *« Rentrons chez nous, on se fait embobiner »*, déclare un manifestant. *« On a pu se parler, c'est l'essentiel »*, souligne M. Lemoine.

Quelques instants plus tard, le secrétaire d'Etat préside une réunion d'élus locaux et de représentants professionnels, venus des localités voisines : Païta, Moindou, Bouloupari, Farino, Sarraméa, Canala, Thio. Un seul Mélanésien parmi eux. M. Lemoine affirme la nécessité de mettre en place dans le territoire un système institutionnel qui fasse *« cohabiter »* en toute équité les deux principales communautés : *« Il faut prendre acte politiquement du fait que deux civilisations coexistent ici. Il faut faire entrer la coutume mélanésienne dans le jeu des institutions. »*

Ses interlocuteurs se montrent compréhensifs, pour la plupart, mais sceptiques ou désorientés : *« C'est vrai, pendant longtemps nous avons eu les yeux fermés,* déclare l'un des adjoints du maire de La Foa. *Nous sommes contre les réserves, tous les Calédoniens veulent que les Mélanésiens nous rattrapent, mais la coutume mélanésienne, c'est comme notre ancien droit féodal. » « Pourquoi vouloir instituer un système particulier pour les Mélanésiens ?* demande un agriculteur. *Il faut que tout le monde respecte la loi de la République. Nous avons été, il y a quelques jours, à deux doigts du bain de sang. Ce sont les politiciens qui foutent le bordel ! »*

Dans l'assistance – une quarantaine de personnes – ceux qui demandent la parole ont souvent du mal à s'exprimer. C'est à l'aide de mots-clés – *« droit »*, *« propriété privée »*, *« travail personnel »* – qu'ils opposent maladroitement à la légitimité originelle des Mélanésiens la légitimité morale de leur propre communauté, celle de cette population dite « européenne », née de l'enfer du bagne, des déportations de la Commune ou des révoltes de Kabylie, en tout cas d'une colonisation souvent plus misérable que conquérante. La *« cohabitation »*, ils la conçoivent séparée. On ne signale qu'un seul cas de collaboration réelle dans cette région rurale : au lieu-dit Pouaroa, un « caldoche » a fait don de quatre-vingt-dix-neuf vaches au clan canaque qui revendiquait sa propriété, et il aide les vingt-six Mélanésiens de cette famille à élever ce troupeau sur une partie de la terre qu'il leur a cédée. C'est l'exception qui confirme la règle, car la règle c'est l'absence de communication entre les deux ethnies.

Un contre-pouvoir

A quelques kilomètres de là, au sud de La Foa, c'est un autre drapeau tricolore qui accueille le secrétaire d'Etat dans la tribu de Ouatom. Le grand chef Kalis Poéwie a mis son smoking blanc et son nœud papillon noir pour recevoir le représentant du gouvernement devant la case sacrée de la tribu. Après le rituel échange de cadeaux, conformément à la coutume mélanésienne, Claude, le fils aîné du grand chef – un dirigeant de l'enseignement privé – rappelle, dans un discours modéré, comment, dans les années 30, ses aïeux devaient se mettre au service de fermiers européens pour réunir les douze mille francs nécessaires à l'achat de ces arpents de terre indispensables à la vie de la tribu, alors que ce terrain leur appartenait déjà. A l'origine, en effet, ils n'avaient fait que le prêter, en principe, aux premiers colons... *« Maintenant,* dit-il, *il faut que la France prenne ses responsabilités. »*

Ses responsabilités, le gouvernement les a prises en élaborant un projet de statut d'autonomie interne qui veut assurer au territoire *« la liberté de s'administrer lui-même, de gérer démocratiquement ses propres affaires et de garantir son émancipation »*. Ce statut, qui doit être adopté à la fin du mois par le conseil des ministres, reconnaît au peuple indigène de la Nouvelle-Calédonie *« son droit à la décolonisation et à l'autodétermination »*. Dans son exposé des motifs, le gouvernement affirme son ambition de *« créer une communauté calédonienne multiraciale, fraternelle et paisible »*. Ce texte fait référence à l'acte final adopté au terme de la « table ronde » qui avait réuni, en juillet 1983, à Nainville-les-Roches (Essonne), les délégués des principales formations politiques du territoire. Une réunion extraordinaire qui s'était conclue par l'expression de convergences importantes : *« abolition du fait colonial »*, *« reconnaissance de la légitimité du peuple canaque et de son droit inné et actif à l'indépendance »*, nécessité d'un nouveau statut qui soit *« spécifique et évolutif »*, etc.

L'article premier du projet confirme qu'au terme d'un délai de cinq ans à partir de l'entrée en vigueur du nouveau statut *« les populations de la Nouvelle-Calédonie seront consultées par voie de référendum »*. Il s'agira alors, normalement en 1989, d'un référendum pour le maintien du nouveau statut ou l'accession à l'indépendance.

La gauche décentralisatrice est allée aussi loin qu'elle le pouvait à la rencontre des revendications indépendantistes, acceptant même que le territoire puisse déterminer librement *« les signes distinctifs permettant de marquer sa personnalité dans les manifestations publiques et officielles »*, autrement dit avoir son propre drapeau et son hymne.

La charge du pouvoir exécutif, qui est détenue jusqu'à présent par le haut-commissaire dépositaire des pouvoirs de la République et chef du territoire en tant que président du conseil de gouvernement, sera transférée à un gouvernement dont le président sera élu par l'Assemblée territoriale, détentrice du pouvoir législatif. Ce président désignera les neuf membres de son équipe gouvernementale.

L'Assemblée territoriale, élue pour cinq ans au suffrage universel direct et à la proportionnelle, disposera du pouvoir de renverser le gouvernement par le vote d'une motion de censure. Mais la principale innovation consistera dans l'institution d'un système bicamériste. Le gouvernement va mettre en place, à côté de l'assemblée territoriale, une assemblée des pays, désignée elle aussi pour cinq ans et composée d'une Chambre coutumière et d'un collège d'élus locaux. Les membres de la Chambre coutumière seront désignés par les chefferies, gardiennes du droit ancestral non écrit et de la vie traditionnelle dans les tribus, à raison de quatre représentants pour chacune des six circonscriptions, dénommées « pays », qui seront créées dans le territoire.

Le président de la Chambre coutumière exercera automatiquement la présidence de l'assemblée des pays. Les membres du collège des élus locaux seront désignés, à raison de quatre par pays, par un collège électoral formé des conseillers municipaux des communes situées dans chacun des pays. En outre chaque pays sera doté d'un conseil associant les représentants de la coutume et les représentants des communes.

La création de cette deuxième assemblée, qui sera contrôlée par la communauté canaque et fera entrer la coutume mélanésienne dans les institutions territoriales, vise à installer un contre-pouvoir à côté de l'exécutif et du législatif. En principe, l'Assemblée des pays n'aura qu'un rôle consultatif. Toutefois le projet de statut prévoit que cette deuxième assemblée sera consultée obligatoirement sur tous les projets du gouvernement, sur les propositions de délibération de l'Assemblée territoriale – y compris les projets de budget – et qu'elle pourra convoquer, à sa convenance, les membres du gouvernement. Ce qui équivaudra, *de facto*, à lui octroyer un pouvoir de contrôle plus important encore que celui du Sénat au niveau national. En cas de blocage des institutions, le projet de statut indique, du reste, que le gouvernement pourra prononcer la dissolution de l'Assemblée territoriale. Cette éventualité n'est pas retenue pour l'Assemblée des pays. Dominé par les indépendantistes, ce contre-pouvoir pourrait constituer un redoutable instrument politique.

En préconisant un tel système, le gouvernement ne rompt pas seulement avec la pratique tutélaire de l'administration coloniale. Il fait un pari sur l'intelligence des deux principales communautés. En garantissant à la communauté mélanésienne un rôle privilégié dans le jeu institutionnel, sans sacrifier les droits de la communauté européenne, il cherche à assurer la stabilité politique du territoire. Le calcul est habile. Si ce système, mieux équilibré que le statut actuel adopté en 1976, fonctionnait correctement, bon nombre des revendications indépendantistes n'auraient plus de raison d'être. Et la France, dont le représentant disposera d'un important domaine réservé, préserverait sa présence dans le Pacifique sud. Voilà pourquoi les dirigeants indépendantistes, flairant un piège, se montrent peu pressés d'adhérer à ce projet original qui prend pourtant en compte, pour la première fois, leurs aspirations...

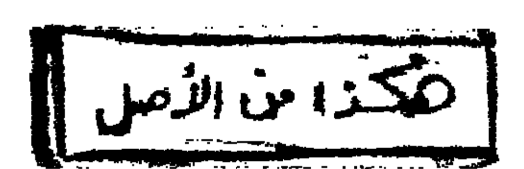
ALAIN ROLLAT.



La Nouvelle-Calédonie compte environ cent quarante mille habitants. La moitié de la population est rassemblée à Nouméa et dans les environs de la capitale du territoire. Les Mélanésiens (43,33 %) et les Européens (35,65 %) constituent les deux principales communautés. Parmi les autres ethnies présentes figurent notamment les Wallisiens, les Tahitiens, les Indonésiens.

Prochain article :

LA COUTUME OU LE FUSIL ?



Les réactions au plan acier

M. FISZBIN : c'est l'honneur du pouvoir de gauche de s'être attaqué à cette tâche

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a déclaré, mercredi 11 avril, au sujet de la restructuration de la sidérurgie : *« Il appartient aux communistes, à l'heure de choix inévitables qui ont, dans l'immédiat, des conséquences dramatiques, de parler clair et d'assumer les responsabilités qui incombent à une formation qui se veut de lutte et de gouvernement. On ne peut éternellement supporter la charge d'un déficit accablant. On ne peut se soustraire aux obligations qui découlent de l'appartenance à la Communauté européenne, de laquelle personne ne demande le retrait de la France. Il faut avoir le courage politique d'affirmer que l'avenir de la sidérurgie et de la nation exige que soient rétablis les grands équilibres économique, financier et social de cette industrie-clé. C'est l'honneur du pouvoir de la gauche de s'être attaqué à cette tâche. »* (...)

● *Les parlementaires de l'Ouest et M. Rocard.* — Après la publication, par les sénateurs de l'Union centriste, d'un communiqué affirmant que cent deux parlementaires de l'Ouest, appartenant à la majorité et à l'opposition, souhaitaient rencontrer M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, afin de l'entretenir des problèmes du revenu agricole (*le Monde* du 10 avril), les parlementaires socialistes de l'Ouest ont publié, à leur tour, un communiqué manifestant leur *« vif étonnement d'un communiqué (...) les associant à la démarche de leurs collègues de l'opposition »* et réprouvant *« totalement cette méthode, qui crée la confusion et s'apparente à une manœuvre politicienne »*. *« Le catastrophisme dont font preuve, à chaque instant, les élus de l'opposition,* conclut le communiqué, *ne saurait, en aucun cas, aider les régions de l'Ouest à relever les défis que leur adresse la nécessaire évolution de l'agriculture. »*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 11 avril au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL EN LORRAINE

Prise en charge intégrale des cotisations sociales pour toute création nette d'emplois autour des deux pôles de conversion lorrains. — Le ministre de l'industrie et de la recherche a rendu compte de son voyage en Lorraine, qui lui a permis de rencontrer les responsables politiques, économiques et sociaux de la région.

Les premières décisions prises à la suite du comité interministériel du 9 avril concernent :

— La création d'un fonds d'industrialisation de la Lorraine chargé de concourir directement ou indirectement au développement des entreprises existantes et à la création d'entreprises nouvelles ; ce fonds est doté dès maintenant de 500 millions de francs ;

— La prise en charge par ce fonds, pendant une durée de trois ans, des cotisations sociales des employeurs pour toute création nette d'emplois autour des deux pôles de conversion lorrains ;

— Le transfert en Lorraine de centres de décision, notamment dans la sidérurgie et les charbonnages.

L'action de redéploiement industriel en Lorraine est un processus continu qui doit associer solidarité nationale et initiative régionale. Dans ce cadre, des décisions précises d'implantaion d'activités nouvelles seront rendues publiques avant la fin du mois.

● FONCTION PUBLIQUE

L'ensemble des textes d'application du nouveau statut seront publiés à l'automne. — Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a exposé les conditions de mise en œuvre du nouveau statut général des fonctionnaires.

Certaines dispositions de ce statut sont applicables immédiatement. D'autres supposent des décrets d'application qui seront pris avant la fin de l'année. Ces textes seront précédés, en tant que de besoin, d'une concertation syndicale approfondie.

La loi du 11 juin 1983 sur la titularisation des personnels non titulaires de la fonction publique de l'Etat, dont la plupart des dispositions ont été reprises dans le nouveau statut général des fonctionnaires, fera l'objet de mesures d'application particulières. Les opérations de titularisation devront être achevées dans un délai de quatre ans. Une circulaire interministérielle donnant toutes les indications nécessaires à la mise en œuvre pratique de ces dispositions sera publiée dans les prochains jours.

● LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le gouvernement s'assigne trois priorités : diminuer les bruits liés aux transports, les bruits de voisinage et les bruits sur les lieux de travail. — Mme le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie a présenté au conseil des ministres une communication sur la lutte contre le bruit. La politique du gouvernement dans ce domaine vise à assurer une meilleure prévention et à faire disparaître les situations inacceptables dans trois domaines prioritaires : les bruits liés aux transports, les bruits de voisinage et les bruits sur les lieux de travail.

1) **Bruits liés aux transports.**

Diverses actions de rattrapage ont déjà été menées, en particulier dans le cadre des dix-neuf contrats de villes-pilotes signés à ce jour. Un effort particulier sera réalisé pour assurer l'insonorisation des logements sociaux situés dans des points noirs de bruit. Un financement de 570 millions de francs sera consacré à cette action au cours du IXe Plan.

2) **Bruits de voisinage.**

Une campagne nationale contre le bruit, visant à infléchir les comportements tant des entreprises que des particuliers, sera lancée au début du second semestre 1984.

Un programme technique ayant pour but de diminuer le niveau sonore des matériels domestiques (mesures concernant la normalisation, l'étiquetage informatif, etc.) sera engagé. Une meilleure protection contre les nuisances engendrées par certains établissements de loisirs (discothèques, stands de tir...) sera recherchée.

3) **Bruits sur les lieux de travail.**

Un plan pluriannuel d'intervention associant les partenaires sociaux et les industriels sera élaboré. Dès maintenant, l'étiquetage informatif des machines, l'information des responsables, la formation en matière d'acoustique et d'audiométrie des médecins du travail, l'équipement des établissements d'enseignement technique et professionnel en matériels silencieux seront développés ; l'amélioration de la qualité acoustique des bâtiments industriels sera poursuivie.

● CONVENTION INTERNATIONALE

Protocole à l'accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel. — Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification d'un protocole à l'accord de Florence du 22 novembre 1950 pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et culturel.

Conclu dans le cadre de l'UNESCO, ce protocole vise à faciliter la circulation entre tous les pays du monde des objets à caractère éducatif, scientifique et culturel. Pourront en particulier bénéficier d'une franchise totale des droits et taxes d'importation en France les objets destinés aux musées publics, aux bibliothèques publiques ou d'intérêt public, à la Phonothèque nationale et à la Cinémathèque nationale.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le ministre chinois des affaires étrangères a fait une visite officielle à Paris le 5 avril.

La première partie de cette visite a porté sur les relations bilatérales franco-chinoises. Ont été ainsi confirmées la qualité et l'intensité de la relation entre les deux pays, déjà démontrées par les nombreuses visites ministérielles réciproques au cours des derniers mois, et qui le seront de nouveau à l'occasion de la prochaine venue à Paris du chef du gouvernement chinois.

La deuxième partie de la visite de M. Wu Xueqian a été consacrée à la Communauté économique européenne. Le ministre chinois a souligné à ce propos l'importance que son pays attachait au développement de la construction européenne.

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 11 avril a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Haroun Tazieff est nommé délégué aux risques majeurs.

[Né le 11 mai 1914 à Varsovie (Pologne), M. Haroun Tazieff, ingénieur agronome et géologue, après des débuts dans l'ancien Congo belge, s'est spécialisé dans la géothermie, puis la volcanologie.

Il a été directeur de recherche au CNRS (1972), puis chargé de mission (géothermie) par le ministre de la recherche et de la technologie (1981). Cette même année 1981, il avait été nommé commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs.]

∴

Mme Martine Aubry, administrateur civil hors classe, est nommée directeur des relations du travail.

[Née le 8 août 1950 à Paris, licenciée de sciences économiques et ancienne élève de l'ENA, Martine Aubry est chef de la section de la politique générale du travail, puis chargée de mission auprès du directeur des relations du travail (1975-1979) avant d'être détachée, comme administrateur civil au Conseil d'Etat de 1980 à 1981. Martine Aubry avait été nommée conseiller technique au cabinet de M. Jean Auroux en 1981.]

∴

D'autre part, le conseil des ministres a adopté des mesures individuelles concernant des officiers généraux et supérieurs sur proposition du ministre de la défense (*lire page 10*).

Au Sénat

LA PROTECTION DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

Le Sénat a adopté à l'unanimité, le mercredi 11 avril, le projet de loi *« relatif aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance et au statut des pupilles de l'Etat »*, dont l'examen avait commencé la veille, en première lecture. Ce texte définit à la fois les droits des enfants et ceux des familles, qui auront désormais celui d'être assistées et associées à toute décision concernant l'enfant. L'enfant, quant à lui, bénéficiera de la garantie d'une révision annuelle de sa situation. Le projet révise, aussi, la condition des pupilles de l'Etat.

La quasi-totalité des amendements proposés par la commission des affaires sociales et défendus par son rapporteur, M. Jean Béranger (MRG, Yvelines), ont été adoptés avec l'accord du gouvernement. Ces modifications clarifient la nature des rapports entre le préfet, qui reste le tuteur des pupilles de l'Etat, et le président du conseil général, gardien desdits pupilles.

Une autre série d'amendements tend à permettre l'admission au service d'aide sociale à l'enfance avec le consentement des parents ou sur l'intervention du juge. Enfin, le Sénat a organisé les voies de recours offertes aux personnes ayant intérêt à agir pour l'enfant, de manière à respecter les droits des familles, à responsabiliser ces dernières et à stabiliser, le plus rapidement possible, le statut juridique du mineur.

Le Sénat a adopté d'autre part en première lecture le projet de loi *« relatif à l'usage vétérinaire de substances anabolisantes et à l'interdiction de diverses autres substances »*. Ce texte s'efforce de concilier deux finalités : l'une sanitaire, en réglementant l'utilisation de substances médicamenteuses dans l'élevage, afin d'assurer la protection des consommateurs de produits animaux ; la seconde économique, qui permet aux éleveurs d'utiliser des techniques de production performantes, afin de contribuer à l'accroissement de la productivité dans le secteur de l'élevage.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Un coup de filet international contre la Mafia

De notre correspondant

Rome. – La fin de la *Sicilian Connection ?* Sans doute pas. Du moins, l'une des plus importantes opérations de police réalisées ces dernières années contre les trafiquants de drogue opérant entre les États-Unis et la Sicile. En l'espace de soixante-douze heures, quatre coups de filet entrepris à Madrid, New-York, Palerme et en Suisse ont permis l'arrestation d'une quarantaine de trafiquants, parmi lesquels deux « parrains » de premier plan : Gaetano Badalamenti et Salvatore Catalano. En cinq ans, leur organisation aurait fait entrer aux États-Unis de l'héroïne pour une valeur de 1,6 milliard de dollars.

Tout commence dimanche 9 avril à Madrid : Badalamenti et son fils sont arrêtés au moment où ils rencontrent un de leurs complices, Pietro Alfano, surveillé par la police, qui arrive de Detroit. Badalamenti est l'un des « grands vieux » de la Mafia internationale. Ancienne « conscience » du crime organisé sicilien, c'est un personnage quasi mythique de la région de Palerme : un des chefs historiques – il en reste peu – de la Mafia des années 1950.

« Don Tino » est surtout l'homme des liens entre la Mafia sicilienne et Cosa nostra aux Etats-Unis. Agé de soixante et un ans, il ne doit son prestige qu'à lui-même, s'étant acquis une suprématie longtemps indiscutée après des dizaines de crimes.

Ayant pris la tête du clan de son ancien chef, Cesare Manzella – tué par les organisations rivales, – il est, dès la fin des années 50, en cheville avec Cosa nostra. Sa force, il la tient du contrôle exercé sur un territoire d'importance stratégique : l'aéroport de Punta-Raisi à Palerme. Une fois par semaine en décolle un long-courrier à destination de New-York. L'appareil, surnommé *Il Padrino* par les Siciliens, emporte régulièrement de la drogue et rapporte des dollars.

Pour avoir découvert le trafic, le chef de la brigade mobile, Boris Giugliano, signa son arrêt de mort. Le vol Palerme-New-York est supprimé, mais le trafic continue.

« Don Tino » est puissant, multimilliardaire, dirige un empire de sociétés d'import-export et de construction. Il règne sur sa commune, Cinisi, dominant l'aéroport. Mais la lutte sans merci entre les clans pour la suprématie sur le marché de la drogue le menace. D'autres clans, comme celui des Greco, sont en train de faire table rase autour d'eux, massacrant leurs adversaires. « Don Tino » décide en 1981 de prendre du large. Il se replie à Rio-de-Janeiro d'où il continue à diriger son organisation. Mais, ces derniers mois, il avait résolu de revenir à Palerme. Ses adversaires ont décimé son clan et, surtout, ils tentent de s'emparer de la clef de son empire : Punta-Raisi. C'est pourquoi, il y a dix jours, il débarque sous un faux nom à Madrid.

« Pizza Connection »

Au moment de son arrestation, commence à New-York une deuxième opération de police, à l'autre extrémité de la chaîne. Cette fois contre ce que la presse américaine nomme la *Pizza Connection*. Le premier a être arrêté est l'*alter ego* de Badalamenti, Salvatore Catalo, lui aussi sicilien, résidant dans le quartier populeux de Queens où il possède une chaîne de pizzérias qui lui servent à la fois de couverture et d'instrument pour la diffusion de la drogue expédiée de Sicile : la « marchandise », appelée en l'occurrence *formaggio* étant livrée à domicile avec les pizzas. Malgré ce détail pittoresque, l'organisation de Catalano était gérée, selon les enquêteurs américains, de la manière la plus moderne et disposait des technologies les plus avancées en matière de communication.

Catalano est aussi une « grande figure » de la Mafia. Agé de quarante-six ans, il a pris la tête d'une fraction du clan Bonanno, qui opère de longue date sur le marché américain à la suite de la mort de l'un de ses chefs, Carmine Galante, tué en 1979 dans une trattoria de Brooklyn par les hommes de Catalano, estime le FBI.

Ce dernier, ainsi que vingt-quatre personnes de la Mafia américano-sicilienne, a été arrêté. En Sicile, ce sont leurs correspondants qui sont appréhendés – pour la plupart, il s'agit d'hommes de Badalamenti. Ils ont été trahis par des communications téléphoniques et par leurs voyages trop fréquents en Suisse ou aux Bermudes. En Suisse, deux Siciliens ont également été arrêtés : deux « caissiers » de la Mafia.

Le rôle d'Interpol

Cette série d'arrestations est le résultat d'une enquête internationale de plusieurs mois, menée par le FBI, la Drug Enforcement Administration (DEA), Interpol et la police italienne, avec la collaboration des autorités suisses, françaises et de pays latino-américains. Le fait que Badalamenti ait été arrêté à Madrid, comme le fut, il y a quelques semaines, Antonio Bardellino, l'un des chefs de la Camorra napolitaine (actuellement en fuite), donne à penser que la capitale espagnole est devenue un nouveau centre d'opérations pour les trafiquants internationaux.

Les autorités italiennes, pour leur part, ont mis sur pied un nouveau plan de bataille contre le trafic de la drogue, adopté, mardi 10 avril, en conseil des ministres. Les nouvelles mesures doivent permettre à la police d'intensifier son action (notamment par des perquisitions, contrôles bancaires et interceptions de communications téléphoniques). Des peines sévères sont en outre prévues pour les revendeurs qui « coupent » la drogue avec d'autres substances souvent mortelles. Au cours des huit derniers mois, en Italie, près de dix mille personnes ont été arrêtées dans le cadre d'opérations antidrogue.

PHILIPPE PONS.

L'AFFAIRE DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

Vers l'audition du commandant Prouteau ?

« Dans les affaires qui sortent de l'ordinaire, surtout s'en tenir aux voies ordinaires, à la marche normale de la justice, aux règles du code de procédure pénale. » Tel est le commentaire officieux de l'autorité judiciaire après la nouvelle étape de l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes ». Le parquet de Paris a, en effet, présenté, mercredi 11 avril, une requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation, à la suite de la mise en cause du commandant Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée, par un autre gendarme déjà inculpé de subornation de témoin dans cette affaire, le commandant Jean-Michel Beau (*le Monde* du 9 avril).

Cette démarche est conforme à l'article 687 du code de procédure pénale qui prévoit que *« lorsqu'un officier de police judiciaire est susceptible d'être inculpé d'un crime ou d'un délit qui aurait été commis dans la circonscription où il est territorialement compétent, hors ou dans l'exercice de ses fonctions »*, le procureur de la République doit, au préalable, demander à la chambre criminelle de la Cour de cassation de désigner le tribunal et, par conséquent, le juge d'instruction compétent. Si cette démarche n'est pas effectuée – M. Prouteau étant, de par son statut d'officier de gendarmerie, officier de police judiciaire, – il y a risque de nullité de procédure. La chambre criminelle doit se prononcer *« dans la huitaine qui suit le jour auquel la requête lui est parvenue »*.

Quelle sera la suite ? *« Cette procédure en désignation de juges,* a précisé dans un communiqué M. Michel Jéol, procureur de la République, *ne préjuge en rien la suite de l'information et n'a, en soi, aucune incidence sur l'appréciation des faits. »* Logiquement, la chambre criminelle devrait désigner le tribunal de grande instance de Paris et le juge d'instruction qui y instruit cette affaire depuis son commencement, M. Alain Verleene. Une autre décision qui impliquerait un morcellement d'un dossier délicat contredirait, en effet, les principes de respect d'une marche « normale » de la justice dont se prévaut, à juste titre, l'autorité judiciaire.

La seconde étape logique devrait donc être l'audition du commandant Prouteau, car l'on estime, au parquet de Paris, qu'à l'évidence, *« il ne peut pas ne pas être entendu »*. La balle sera alors dans le camp du juge d'instruction qui peut décider, au choix, de poursuivre l'information par d'autres auditions ou, d'emblée, d'inculper M. Prouteau de subornation de témoin, en estimant que le témoignage du commandant Beau est suffisamment précis et recoupé par d'autres éléments du dossier. De plus, une inculpation permettrait à M. Prouteau d'avoir accès au dossier et, par conséquent, de mieux assurer sa défense.

La justice va donc plus vite qu'elle ne le laissait entendre officieusement, il y a quelques jours, insistant alors sur le fait qu'*« un seul témoignage, qui de plus, est intéressé, ne suffit pas pour inculper quelqu'un »*. Ce faisant, elle prouve que, contrairement à son comportement dans les graves affaires politico-policières autrement sanglantes des septennats précédents (Ben Barka, de Broglie...), elle suit son cours, conformément à ses principes et non à la raison d'État.

EDWY PLENEL.

LE 25 AVRIL

Le CNAL espère réunir deux millions de personnes pour la défense de l'école publique

Le Comité national d'action laïque (CNAL) prépare activement les manifestations pour la défense de l'école publique et de la laïcité qui auront lieu, le 25 avril, dans tous les départements de France.

« Notre ambition est de réunir deux millions de personnes », nous a déclaré M. Michel Bouchareissas, secrétaire général de cette organisation. La participation à Paris de M. Jospin, premier secrétaire du PS, et de M. Marchais, secrétaire général du PCF, lui a été confirmée.

« Les manifestations du 25 avril, affirme M. Bouchareissas, *ont été imaginées, à la fois, pour que le gouvernement évolue dans un sens plus conforme à l'éthique laïque et pour montrer que l'école publique, insultée, caricaturée chaque jour par la droite politique, a des défenseurs dans notre pays. »*

Le CNAL est-il en train de négocier avec le gouvernement ? *« Formellement non,* dit son secrétaire général. *Mais le report à huitaine du projet de loi qui devait être examiné, le 11 avril, en conseil des ministres ne doit rien au hasard... »* Le CNAL a fait valoir que les mesures envisagées pour l'école privée sont contraires à la Constitution. *« Le gouvernement,* affirme M. Bouchareissas, *a en charge, aujourd'hui, la contradiction terrible dans laquelle il s'est enfermé ; voulant être le champion de la décentralisation, il prétend contraindre les communes à financer, sans débat, sans choix de leur part, un enseignement particulariste, contrairement à ce qu'exige de lui la Constitution. Obliger les collectivités territoriales à prendre en charge un enseignement particulariste serait aller plus loin que n'est allée la droite politique sur ce point précis au cours de la décennie écoulée. Ce n'est pas un problème de liberté, c'est un problème de droit. »*

Le secrétaire général du CNAL ne cache pas sa déception sur ce qui s'est passé, à propos de l'école, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. *« Nous avons été confiants et patients,* dit-il. *Sans doute trop confiants, mais normalement patients. Car la démonstration est au moins faite que nous n'étions pas des bâtisseurs de monopole et que nous voulions vraiment trouver une solution négociée. Les responsables du privé ont fait durer pour ne pas aboutir. Et le pouvoir politique est tombé dans le piège. Au risque de décevoir ceux par qui il est devenu le pouvoir. »*

PÉTITIONS ET DECLARATIONS SUR L'ECOLE PRIVÉE

Trente-neuf personnalités – écrivains, journalistes, artistes, universitaires et syndicalistes - parmi lesquelles Mmes Simone de Beauvoir et Colette Magny, M. Alain Krivine, en appellent au président de la République *« pour qu'il respecte ses engagements de candidat »* sur l'école publique. Dans une déclaration, ils estiment *« particulièrement grave »* l'éventuel recours à l'article 49-3, *« une des dispositions les plus antidémocratiques de la Constitution »* qui permettrait l'adoption de la loi sur l'enseignement privé sans vote.

Ces personnalités, dont la plupart avait déjà signé un appel pour une grande manifestation à Paris en faveur de l'école publique (*le Monde* du 15 mars 1984), défileront avec les laïcs le 25 avril pour exprimer leur *« refus d'une politique de concessions qui mène à la défaite de la gauche »*.

La Confédération syndicale (CSF) appelle elle aussi à participer à ces défilés et *« dénonce les manœuvres de la droite, qui s'approprie abusivement la défense des libertés (...) »*.

D'autre part, la publication de l'avant-projet de décret sur le statut des maîtres du privé sous contrat (*le Monde* du 6 avril 1984) suscite les vives protestations du syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC), qui y voit la confirmation du *« projet de mainmise de l'Etat sur l'emploi et la formation des enseignants du privé »* et réclame à nouveau une *« manifestation unitaire nationale »* de l'enseignement catholique.

Le mouvement des jeunes giscardiens s'oppose, lui aussi, aux projets gouvernementaux et déclare que *« quand l'opposition aura repris le pouvoir, il faudra que la première dénationalisation soit celle de l'éducation nationale »*.

Enfin, Force ouvrière a décidé de ne pas participer aux rassemblements laïques du 25 avril, en raison de *« l'extrême confusion qui existe dans les esprits »* et des risques pour la paix scolaire que peuvent provoquer des manifestations contradictoires.

FOOTBALL

METZ, MONACO NANTES ET TOULON EN DEMI-FINALES DE LA COUPE DE FRANCE

Quatre équipes de première division, Metz, Monaco, Nantes et Toulon, disputeront les demi-finales de la Coupe de France de football. Au terme des matches retour des quarts de finale, qui ont eu lieu mercredi 11 avril, les deux clubs de deuxième division encore en lice, Mulhouse et Cannes, sont rentrés dans le rang. Seuls les Alsaciens, qui avaient été battus (2 à 0) au match aller, ont réussi à gagner contre Nantes (3 à 2). L'écart d'un but n'a toutefois pas été suffisant pour permettre leur qualification.

COUPE DE FRANCE
(Quarts de finale retour)

Monaco b. *Cannes	4-2
*Mulhouse b. Nantes	3-2
Metz b. *Laval	2-1
*Toulon et Lens (après prol.)	2-2

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
(Demi-finales)

Dundee United (Ecosse) b. AS Roma (Italie)	2-0
Liverpool (Angleterre) b. Dinamo Bucarest (Roumanie)	1-0

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Manchester United (Angleterre) et Juventus (Italie)	1-1
Porto (Portugal) b. Aberdeen (Ecosse)	1-0

● *TENNIS.* – Henri Leconte, numéro deux français, a été éliminé par l'Américain Winitsky, 6-2, 4-6, 8-6, mercredi 11 avril, en huitième de finale du tournoi de Nice.

La naissance d'un enfant après congélation de l'embryon

(Suite de la première page.)

L'équipe médicale australienne annonce avoir congelé au total deux cent trente embryons humains. Quarante ont déjà été décongelés, vingt-trois d'entre eux ont survécu et ont été récemment transplantés.

« Nous avons, nous aussi, congelé quelques embryons, moins d'une dizaine », nous a indiqué le professeur René Frydman (hôpital Antoine-Béclère de Clamart), l'un des « pères » du premier bébé-éprouvette français. *« Après implantation, une grossesse a été obtenue ; elle s'est terminée par une fausse couche. »*

Utilisée depuis une dizaine d'années chez l'animal, la congélation d'embryons soulève chez l'homme de nombreuses questions (1). *« On ne dispose que de peu d'informations sur la qualité de l'embryon,* indique le professeur Frydman ; *mais on peut penser que la reprise des divisions cellulaires après décongelation témoigne d'une bonne qualité. »*

En revanche, cette possibilité d'implanter des embryons à distance ouvre de fantastiques et inquiétantes perspectives. Rien ne s'oppose plus à des dons d'embryons faits à distance dans le temps et dans l'espace. On imagine le véritable télescopage des générations qui pourrait en résulter.

Car rien n'interdit plus aujourd'hui de bâtir de véritables scénarios de science-fiction. On sait, compte tenu de l'expérience acquise avec les embryons animaux et les spermatozoïdes humains, que les cellules vivantes peuvent être conservées de manière indéfinie. Le facteur temps ne joue pas : si on observe après décongélation la reprise des divisions cellulaires, l'implantation peut être tentée. On sait aussi qu'un embryon peut être implanté chez une autre femme que celle chez laquelle on a prélevé l'ovule. Tout est donc envisageable, à commencer par la création de circuits de dons d'échanges ou la commercialisation d'embryons.

On prend aussi le risque de laisser des équipes scientifiques « expérimenter » à leur guise sur des organismes humains en devenir. C'est poser la question du statut juridique de ces enfants dont la naissance est volontairement différée : à qui appartiennent-ils ? Qui en est responsable ? Autant de questions posées à ceux qui ont pour mission de marier science, médecine et éthique.

JEAN-YVES NAU.

(1) Sur ce thème, lire *Storm in a Test Tube*, d'Alexander Dorozynski (*International Health Magazine*, nº 1, janvier 1983).

APRÈS UNE RÉPARATION RÉUSSIE

Remise en orbite de Solar Max

Après avoir réussi à capturer Solar Max et à le poser dans la soute de la navette spatiale américaine, l'équipage de Challenger a achevé, mercredi 11 avril, les travaux de réparation du satellite. Solar Max est maintenant en bon état et a été remis sur orbite, jeudi 12 avril à 11 h 26 (heure française).

Les deux astronautes George Nelson et James Van Hoften, chargés du dépannage, sont restés plus de sept heures dans leur scaphandre spatial pour remplacer les composants électroniques du contrôle d'altitude du satellite tombés en panne voici un peu moins de quatre ans. Sans ce système, Solar Max était incapable de s'orienter convenablement par rapport au soleil. Armés de tournevis électriques, d'une pince coupante et d'une clé à mollette – *« d'un million de dollars »*, selon James Van Hoften, – les deux astronautes ont réalisé, en moins de temps qu'il n'était prévu et non sans perdre quelques vis, une opération qu'il est aisé d'effectuer au sol. Il est, en revanche, beaucoup plus difficile de faire un tel travail en apesanteur où, dès lors que l'on tente de visser un boulon, on a tendance à tourner autour de lui faute de point d'appui.

Seul l'entraînement intensif suivi par George Nelson et James Van Hoften a permis de mener à bien cette réparation. Celle-ci n'est pas sans rappeler les travaux effectués par les Américains sur le laboratoire spatial, mais aussi ceux réalisés, en novembre dernier, par les cosmonautes soviétiques qui, à bord de Saliout-7, passèrent plus de trois heures à installer un panneau solaire supplémentaire à la station.

Une grosse économie

Une fois réparé, Solar Max a été placé à l'extrémité du bras articulé de la navette, puis extrait de la soute et pointé vers le Soleil. Il est resté ainsi relié à Challenger pendant plusieurs heures, le temps nécessaire aux centres de contrôle de Houston (Texas) et de Goddard (dans la banlieue de Washington) de le tester. Puis il a été remis en orbite par Challenger. Mais il faudra encore attendre une trentaine de jours pour être sûr du bon fonctionnement de Solar Max. Le satellite pourra alors reprendre ses observations – on compte notamment sur lui pour photographier la comète de Halley en 1986 – et continuer à transmettre des données jusqu'en 1990.

Par ces opérations, la Nasa aura, bien sûr, prouvé ses capacités à réparer en orbite un satellite en panne. Mais elle aura également réalisé une économie considérable. Le dépannage de Solar Max n'aura coûté « que » cinquante millions de dollars (environ quatre cents millions de francs), alors qu'il aurait fallu dépenser près de 240 millions de dollars (1,9 milliard de francs) pour construire un nouveau satellite de ce type.

ELISABETH GORDON.

DE NOMBREUX CAS DE BLENNORRAGIE ONT ÉTÉ CONSTATÉS CHEZ DES ENFANTS CANADIENS

Ottawa (*A.F.P.*). – Selon un rapport canadien publié le 11 avril, près de mille cinq cents cas de blennorragie ont été dépistés chez des enfants de moins de dix ans, au Canada, au cours des quatorze dernières années. Plus de mille de ces enfants ont probablement contracté cette maladie lors de relations sexuelles, a estimé le docteur Gordon Jessamine, un des responsables du centre canadien pour le contrôle des maladies.

Selon le docteur Jessamine, les chiffres officiels minimisent largement la réalité. Plusieurs études ont en effet déjà montré que plus de 70 % des cas de gonorrhée touchant des enfants n'étaient pas rapportés aux autorités canadiennes.

[Les cas de blennorragie infantiles sont fort mal connus du corps médical. On sait, en revanche, que cette maladie vénérienne (due le plus souvent aux gonocoques) est de plus en plus fréquente. On en recense entre trois cent mille et quatre cent mille cas chaque année en France. Les chiffres canadiens donnent une dimension jusque-là ignorée à cette maladie.

Déjà, en 1980, une enquête menée par des pédiatres américains dans l'Etat du Michigan avait noté l'existence de gonoccies chez de jeunes enfants. Les médecins avaient alors conclu que les malades (âgés de quatre mois à six ans) n'avaient pas été victimes d'abus sexuels. La contamination, selon eux, pouvait être due à l'imitation de l'activité sexuelle des parents, le germe provenant au départ de contacts avec des adolescents.]

INFORMATIONS « SERVICES »

Les évêques européens appellent les électeurs à dépasser les égoïsmes nationaux

Les évêques catholiques de l'Europe des Dix adressent, ce jeudi 12 avril, un message aux électeurs européens. Ils leur demandent de ne pas voter, au mois de juin prochain, en fonction d'intérêts purement nationaux et même catégoriels. En effet, les évêques s'inquiètent des repliements et des égoïsmes que suscitent, en Europe, les crises répétées du lait, de l'acier ou des financements communautaires. Au nom de l'Evangile, ils demandent aux citoyens des Dix de viser *« plus haut et plus loin »*.

Voici les principaux passages du message des évêques :

« Un manque de confiance en l'avenir gagne de nombreux citoyens de la Communauté européenne. Les causes en sont diverses. Parmi elles : l'ampleur du chômage, l'absence de perspectives d'avenir pour les jeunes, les difficultés de la vie quotidienne pour un grand nombre, de nouvelles formes de pauvreté, la marginalisation de nombreux immigrés, la montée de la violence et du terrorisme, la course aux armements, la paix mondiale menacée. Et, s'ajoutant à cela, les difficultés internes de la Communauté qui ne parvient pas à résoudre ses problèmes et à accueillir de nouveaux membres.

» Ce manque de confiance conduit à un repli sur soi et à des égoïsmes individuels et collectifs dont on aperçoit bien des signes : le refus de l'enfant, la défense de certains privilèges, la difficulté à partager le travail, le protectionnisme des Etats, le refus pratique des pays riches d'instaurer des relations justes avec le tiers-monde, etc. Ces constatations ne font pas oublier les aspects positifs de la Communauté européenne.

» Comme évêques, engagés dans une commune responsabilité en Europe, nous avons la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Or celle-ci nous assure qu'aucune situation n'est désespérée. Au cœur même de la crise éthique que traverse l'Occident, nous croyons possible de construire une société nouvelle, au service de l'homme et d'une Europe, qui dépasse d'ailleurs largement les frontières de la Communauté.

» Une rencontre vraie des hommes et des peuples est toujours une richesse. Telle était l'intuition des fondateurs de la Communauté européenne ; telle est encore aujourd'hui la direction à rechercher. Pour trois raisons fondamentales :

» — l'identité culturelle de l'Europe et l'héritage de son passé lui confèrent des responsabilités à l'égard du monde actuel.

» — la crise actuelle ne sera résolue, de l'avis des responsables eux-mêmes, que par une coopération plus étroite entre les européens ;

— il est urgent de relever ensemble les grands défis lancés par les tensions Est-Ouest et Nord-Sud de la planète. La justice sociale, le développement intégral et la construction de la paix sont à ce prix ».

« Le progrès économique est au service de l'homme et non l'inverse. La Communauté européenne ne peut se contenter d'être un marché commun, si nécessaire soit-il. Il faut bâtir une Europe des hommes et des peuples, une Europe où tout homme et toute famille soient reconnus dans leur indéniable dignité, une Europe où chaque culture et chaque communauté spirituelle se développent et s'enrichissent mutuellement, une Europe où immigrés et réfugiés trouvent leur place, une Europe qui voit dans les pays du tiers-monde d'authentiques partenaires. La Communauté a besoin d'un second souffle, d'une âme et d'une foi.

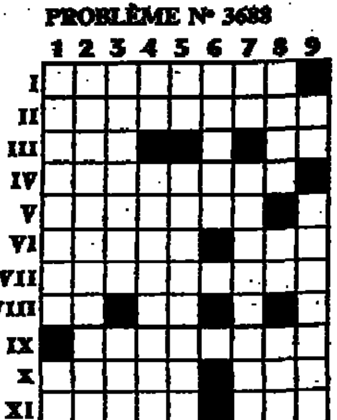
» Construire une telle Europe est une tâche à accomplir ensemble. Elle ne peut être le fait des seuls responsables politiques ou des fonctionnaires européens. Chacun peut et doit apporter sa pierre à l'édifice. Il est mille façons d'y travailler : en dépassant des rancœurs et préjugés hérités du passé ; en partageant avec les plus démunis ; en s'initiant à d'autres langues et à d'autres cultures ; en participant à des associations et à des rencontres internationales. Renoncements et confiance mutuelle en seront les conditions.

» Les élections au Parlement européen, dans quelques semaines, exigent que nous nous informions sérieusement des enjeux, afin de ne pas déterminer nos choix en fonction d'objectifs seulement nationaux ou régionaux, voire d'intérêts purement catégoriels, mais en visant plus haut et plus loin. (...) »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.4.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.4.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 avril à 0 heure et le vendredi 13 avril à 24 heures.

Après le passage d'une zone nuageuse et faiblement pluvieuse sur le nord du pays, établissement d'un temps anticyclonique.

Vendredi : la matinée sera fraîche et brumeuse avec des formations de brouillard possibles du Nord-Est au Poitou et à la Bourgogne.

Des faibles gelées de l'ordre de 0 à −2 degrés seront observées de l'Aquitaine au Centre, au Bassin Parisien et au Nord-Est.

Ensuite, le beau temps ensoleillé s'installera. Les températures maximales seront en hausse (13 à 18 degrés du nord au sud).

Cependant, des passages nuageux intéresseront le Nord et la Picardie en fin de matinée. Ils pourront s'étendre en cours de journée sur la Normandie, le Bassin Parisien, la Champagne et la Lorraine.

Les vents seront variables et faibles.

Complément montagne pour le week-end : sur les Pyrénées, il n'y a pas eu de chutes de neige récentes. A toutes les altitudes, évolution vers une neige de printemps avec croûtes de regel nombreuses le matin. Sur les Alpes, il est tombé en moyenne 10 à 20 centimètres en début de semaine, mais cette neige adhère mal aux versants sud.

Samedi et dimanche : beau temps ensoleillé en général sur l'ensemble des massifs. Aucune chute de neige n'est attendue.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 12 avril, de 1019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second le minimum de la nuit du 11 au 12 avril) : Ajaccio, 15 et 3 degrés; Biarritz, 15 et 5; Bordeaux, 16 et 3; Bourges, 12 et −1; Brest, 13 et 5; Caen, 13 et 4; Cherbourg, 11 et 3; Clermont-Ferrand, 10 et −3; Dijon, 10 et 0; Grenoble-St-M.-H., 12 et 2; Grenoble-St-Geoirs, 9 et −2; Lille, 12 et 5; Lyon, 11 et 0; Marseille-Marignane, 14 et 4; Nancy, 12 et 3; Nantes, 15 et 3; Nice-Côte d'Azur, 15 et 9; Paris-Montsouris, 13 et 7; Paris-Orly, 13 et 5; Pau, 17 et 4; Perpignan, 19 et 6; Rennes, 14 et 2; Strasbourg, 12 et 3; Tours, 12 et 0; Toulouse, 17 et 1; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 22 et 14 degrés ; Amsterdam, 11 et 3; Athènes, 9 (mini.); Berlin, 14 et 8; Bonn, 11 et 3; Bruxelles, 11 et 5; Le Caire, 24 (max.) ; îles Canaries, 26 et 17; Copenhague, 11 et 2; Dakar, 24 et 19; Djerba, 28 et 15; Genève, 10 et −1 ; Jérusalem, 14 et 4; Lisbonne, 20 et 14; Londres, 13 et 2; Luxembourg, 12 et 4; Madrid, 23 et 7; Moscou, 16 et 3; Nairobi, 30 et 16; New-York, 13 et 3; Palma-de-Majorque, 20 et 4; Rome, 15 et 7; Stockholm, 11 et 0; Tozeur, 30 et 16; Tunis, 23 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3688

1 2 3 4 5 6 7 8 9

HORIZONTALEMENT

I. Jeu de billes. — II. Remarquables et remarqués. — III. Homme de troupe. Participe passé. — IV. Avantageuses ou peu abordables. — V. Fut un homme de cœur. — VI. On y tombe sans aller loin. Dame de carreau. — VII. Arrangées. — VIII. Entre le titre et la matière. On peut le poser quand on a un problème. — IX. Sont d'un genre à tenir la portière. — X. Fait passer le courant entre la France et la Belgique. Une entrevue qui se termina mal. — XI. Ne peut se faire sans jugement. Purge donc sa peine.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, il y a loin de la coupe aux lèvres. Personnel. — 2. Nous coûtent parfois les yeux de la tête. — 3. Ce ne sont pas de minces affaires. Reproduction autorisée. — 4. Note. N'est donc ni rendu, ni parti. — 5. Conjonction. Placer du liquide en lieu sûr. — 6. N'est toujours pas servie. — 7. Ont leur place dans le train. Sont bonnes pour le haut et mauvaises pour le bas. — 8. Arrivées d'air chaud. Abréviation. Pris à la gorge. — 9. Bien digéré. Sans manche.

Solution du problème n° 3687

Horizontalement

I. Morphine. — II. Onérosité. — III. Nudiste. — IV. Apreté. — V. S.S. Mie. Au. — VI. Yeu. Tsar. — VII. Lança. Reg. — VIII. Lu. Olim. — IX. Alinéas. — X. Bruit. Est. — XI. Eu. Sensée.

Verticalement

1. Monosyllabe. — 2. O.N.U. Sean. Ru. — 3. Red. Un. Au. — 4. Priam. Colis. — 5. Hospitalité. — 6. Istres. In. — 7. Niée. Armées. — 8. Et. Tare. Ase. — 9. Emeu. Geste.

GUY BROUTY.

EN BREF

Pour lutter contre l'insécurité

M. CHIRAC MENACE DE CRÉER UNE POLICE MUNICIPALE A PARIS

M. Jacques Chirac, maire de Paris, publiera *« prochainement »* un Livre blanc sur la sécurité dans la capitale. Il l'a annoncé dans une interview publiée dans *le Quotidien de Paris* du 12 avril. *« J'estime qu'il manque à Paris trois mille policiers »*, déclare M. Chirac, qui souligne qu'*« en 1982, l'ensemble des crimes et délits a progressé en France de 18 % et à Paris de 27 % »* (le maire de Paris laisse néanmoins entendre qu'en 1983 *« l'augmentation de la délinquance serait moins forte »*).

M. Chirac rappelle que, dans *« l'état actuel des textes »*, il ne lui paraît pas possible de *« créer une police municipale »*. Il ajoute cependant : *« Je dois toutefois vous dire que si la situation de l'insécurité continuait à s'aggraver sans que l'Etat ne prenne des moyens sérieux pour la combattre, et si les dernières propositions du préfet de police n'étaient pas satisfaites, je me verrais amené à demander une modification du statut de Paris sur ce point pour permettre aux Parisiens, si l'Etat est incapable d'assurer leur protection, d'organiser eux-mêmes leur police municipale. »*

Cyclone sur Mayotte et Madagascar

Le cyclone tropical Kamizy a balayé le nord de Madagascar et l'île française de Mayotte dans les Comores le 9 avril. Les dégâts sont très importants. A Mayotte, plus de 60 % des habitations de Dzaoudzi, 50 % de celles de Labattoir sont détruites. Notre correspondant à Saint-Denis-de-la-Réunion, Hubert Bruyère, nous précise qu'à Sada, où vivent 3 500 personnes, il n'y aurait plus que vingt cases

Au total, il y aurait 20 000 sans-abri sur une population de 55 000 habitants et 80 % des cultures de manioc, de riz et de bananiers ont été détruits.

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du 11 avril a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● **Gendarmerie nationale.** — Sont promus généraux de division, les généraux de brigade Guy Rouchaud, nommé commandant de la Ire région de gendarmerie, et Lazare Tomasini.

Sont promus généraux de brigade, les colonels André Thepenier, Robert Imbot, nommé adjoint au général commandant la Ve région de gendarmerie.

Sont nommés : commandant de la Ve région de gendarmerie, le général de brigade Christian Pradier et, commandant des écoles de la gendarmerie nationale, le général de brigade Benoît Canniccioni.

● **Armement.** — Sont promus : ingénieur général de première classe de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe John Joseph ; ingénieur de deuxième classe, l'ingénieur en chef de l'armement Henri Bovagne.

Sont nommés : chef de service technique des programmes aéronautiques, l'ingénieur général de première classe de l'armement Gabriel Colin ; directeur du centre d'essais en vol de Brétigny, l'ingénieur général de deuxième classe de l'armement Pierre Tamagnini.

Le Roumain défenestré s'est suicidé affirme Bucarest

Le Roumain retrouvé mort devant son ambassade à Paris s'est suicidé, affirme Bucarest, qui, de source officieuse, a fait savoir que des représentants de la direction consulaire du ministère roumain des affaires étrangères se sont rendus récemment à Paris pour rencontrer les responsables français chargés de l'enquête. Ils les ont informés officiellement des antécédents médicaux du menuisier roumain, et ont notamment souligné qu'il souffrait, depuis le tremblement de terre de Bucarest en 1977, d'une dépression nerveuse qui, selon eux, s'était accentuée pendant les jours précédant le drame. — *(AFP.)*

[Nicolaï Iosif, cinquante-deux ans, avait été retrouvé mort, dimanche 1er avril, devant l'immeuble de l'ambassade de Roumanie à Paris. L'autopsie a révélé que le coup de couteau qu'il avait reçu ou s'était donné avant d'être jeté ou de se jeter par la fenêtre avait traversé le cœur après avoir fracturé une côte.]

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 avril

PARIS

Drouot, 14 heures : deux cents monnaies grecques, meubles.

ILE-DE-FRANCE

Beauvais, 14 heures : meubles et objets de vitrine ; **Corbeil-Essonnes**, 14 heures : orfèvrerie, métal argenté ; **Orléans**, 14 h 30 : livres illustrés ; **Pithiviers**, 14 h 15 : porcelaines, faïences ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : grands vins et alcools.

Dimanche 15 avril

ILE-DE-FRANCE

Versailles, 14 heures : tapis d'Orient ; 14 h 15 : tableaux modernes, meubles, objets d'art.

PROVINCE

Aubagne-en-Provence, 14 h 30 : argenterie, bijoux, meubles, tableaux ; **Bayeux**, 14 h 30 : meubles et objets d'art ; **Castres**, 14 heures : tableaux, meubles ; **Fécamp**, 14 h 30 : bijoux, argenterie, meubles, faïences de Jersey ; **Parthenay**, 14 h 15 : porcelaines, faïences ; **Sens**, 14 h 30 : objets d'art et d'ameublement.

FOIRES ET SALONS

Antibes (06), **Longué** (49), **Le Mans** (72), **Perpignan** (66), **Thouars** (79).

HANDICAPÉS

L'OBLIGATION D'EMPLOI. — Les entreprises industrielles et commerciales qui, à partir de dix salariés, sont tenues de réserver 10 % de leurs emplois à des mutilés de guerre ou à des handicapés, ont jusqu'au 30 avril pour remplir leur déclaration. Elles doivent notamment dresser un état de leurs salariés répondant à ces conditions et la liste des emplois réservés à ces travailleurs pour l'année à venir.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 AVRIL

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Victor-Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges (Academia).

« Salons de réception du ministère des relations extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Hauller.

« Hôtels d'Evreux et Castagnier », 15 heures, 19, place Vendôme (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

15 h 30, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, A. Serrière : « Chartres, cathédrale initiatique » (Atlantis).

20 h 30, 199 *bis*, rue Saint-Martin, J. Chosin : « Tantrisme et taoïsme » (AMORC).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 avril :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 5 juillet 1968 fixant le statut particulier des techniciens forestiers de l'Office national des forêts.

● Modifiant le décret du 3 octobre 1955 modifié fixant les conditions de fonctionnement du régime complémentaire de retraite institué par le décret du 14 septembre 1954 modifié.

DES CIRCULAIRES

● Portant application de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction de l'Etat.

● Relative à la réorganisation de l'annonce des crues et de la transmission des avis de crues.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 100 F dans toutes les séries
17	Tous les billets terminés par 17 gagnent 500 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 71 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finale	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
286	0268	1268	2268	3268	4268	5268	6268	7268	8268	9268	500 F.
	0286	1286	2286	3286	4286	5286	6286	7286	8286	9286	4 000
	0628	1628	2628	3628	4628	5628	6628	7628	8628	9628	500
	0682	1682	2682	3682	4682	5682	6682	7682	8682	9682	400
	0826	1826	2826	3826	4826	5826	6826	7826	8826	9826	400
	0862	1862	2862	3862	4862	5862	6862	7862	8862	9862	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 30	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 30	Sommes gagnées Autres séries
3426	2346	5 000F.	500F.	4236	5 000F.	500F.
	2364	5 000	500	4263	5 000	500
	2436	5 000	500	4326	5 000	500
	2463	5 000	500	4362	5 000	500
	2634	5 000	500	4623	5 000	500
	2643	5 000	500	4632	5 000	500
	3246	5 000	500	6234	5 000	500
	3264	5 000	500	6243	5 000	500
	3426	1 500 000	15 000	6324	5 000	500
	3462	5 000	500	6342	5 000	500
	3624	5 000	500	6423	5 000	500
	3642	5 000	500	6432	5 000	500

Finale	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 36	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 36	Sommes gagnées Autres séries
5011	0115	20 000F.	2 000F.	1150	20 000F.	2 000F.
	0151	20 000	2 000	1501	20 000	2 000
	0511	20 000	2 000	1510	20 000	2 000
	1015	20 000	2 000	5011	4 010 000	41 000
	1051	20 000	2 000	5101	20 000	2 000
	1105	20 000	2 000	5110	20 000	2 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 11 AVRIL 1984 25e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
1	3 591	2 000
	343 601	1 000 000
2	22	200
	252	500
	702	500
3	3	100
	93	300
	803	600
	40 463	10 100
	58 373	10 100
4	494	500
	2 104	2 000
	7 644	2 000
5	195	500
	905	500
	0 615	2 000
	5 105	2 000
	9 315	2 000
	47 945	10 000
	57 875	10 000
6	6	100
	66	300
	156	600
	936	600

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
6	2 276	2 100
	4 266	2 300
	8 466	2 300
	60 156	10 600
	369 256	4 000 100
7	27	200
	087	500
	517	500
	667	500
	717	500
	747	500
	967	500
	5 567	2 000
8	158	500
	908	500
	48 588	10 000
	63 068	10 000
	78 458	10 000
	96 608	10 000
9	19	200
	129	500
	759	500
	46 509	10 000
0	200	500
	270	500

LOTO

LOTO N° 15 TIRAGE DU MERCREDI 11 AVRIL 1984

10 12 16 18 27 45 — 42 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 AVRIL VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DES TULIPES TIRAGE DU MERCREDI 11 AVRIL 1984 24e

Le Monde

LIVRES

billet

Faut-il défendre Aragon ?

ARAGON, encore ? *L'oubli, si redouté par lui, pourrait un jour ensevelir ses romans et ses poèmes.* Le Paysan de Paris *est une pièce de musée. Tandis que* Nadja... *Aragon devrait, au contraire, intéresser longtemps, les biographes pour avoir emboîté le pas à Breton, puis à Staline. Après Dominique Desanti (1), Paul Morelle ouvre son tombeau et le contemple, sans merci.*

« Roué », « couard », « histrion », « imposteur », *etc.. Morelle ne modère pas ses qualificatifs. Aragon en avait entendu d'autres : depuis* Paillasse, *le tract surréaliste (mars 1932), André Thirion, Jean Malaquais ou Victor Crastre n'y allèrent pas de mainmorte. La mince brochure de Georges Heinen,* Qui est Monsieur Aragon ? *(2) (1945) enfonçait, superbement, le clou :* « Le moins que l'on puisse dire de cet homme au cœur innombrable c'est qu'il a toujours eu le reniement lucratif. »

Morelle, reprenant le titre du pamphlet contre Anatole France, Un cadavre *(1924), n'épargne ni l'homme ni l'œuvre. Il les condamne en bloc. Ce massacre, il le justifie d'une maxime de Georges Darien :* « La mort n'est pas une excuse ». *Il avoue aussi que son hostilité vient de loin. En effet, journaliste à* Franc-Tireur, *Morelle croisa Aragon qu'il trouva aussitôt odieux. Il règle aujourd'hui un vieux compte.*

La « carrière » *et la* « vie » *d'Aragon sont parcourues au pas de charge. Morelle y lit le destin d'un ambitieux, habile à suivre ou à précéder le courant, et qui accepte les virages et les changements de* « ligne » *d'un parti auquel il devait tout.* « Homme-caméléon », « homme-mosaïque », *Aragon mène sa barque, construit sa légende, et celle d'Elsa. S'il le faut, il charge ses anciens amis, comme Nizan, décrit dans* les Communistes *sous les traits hideux d'Orfilat.*

De sa tentative de suicide après la rupture avec Nancy Cunard, un « simulacre », *à sa* « trahison » *de l'idéal surréaliste au Congrès des écrivains révolutionnaires de 1928, en URSS, de la période des* « besognes » *(1932-1938) où Aragon est un serviteur omniprésent et invisible, à son triomphe dans l'épuration, Morelle voit partout la trace de son caractère* « double et équivoque ». *Aragon donne, par exemple, un gros roman de propagande, les six volumes des* Communistes, *aux Editeurs Français Réunis, la maison d'édition du parti, et réserve un ouvrage* « *littéraire* », *comme* la Semaine sainte, *à Gallimard.*

Et l'œuvre ? Elle est « aussi fallacieuse, aussi mensongère », *affirme Morelle. A coups de citations, il éventre le monument célébré par Garaudy.* « Débagoulis verbal », « poésie de cartes postales ». *En relisant les préfaces des* Beaux Quartiers, *des* Voyageurs de l'impériale *ou de* la Semaine sainte, *Morelle analyse, pour en montrer les contradictions et les faiblesses, ces plaidoyers* pro domo.

Celui qui fut, a écrit Jean Schuster, « le principal exécutant du terrorisme culturel, mis au point par Jdanov » *(3), trouvera-t-il encore des défenseurs ? Le livre de Morelle leur lance un défi. Ils auront sans doute du mal à tout justifier, mais le* « dossier Aragon » *reste ouvert.*

RAPHAËL SORIN.

★ **UN NOUVEAU CADAVRE, ARAGON, de Paul Morelle. La Table Ronde, 220 pages, 79 F.**

1) *Les Clés d'Elsa*, Ramsay, 1983.

2) Réédité au Tout sur le Tout, 1982.

(3) Repris dans *les Critiques de notre temps* et *Aragon*, Garnier, 1976.

Un jeune philosophe réinvente les chemins de la sagesse

Ecrire, aux alentours de ses trente ans, un *Traité du désespoir et de la béatitude*, c'est ambitieux... Mais André Comte-Sponville a réussi dans son entreprise. Voici enfin un penseur qui vit sa philosophie et qui ne fait pas semblant de méditer.



Dessin de CAGNAT.

IL s'appelle André Comte-Sponville. Je ne sais rien de son état civil, sauf qu'il ne doit pas être encore vieux, et qu'il doit avoir fait d'assez bonnes études. *Le Mythe d'Icare*, son premier livre, est une surprise, un bonheur de pensée et d'écriture. Coup d'essai, et de maître.

Le propos d'André Comte-Sponville est fort ancien, vieux comme la philosophie. Il paraît pourtant neuf, *tellement* fut oubliée cette simple exigence : le bonheur s'acquiert par la sagesse, la sérénité s'atteint par la réflexion. Surprise : dans le dédale des sciences humaines et des systèmes effondrés, sous les cimetières à concepts où s'entassent les révolutions d'une saison, quelqu'un retrouve que la béatitude est l'enjeu de la pensée. Sans souci de tapage ni étude de marché, il part en quête du salut, faisant sienne la belle formule d'Epicure : *« La philosophie est une activité qui, par des discours et des raisonnements, nous procure la vie heureuse. »*

Le premier de ces raisonnements a des airs de paradoxe : pour être heureux, dit André Comte-Sponville, commençons par désespérer, c'est-à-dire abandonner toute attente et toute illusion, donc toute tristesse... Vous ne voyez plus ? C'est si simple qu'on ne l'aperçoit pas d'emblée. Nous nous croyons désespérés lorsque le monde ne répond pas à notre attente ; nous ne sommes que désappointés, et, si nous nous lamentons, c'est bien que notre espoir, de quelque façon, demeure. Alors qu'être totalement *sans* espoir, c'est ne rien attendre, n'être jamais déçu, être donc sans tristesse. Et, bien sûr, sans crainte ni angoisse. Ainsi l'absence complète de tout espoir se révèle-t-elle salubre, tonique.

Et salutaire. Celui qui n'attend rien vit dans le pur présent. Et rien ne lui manque. Béatitude : voilà que le salut se donne quand on a renoncé à tout salut. Vie sans au-delà, dans la joie de l'acquiescement au réel, et l'éternité de l'instant. Ici convergent l'ataraxie épicurienne, le nirvana bouddhiste, la béatitude spinoziste. Si le rapprochement peut faire tiquer, il a une cohérence réelle, que tout ce *Traité du désespoir et de la béatitude* déploie en détail.

Reste à penser ensemble, *« comme les deux faces d'une même médaille »*, la sagesse et le matérialisme. Pourquoi le matérialisme ? D'abord comme école de désespoir. Comprendre que nous sommes un vide éphémère et sans justification. Ne plus croire à rien : ni dieu, ni ami, ni amour. Voir que tout se vaut dans l'absence de toute valeur... Le monde se réduit au jeu de forces des désirs, aux assemblages des atomes. Au bout de cette nuit, si l'on ne la fuit pas pour s'étourdir de quelque frivolité... quoi ? La vérité de ce qui est, sans espoir, ni crainte ni sens. Où tout devient possible et où l'univers se donne une fois que les illusions s'estompent. Trajet du deuil à la joie.

Le matérialisme d'André Comte-Sponville n'a rien, on le voit, de plat ni de vulgaire. Il affirme simplement que c'est à partir du rien, du plus bas, que nous devons construire. Notre destin est de monter au ciel, vide, par la seule force de notre désir. Tel est Icare : échappant au Labyrinthe sans issue par le travail et l'ingéniosité, sans qu'aucun devoir lui ait prescrit son acte.

De la terre au ciel

Icare symbolise le mouvement d'ascension propre, selon l'auteur, au matérialisme philosophique : désir allant de la terre au ciel, de la matière brute à la pensée, des rapports de forces aux relations juridiques, de l'inconscient à l'œuvre. C'est une descente, à l'inverse, qui caractériserait tout idéalisme : du modèle à la chose, des valeurs aux actes, de l'inspiration à la réalité... du ciel à la terre.

Dans ce volume, qui annonce une suite, André Comte-Sponville explore trois labyrinthes dont Icare doit s'échapper. Le premier est celui du moi : d'abord faire son deuil de Narcisse, cette illusion. Mais se défaire de l'amour-propre ne revient pas pour autant à déclarer le moi haïssable : il n'y a rien non plus à haïr.

Le deuxième labyrinthe est celui de la politique. Comment pourrait-elle être matérialiste jusqu'au bout ? Elle suppose un idéal, une attente, un modèle. Tout militant est un platonicien qui s'ignore et que guette le risque de l'utopie. Face à ce que la dogmatique stalinienne a de foncièrement idéaliste, l'auteur esquisse ce que pourrait être un *« marxisme non platonicien »*.

L'art enfin nous tend ses pièges, et ses joies. Le ciel n'est pas l'origine de l'art mais son résultat. Voilà ce qu'il nous faut comprendre, contre toutes les théories religieuses de l'inspiration descendant visiter les cœurs. Il nous faut aussi dire adieu à l'idée de beauté universelle, pour que nous restent les joies sans motif de nos coups de foudre esthétiques...

Beaucoup serait à dire sur les analyses des notions de désir, d'illusion ou de vérité — pour en marquer la force lumineuse et, parfois, les schémas simplistes. Mais cette simplicité, André Comte-Sponville la revendique : *« Naïveté m'est vertu »*, dit-il. Et c'est vrai. Là réside, à mes yeux, la réelle puissance de ce *Traité* : la philosophie y est vécue. L'auteur ne fait pas semblant de méditer. Les questions théoriques apparaissent comme autant d'expériences personnelles et d'enjeux vitaux. De cette authenticité, depuis pas mal d'années, nous manquions. Quand j'aurai ajouté que la prose de Comte-Sponville a des airs de famille avec celle d'Alain ou de Valéry, plus d'hésitation : qui, de près ou de loin, s'intéresse à la philosophie, devrait lire ce livre.

ROGER-POL DROIT.

★ **LE MYTHE D'ICARE, TRAITÉ DU DÉSESPOIR ET DE LA BÉATITUDE, d'André Comte-Sponville. Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 320 p., 150 F.**

Max Frisch sous le masque de Barbe-Bleue

● Une enquête policière qui s'accomplit comme un exercice de style

LES amateurs de Max Frisch tiennent depuis longtemps *Je ne suis pas Stiller* pour un des grands livres de notre époque. Le refus d'une image de soi imposée par les autres et la vaine quête d'une identité personnelle, l'impossibilité du couple et l'obscénité de la solitude y sont décrits en une ample geste romanesque comme la crucifixion névrotique, comique et pathétique, de l'homme (du mâle ?) occidental en cette seconde moitié du vingtième siècle.

En Amérique, en Allemagne, dans bien d'autres pays encore, *Stiller* est un classique, considéré comme un chef-d'œuvre de la littérature « existentialiste », bien que Max Frisch n'ait jamais revendiqué cette étiquette — mais il suffisait, en 1954, d'une épigraphe empruntée à Kierkegaard pour être annexé à la mode du temps. Traduit en France en 1957 (1), le roman le plus célèbre de ce Zurichois cosmopolite n'y a jamais acquis l'audience de ses pièces de théâtre, de sorte qu'on ne le trouve pas encore dans les collections de poche. En revanche, *Homo Faber*, l'autre roman qui vaut à Max Frisch un culte littéraire à l'étranger, vient de faire son entrée en Folio, tardivement il est vrai, puisque cet ouvrage date de 1957. *Montauk*, journal d'une brève rencontre qui fait lever chez l'écrivain le souvenir des moment cruciaux de sa vie affective, a en en France des lecteurs fervents, mais beaucoup moins nombreux qu'ailleurs. Max Frisch reste donc à dévouvrir ici, avant nobélisation.

Une autobiographie morale

Il n'est pas certain que le dernier en date de ses écrits, *Barbe-Bleue*, fournisse la meilleure occasion pour cette découverte. Non qu'il soit en rien inférieur aux livres précédents. Mais l'art de plus en plus dénudé de Max Frisch n'y peut être goûté pleinement, me semble-t-il, qu'avec la connaissance de *Stiller*, *Homo Faber*, *le Désert des miroirs*, romans plus touffus, aux récits digressifs et arborescents, dont *Barbe-Bleue* est une distillation, sous une forme totalement renouvelée. Il faudrait au moins lire d'abord *Montauk*, déjà exercice de laconisme suggestif, auquel *Barbe-Bleue* se joint comme le second volet d'un diptyque. La relation avec les femmes — matière de toute l'œuvre romanesque de Frisch — est traitée cette fois ironiquement, sous les dehors d'une fiction, alors que dans le journal elle était livrée en aveux discrets. Ainsi se révèle ce que, fiction ou journal, les proses narratives de Max Frisch ont en commun : elles tracent une autobiographie morale remarquablement lucide, mais surtout, comme toute vraie littérature, elles sont un jeu avec les formes.

Barbe-Bleue joue sur un genre, le roman policier, ou plutôt l'enquête policière, et sur une forme, le dialogue, ou plutôt, le genre déterminant ici la forme, l'interrogatoire. Accusé d'avoir étranglé sa sixième femme, devenue une courtisane, après leur divorce, le docteur Schaad, médecin zurichois de cinquante-cinq ans, est acquitté faute de preuves. *« Comment vit-on avec cela ? »* C'est la question qui porte tout le récit, plus encore que celle-ci : le docteur Schaad est-il coupable ou innocent ? Trois semaines après l'acquittement, le procès se poursuit dans la tête du médecin, son propre interrogatoire alternant avec les auditions des témoins, des ex-épouses et de l'actuelle, la septième, avec laquelle le chevalier Barbe-Bleue, comme elle l'appelle, a la sagesse de ne pas vivre, pour préserver leur mariage.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 15.)

(1) Grasset. Tous les autres ouvrages de Max Frisch sont publiés chez Gallimard.

le feuilleton

« LE GÉNÉRAL CLAIR-OBSCUR », d'Henri Guillemin

A politicien, politicien et demi

LES biographies d'hommes d'État bourgeonnent, ce printemps : après un *Pétain* et un *Pompidou*, voici un *De Gaulle* vu d'outre-Manche (lire l'article d'André Passeron p. 16), en attendant celui de Lacouture, en deux tomes, annoncé pour la rentrée. Autant de « pavés » remontant les généalogies, alignant sources, index, annexes, et postulant le statut d'ouvrage de référence indispensable dont on dit, c'est le rêve des publicitaires, non plus « le » *De Gaulle* d'Untel, mais « le » Untel sur de Gaulle.

Si on dit « le » Guillemin, et on ne va pas manquer de le faire, ce ne sera pas pour ces raisons. *Le Général clair-obscur* ne prétend pas à la somme exhaustive, somme que l'auteur se dit trop vieux pour entreprendre, et pour laquelle manquent encore, selon lui, des documents essentiels. On dira « le » Guillemin, parce qu'un large public suit depuis trente ans cet empêcheur d'écrire l'histoire en rond, moins pour ses découvertes que pour ses regards en vrille sur ce qu'on nous cache.

Déjà la question fuse, comme pour chacun de ses livres : alors ? Quel secret noirâtre ou peu ragoûtant a encore déniché notre « fouille-au-pot » (les réfractaires au genre ont un mot plus cru) ? Cette réputation est injuste. Relisez ce que Guillemin écrit de Jeanne d'Arc, Napoléon, Lamartine, Vigny, Zola, Constant, ou Péguy : rien à voir avec du dénigrement systématique, ou la manie de rabaisser. Ses victimes ont en commun que, au fond, il les aime. Il se trouve seulement que c'est en catholique, d'une tendance particulière, celle qui, avec Bloy, Bernanos et Mauriac, applique aux grands hommes la correction fraternelle des couvents d'autrefois.

NOTRE pamphlétaire — car c'en est un, bien sûr, et de haute verve — a d'abord songé à se laisser la bride sur le cou. Il voulait titrer son essai *le Cormoran et sa fusée*, par allusion au nom de l'oiseau que Mauriac a donné un jour au général, en dépit de la vénération que l'on sait, et aux projectiles dont Bismarck dit qu'en chevauchent tous les ambitieux de grand format.

Guillemin s'est refusé cette taquinerie initiale, qui en eût entraîné d'autres, et il a eu raison, non en regard du bon goût, mais de ses propres dispositions. Persuadé du génie et du désintéressement du général, en particulier pendant la guerre, il rappelle simplement les méthodes de conquête ou d'exercice du pouvoir qui ont teinté de malaise son admiration. Il ne révèle rien sur ces méthodes; il ne fait qu'en repérer les répétitions et les permanences par une mosaïque de citations tirées de la bibliographie existante. Tout au plus marque-t-il une prédilection pour les témoignages d'intimes — Alain de Boissieu, Michel Droit, Flohic, Guichard, Claude Mauriac, Pompidou — devant qui de Gaulle, sans se « livrer » — c'est si peu son genre, — a laissé percer ses ruses ou ses mépris.

par Bertrand Poirot-Delpech

ENCORE une fois, ce n'est pas la volonté ouverte de commander, de forcer le destin, de marquer son temps, qui est contestée, ce sont ses voies et moyens; façon courtisane, presque flagorneuse, de se placer, avant-guerre, dans les sillages de Pétain et de Paul Reynaud, ingratitude (payante) à l'égard des Alliés, plus discutable envers la Résistance, libertés prises, en 1944 et 1958, avec la légalité et avec la réalité.

Sur le retour de 1958, Guillemin n'apporte pas de détails inédits, mais il assemble en faisceau de quoi suspecter la version d'un ermite de Colombey désapprouvant, ignorant même, ce que trament en sa faveur ses proches et les militaires d'Alger. Il semble établi que le général rencontre des émissaires, qu'il connaît à l'avance, commente à l'occasion, retouche, déclenche, leurs plans séditieux, en Algérie, en Corse, en métropole, et qu'il joue de cette menace minutée auprès des dirigeants de la IVe République. Si l'intoxication qu'il orchestrait n'avait pas suffi, il n'aurait pas exclu, selon certains acteurs, le saut dans l'illégalité...

En tout cas, Guillemin met en fait que le général, peu réclamé par les masses, ne serait pas revenu aux affaires sans ce *« cliquetis »*, sans ce dosage subtil de ce que Lacouture appelle des *« menaces larvées »*, des *« sous-entendus dramatiques »* et des *« communiqués abusifs »*.

AUTRE malice, aux yeux de l'auteur : agiter, le 30 mai 1968, l'épouvantail d'un communisme menaçant la patrie de dictature, alors que le PC exclut, quant à lui, l'aventure et se révèle le meilleur auxiliaire de l'ordre établi. De Gaulle le sait comme personne. Dans un de ses accès de franchise gouailleuse qui succèdent souvent à une mise en scène réussie, ne qualifiera-t-il pas le scrutin de juin, devant Christian Fouchet, d'*« élections de la trouille »* ?

Tel est le mouvement, constant comme un trait de caractère, qui irrite Guillemin, plus que l'appel à des idées fausses — sur Valmy, Sedan, les Russes, etc., — les sincérités contradictoires, les fois insaisissables (la religieuse, par exemple), ou l'insensibilité de façade poussée jusqu'à l'inhumanité — dans sa position, il le dit à André Frossard, *« on ne peut être soi-même ! »*.

(Lire la suite page 16.)

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

RAPIDES RICARD!

Les coffrages des chantiers d'aujourd'hui.

Vous êtes jeune diplômé d'I.U.T. ou B.T.S.*, même débutant, mais apte à la négociation avec le sens du service et du conseil. (* de préférence Techniques de Commercialisation, Action Commerciale ou Technico-Commerciale).

ou

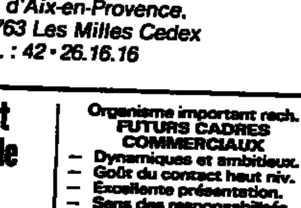
Vous êtes déjà un vendeur technique confirmé (de préférence branche bâtiment ou béton ou coffrage).

RICARD
leader du coffrage-outil recherche rapidement

Attachés commerciaux juniors
(fixe 5 500 F à 7 000 F + intéressement + frais + voiture) pour les régions Ile-de-France, Est, Méditerranée, Sud-Ouest.

Animateurs commerciaux seniors
(rémunération à débattre)
pour les mêmes régions, opérationnel immédiatement.

Envoyez votre curriculum-vitae, une lettre manuscrite et une photo à :

Bruno Ricard,
Rue Louis-Armand,
Z.I. d'Aix-en-Provence,
13763 Les Milles Cedex
Tél. : 42-26.16.16

L'Etablissement public du parc de La Villette

recherche

- **DES DESIGNERS**
- **DES ASSISTANTS DESIGNERS**

L'avis d'appel de candidature détaillée est à demande à : ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC DE LA VILLETTE 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS Tél. : 240-27-28, p. 12-52.

Organisme important rech. FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, p. 43.

OFFRES D'EMPLOIS

ADIA PROFESSION INTÉRIMAIRE

recrute

SECRETAIRES-STENODACTYLOS
Bilingues Français-Anglais

SECRETAIRES-STENODACTYLOS
Trilingues Allemand-Anglais

DACTYLOS
Bilingues Anglais

STENODACTYLOS
Bilingues Anglais pour Service Juridique

Références professionnelles exigées
Lieu de travail : Banlieue Nord-Ouest

Prendre contact agence d'Argenteuil
7, rue Defresne Bast - 95100 ARGENTEUIL
Téléphone : 961.11.75

JRP/Jean Régnier Publicité

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
NEUILLY-LES SABLONS

offre situation d'avenir à

JEUNE JURISTE

(niveau minimal : Maîtrise de Droit)

DANS SON SERVICE D'ÉTUDES DOCTRINALES ET D'INFORMATIONS FISCALES

doué(e) d'aptitudes particulières pour la conception et la rédaction de textes clairs, précis et explicatifs.

Bonnes connaissances fiscales et comptables appréciées. Aménagements d'horaires possibles.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo au 3, villa Emile-Bergerat, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

formation professionnelle

VOUS PENSEZ
AVENIR

vous n'avez pas de temps à perdre. Suivez nos STAGES INFORMATIQUES :
- Initiation à l'informatique ;
- Initiation à la programmat.

Stages hebdomadaires de 18 h à 21 h
PUISSANCE INFORMATIQUE
206-15-61 +

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Emplois Cadres

CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune* et du *Financial Times*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ____________ × 7 F (frais de port inclus) ____________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427-PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

DEMANDES D'EMPLOIS

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lectures critiques, doc., biblio., articles. M'initierais volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par toute autre proposition dans édition dans édition et presse écrite ou parlée. Ecr. s/n° 3.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 26 ans, (Bac C., BTS d'Assistante Technique d'Ingénieur), 5 ans, d'expérience en bureau d'Étude de génie climatique, recherche emploi tous secteurs (informatique, bâtiment, métallurgie). Ecr. s/n° 6.614 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NIGÉRIA
AREA MANAGER
AGE 37 FRENCH
Experienced in management of profit centers.
Seeking for another position with full responsability in a developing company.
Ecr. s/n° 3.188 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., cinquantaine, gestionnaire financier, juriste. Connaissant exp. promotion immobilière, gestion de patrimoine, rech. missions temps partiel ou complet chez promoteur, gérant, fédération, assurance, rémunération, salaire ou honoraire. Écrire sous le n° T045.116 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

CADRE SUISSE ayant travaillé pendant 25 ans en France, se tient à votre disposition pour vos affaires en Suisse. K. BUCHER, 12E chemin des Bois, CH 1255 GENÈVE.

deux-roues

Particulier vend MOTO TRIAL
FANTIC 240
1983, 600 km, état neuf. Pas de compétition. 12.000 F. Tél. : 074-14-70 après 20 h.

automobiles

divers

LANCIA PRISMA le bon choix
exceptionnel
REVISIONS GRATUITES
1An ou 25 000 km
PARIS 14e
(1) 539.57.33

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES Beau studio tt cft, 5e ét. asc., refait neuf URGENT. 634-13-18.

MONGE/MAUBERT 2 PIÈCES, GRAND CONFORT, GRAND STANDING, ÉTAGE ÉLEVÉ. GARBI. 567-22-88.

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
à partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. — Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

115 m². Caract. 703-32-31.
PROXIMITÉ SEINE
Et. élevé, asc., trav.

7e arrdt

CHAMP DE MARS
Dans imm. en cours de travaux
Studio 18 m². 180.000 F
2 pièces 50 m². 550.000 F
3 P. 65 m² + Terr. 750.000 F
Appts occupés loi de 48
Studio 18 m² 120.000 F
3 pièces 52 m² 350.000 F
ISORE. S.A. 562-17-17.

R. BARBET-DE-JOUY RARE, MERVEILLEUX APPT 5 P., 180 m², 2 Park Prix élevé justifié. DORESSAY. 624-93-33.

11e arrdt

LIMITE 3e ARRDT
DUPLEX 200 m² + 2 TERRASSES
DERNIER ÉTAGE, standing. VUE IMPRENABLE, 2 park. MATIMO. 272-33-25.

2 P. RICHARD-LENOIR, imm. réc., 4e ét., asc., balc. Terrasse, excell. ét., parking 530.000. SIGEDIM. 296-63-33.

12e arrdt

CHATEAU DE VINCENNES à saisir appt + grenier à rénover. 110 m² habit., imm. bourgeois. Px 630.000 F. T. 347-57-07.

13e arrdt

Me CORVISART, maison récente, 190 m², living + 5 chambres, 2 terrasses, 2.200.000 F. 546-26-25.

14e arrdt

Me PLAISANCE, bel imm., p. de taille, 2 P., entrée, cuisine, bain, refait, neuf, 3e étage/rue. 634-13-18.

15e arrdt

STUDIOS et 2 P., tt équipé, neuf, dans pet. imm. rénové, près Pont Mirabeau, pptaire. 590-86-06.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 pièces à partir de 709.400 F
3 pièces à partir de 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert
- Mercredi et vendredi de 14 heures à 19 heures.
- Samedi 10 h 30 - 13 h 30.

Tél. : 575-62-78.

BD PASTEUR s/verd. de imm. pierre de t., 5 p. tt cft, 110 m², 1 250 000 F. Tél. 566-80-31.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
Dans imm. p. de taille, pptaire vend 2/3 P., LIBRES. 2, 3, 4, 5 P. OCCUPÉES et dernier étage à aménager. R.C.I. 758-12-21.

17e arrdt

PL. MALESHERBES
SUPERBE p. de taille, studio + mezzanine. 380.000 F EXCLUSIF. 766-03-18.

BATIGNOLLES
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ 23 appartements avec parking. Livraison 11/84 s/pl. tous les jours 14/18 h y compris dimanche. T. 226-26-80. 67, place du Docteur-Félix-Lobligeois.

VILLA JACQUEMONT 1 p. avec douche, 14 m², plein soleil, bel imm. ancien. 70.000 F. Propr. 347-57-07.

PTE MAILLOT Beau 3 p., tt cft, ref. nf, 1er, ensol. sur rue sans vis-à-vis, imm. p. de t., asc., gd stand. + parking. 790.000 F. SHAM'S, 65, r. Guy-Môquet. 229-43-12.

18e arrdt

RUE ORDENER. PRÈS
Dans bel immeuble ravalé, ascenseur, tapis, escalier, 2 p., avec terrasse et 3 p. à rénover ce jour et demain, 14 h/19 h 47, RUE STEPHENSON T. 503-12-13. 252-94-94.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence Mairie du 18e
53, R. DU SIMPLON
STUDIO 2, 3 P. PARK.
Studio à partir de 322.500 F
2 pièces à partir de 451.000 F
3 pièces à partir de 680.500 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P., PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE
Mardi, jeudi, samedi de 14 à 19 heures
Tél. : 575-62-78.

CAULAINCOURT Ravissant 2 P., confort tt à nf, s/rue p. de taille 390.000 F. 254-71-93.

IDÉAL PLACEMENT. Métro LAMARCK, gd 2 p., entr., cuis., w.-c., cab. toil., débarr. Tr. b. ét., 6e, ensol., sans asc., imm. p. de t. 287.000 F. SHAM'S, 65 r. Guy-Môquet. Paris 17e. Tél. : 229-43-12.

20e arrdt

40, R. BELLEVILLE
DANS SUPERBE RÉNOVATION
DUPLEX. 560.000
75 m², ce jr et dem. 14/19 h. T. 504-61-63 et 636-46-64.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Me PORTE D'ITALIE
2, 3, 4, 5 P.
SUR JARDINS
PRETS CONVENTIONNES
taux préférentiels
LISIERE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMEDIATE
Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
546-07-73 - 365-03-23.

MAISONS-ALFORT Résidence métropolis, métro, stade 99, av. Gal-Leclerc, bât. A 1, 5 p., balcon, 105 m², bain + salle d'eau, box, sous-sol. 665.000. Visite vendredi après 14 heures.

VINCENNES CENTRE R.E.R. imm. stand., grd 2 pces, tt cft, cuis., équip., balcon, vue dég. Px 765 000 F. T. 365-50-23.

Alexandre & Verstraete

SOCIETE D'AVOCATS AU BARREAU DE GRASSE
2, avenue Thiers 06130 GRASSE - Tél. 16 (93) 36 00 14 ou 36.46.08

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES À GRASSE SUR SURENCHÈRE
3 mai 1984 à 8 h 30

43 Appartements loués dans très belle résidence à Antibes - Alpes Maritimes (06600)

Vente sur conversion de la saisie de la S.C.I. LE TANIT
14, chemin de la Rostagne à Antibes, après prononcé de la liquidation des biens de la S.C.I. LE TANIT

Ensemble immobilier résidentiel à proximité des plages dans un parc arboré de plus de 3 ha, avec piscine privée : 43 appartements - Studios, 2, 3, 4 pièces, tous équipés avec balcon, ainsi que locaux commerciaux, parkings couverts, boxes et caves.

VISITES :
Le 16/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, studios et 2 pièces. De 14 h 30 à 16 h 30, 3 et 4 pièces.
Le 30/04/84 : de 9 h 30 à 11 h 30, 3 et 4 pièces. De 14 h 30 à 16 h 30, studios et 2 pièces.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
- HOTEL PARTICULIER.
- APPTS de 5 à 8 P.
- PIED A TERRE.

624-93-33.

JE RECHERCHE
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES appartements et maisons bien placés dans Paris. Classique ou original. ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTE VENTE SERGE KAYSER - 329-60-60.

Rech. urgt 110 à 140 m² Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 15e 16e. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-57-80 même le soir.

Recherche 1 à 3 p., PARIS, préférence, 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Tél. : 296-58-46.

STUDIO A LOUER
PARIS-20e — Métro Gambetta De préf. à un fonctionnaire Tél. : 322-99-76 (11 h à 15 h) 020-16-28 (15 h à 20 h).

locations non meublées demandes

Paris

ETUDIANT ch. chambre Paris ou proche. 600/700 F max. Ecr. s/n° 6.612 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherc. 2 PIÈCES minimum dans 1, 2, 3, 4, 6, 7, 16, 17 arrdt. Ensoleillé, s. de bains, confort. Prix maximum 2.500 F C.C. M. BROWN. Tél. 263-11-50.

Pour Cadres et mem. personnel IMP. STE AVIATION rech. APPT MOYENS ET STAND. 2 à 8 PIECES. MAISONS Paris et environs Tél. 504-48-21.

JOURNALISTE AU MONDE, ch. appartement à louer, 3 pièces minimum à Paris tous arrondissements. Loyer raisonnable. Agences s'abst. Ecr. s/n° 6.613 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garantie. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

locations ventes

ÉVRY 29
ÉVRY, Quartier Résidentiel
Maisons individuelles bon standing
« Location, vente »
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.
Villa Gripet.
Maison décorée sur place.
Rue du Gripet à Evry.
Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h.
En semaine Boutique OCIL 522-22-22.

pavillons

LIMOURS - 91 - A. V. sur terr. 980 m², F6, rez-de-chaussée surélevé, gd séjour (avec cheminée), salon, 4 chambres, cuis., salle d'eau, w.-c. Sous-sol, 2 pièces aménagées, gar. double, buanderie, w.-c., chaufferie. 850 000 F. Tél. (6) 458-04-08.

villas

Part. vd BORDEAUX MÉRIGNAC Maison 130 m², 7-pces, garage, jardin. 595.000 F à déb. Tél. : (56) 98-45-63.

maisons de campagne

BRETAGNE Plouezec (22470). A. V., maison et dépendances, eau, électricité, sur terrain 4.500 m². 150 000 F. Me Huon, not., Paimpol. Tél. (96) 20-83-59.

PERCHE, 130 km Paris, part. à part. vd chalet tt cft, meublé, jardin 2.000 m². Prix 220.000 F. Téléphoner au 588-06-09 avant 10 h ou après 19 h.

A vendre de l'Orne ancien moulin sur 5 ha de bois, près étang. Bât. 500.000 F. (32) 36-48-68.

fermettes

FERMETTE NIVERNAISE, 15 km Nevers, 105 m². Toit neuf, 3 pièces, poutres app., cave voûtée, grange, terrain 5.500 m² av. jard. et arbres fruitiers. 16 (86) 58-43-63.

propriétés

VUE S/GOLFE ST-TROPEZ **PROVENCE** de COLLINES mais. maîtres 330 m² + mais. gardien 76 m² PISCINE - TERRASSES LITTRE 544-44-45.

domaines

Achète PROPTÉ de CHASSE SOLOGNE ou rég. limitrophe. Écrire n° 202521 à ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

viagers

Vends viager lib. 42 m² stand. Rente 1 450 F 1 tête 76 ans. Px 260 000 F. Val. 430 000 F. Ttes com., tt agencé. Lieu : Fontenay-sous-Bois. Tél. 877-63-65 ap. 20 h.

villégiature

A louer maison de campagne, 4 chambres, living, douche, grand jardin, 110 km de Paris. Juillet et août. Tél. : 250-71-88, — à 10 h et après 19 h.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIe - 758-12-21
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité.
Prix : 3 500 000 F
Loyer : 300 000 F.

Locations

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATION IMMÉDIATE DANS LE 16e
Inscription R.C., location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

DOMICILIATIONS PRÈS DE L'ÉTOILE Siège social, constitution de sociétés, Permanence, Secrétariat. Tél., Formalités et démarches. CEDEP, 19, av. Hoche, 75008 Paris. 563-77-63.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL 17e CONSTIT. SARL, R.M., R.C., SECRÉTARIAT. Télex, téléph.
S.R.B. 293-22-95

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR
Local commercial toute ppté 270 m² environ, parfait état. PLACEMENT EXCEPTIONNEL. Px 1 250 000 - 634-13-18.

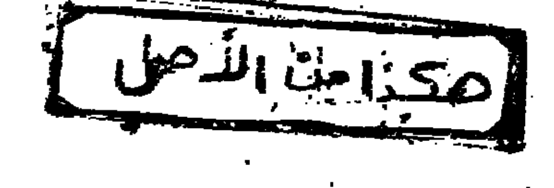
Locations

Société cherche local environ 600 m² avec bureaux (40 m² environ) accès gros camions près du périphérique. Location, éventuellement achat. Téléphone : 362-52-33.

boutiques

Ventes

MARCHÉ DES NOTAIRES
Bout. 45 m² à usage de burx. Loyer 24 000 F + charges. Mise à prix : 180 000 F. SÉANCE DU 17 AVRIL. Rens. Me HAGUEL - 271-23-23.



la vie littéraire

Avril : un mois Visconti

Grâce aux éditions Persona, à la revue *Masques*, au cinéma Olympic et au centre Georges-Pompidou, avril est un mois Luchino Visconti. Les éditions Persona publient *Luchino Visconti cinéaste* d'Alain Sanzio et Paul-Louis Thirard (en librairie depuis le 12 avril) : avec la présentation de ses films, on y trouve des entretiens et documents, dont plusieurs sont inédits. Un album de deux cents photos, en noir et blanc et couleur (176 p., 195 F).

Un débat sur le cinéma de Visconti se tiendra, le 25 avril, au centre Pompidou (BPI, 18 h 30). Il réunira notamment Suso Cecchi d'Amico, coscénariste de Visconti et les auteurs de *Visconti cinéaste*. En outre la BPI proposera, du 18 au 30 avril, une exposition consacrée au metteur en scène italien.

Enfin, le cinéma Olympic, 10, rue Boyer-Barret, 75014 Paris, présentera, du mercredi 25 avril au mardi 8 mai, une rétropespective de l'œuvre cinématographique de Visconti.

L'éternelle jeunesse du *Brûlot*

La solitude réussit bien à Gustave-Arthur Dassonville. Depuis près d'un demi-siècle, cet anarchiste rieur anime, rédige et diffuse seul *le Brûlot*.

Ce pamphlet à la périodicité vagabonde se fait l'écho des colères et des révoltes de son auteur. On retrouve, évidemment, au gré des livraisons, les thèmes chers aux libertaires. Les églises, les armées et ceux qui les servent y sont joyeusement étrillés.

Gustave-Arthur Dassonville dénonce aussi les modes, le racisme et la bêtise ordinaire. Sa plume, souvent en verve, ignore la méchanceté et l'attaque sournoise. Cet homme se fait une certaine idée de ses indignations.

Dans le nº 217 du *Brûlot* (4 pages, 1,50 franc), Gustave-Arthur Dassonville se délecte des dernières opérations publicitaires du Vatican et fustige la Mairie de Paris pour une affaire d'expulsion.

L'éternelle jeunesse du *Brûlot* est un antidote peu onéreux contre le conformisme frileux et la grisaille.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE BRULOT, Gustave-Arthur Dassonville, 39 B, rue Molière, 93170 Bagnolet.**

Freud trahi

Les psychanalystes français déplorent depuis longtemps l'absence d'une édition des œuvres complètes de Freud qui ait la valeur de la Standard Edition anglaise dont le maître d'œuvre fut un ancien analysé de Freud, James Strachey. Or, Bruno Bettelheim, le dernier grand pionnier de la psychanalyse encore vivant, vient de jeter un pavé dans la mere en montrant que cette traduction officielle est non seulement souvent fautive, mais aussi fort éloignée de l'humanisme essentiel qui imprègne les écrits freudiens dans leur version originale.

Publiée d'abord dans *The New Yorker*, cette mise au point de Bruno Bettelheim, intitulée : « Freud trahi par ses traducteurs », est maintenant disponible en français ; elle ouvre le dernier numéro de la revue *Psychanalyse à l'université* (Mars 1984. Ed. Aurepp-Réplique. 13, rue Santeuil. 75231 Paris Cedex 05. 80 F.). Au sommaire figure aussi : « Une lecture psychanalytique du rêve chez Lewis Carroll » par Jean-Michel Hirt.

R. J.

Les délices de *Café*

Le numéro trois de *Café*, l'une des revues que l'on aurait tort d'ignorer, tourne autour du « centre de l'Europe », lieu d'une *« perte originelle qui (...) ne cesse de hanter tout ce qui s'écrit »*. Divers adieux à une *« pensée de la totalité »* dont nous avons la nostalgie — d'où les retours de Kraus, Klimt, Roth ou Loos — y imposent autre chose qu'un miroir de nos dernières inquiétudes.

Maurice Blanchot médite sur l'importance du mur de Berlin, devinée par le romancier Uwe Johnson. Ce mur signifie que *« l'abstraction est notre monde, le monde où, jour après jour, nous vivons et pensons »*. Ettore Perrella présente des *Fragments* de Giacomo Leopardi, dont un *fragment sur le suicide*. Un article de Freud : « Un cas de guérison par hypnose », des textes de Ladislaw Klima, Max Raphael, Artaud, et une étude de Roger Zweifel sur *Leo Strauss et Machiavel* sont au sommaire de *Café*, qui réunit en son « cercle » des gens habitués à penser diagonalement, comme le cinéaste Raul Ruiz ou le peintre Gilles Aillaud.

Un chapitre du livre de Lotte Eisner sur Fritz Lang, traduit par Bernard Eisenschitz et publié dans ce numéro, est l'occasion de signaler que les éditeurs français n'ont pas encore eu le courage d'éditer une telle somme, publiée en anglais et en italien. Lotte Eisner, qui vient de mourir, y étudie *Spione*, un film d'aventures et de terreur où Lang pressentait, avec le maître-espion, Haghi, un « ordinateur humain ».

RAPHAEL SORIN.

★ **CAFÉ, Clima Éditeur, 60, rue de la Roquette, 75011 Paris, 128 p., 55 F.**

1984, l'année Burroughs

William S. Burroughs a eu soixante-dix ans. La France, après New-York, a fêté l'auteur du *Festin nu* (1). Il est allé au Printemps de Bourges, et il a reçu, à Paris, le cordon de commandeur des Arts et Lettres.

Burroughs ? Le masque de Buster Keaton d'où sortirait la voix de W.C. Fields. Autrement dit, le plus grand acteur vivant. Il bouge comme personne — galure de privé, canne à rondelle en caoutchouc, imper gris — et ses blagues lucides tirent à vue sur tout ce qui bouge.

Aussi, ne manquez par *William Burroughs* (2)... le film. Howard Brookner a mis quatre ans à le tourner. C'est, à première vue, un documentaire : maison natale, rencontres et amours, came, technique du *« cut-up »* (collage littéraire), errances entre Tanger, Paris, Londres et New-York.

En fait, Burroughs fait exploser le genre. Il « charge » à mort un personnage qui porte son nom. On n'est pas prêt d'oublier la façon froide, précise, dont il raconte comment il a tué sa femme d'une balle de revolver en plein front : *« Le verre posé sur sa tête était intact. »*

Et si le film vous a plu, lisez son dernier livre traduit *Essais, tome 2*. Avec des *« Fragments d'une autobiographie littéraire »* et *« L'enseignement de l'écriture »*, Burroughs démolit sa propre légende. Il préfère se représenter tel qu'il est : un professionnel de l'écriture. Ses conseils sont lumineux. *« Quand vous marchez dans la rue, essayez de voir tous ceux qui sont dans la rue avant qu'ils ne vous voient... Un écrivain distrait ferme les portes de la perception. »*

1984 devrait être « l'année Burroughs ». Orwell a décrit l'état du monde en 1984 ; Burroughs navigue déjà dans « l'ère spatiale », en compagnie des garçons sauvages, au cœur des cités de la nuit écarlate. L'essai sur les « techniques de contrôle mental », repris dans ce volume numéro 2, traite de l'hypnose et du rêve, il ouvre aussi la voie à la plus radicale des contestations ; Burroughs, depuis trente ans, cherche les préenregistrements qui nous programment tous, et l'on dirait, qu'à force de taper comme un damné sur sa machine à écrire, il est sur le point de les trouver.

R. S.

★ **ESSAIS, TOME 2, de William Burroughs. Editions Christian Bourgois, traduit de l'américain par G.-G. Lemaire, 158 pages, 70 F.**

★ **10/18 réédite LES GARÇONS SAUVAGES (250 p.) et LES CITÉS DE LA NUIT ÉCARLATE (410 p.).**

(1) Doit être repris en septembre dans l'Imaginaire, Gallimard.

(2) A partir du 11 avril, au cinéma Olympic-Entrepôt, 7-9, rue François-de-Pressensé, 75014 Paris.

vient de paraître

Dictionnaire

JACQUES CELLARD : *Trésors des noms de famille*. — Notre collaborateur décrit les origines lointaines des noms, en fait chatoyer la variété et les relie au souvenir des hommes remarquables qui les ont portés. (Belin, coll. « Le français retrouvé », 336 p., 58 F.)

Histoire

JOHN HOPE FRANKLIN : *De l'esclavage à la liberté*. — L'auteur retrace le parcours des Noirs américains, depuis les terres africaines d'origine et les années d'esclavage dans le Nouveau Monde jusqu'au succès de leur lutte pour la liberté aux Antilles, en Amérique latine et aux Etats-Unis. Traduction de Catherine Kieffer. (Editions Caribéennes, 5, rue Lallier, 75009 Paris ; 616 p., 120 F.)

MICHEL BERTRAND : *Histoire secrète de Strasbourg*. — De grandes voix prophétiques ont marqué l'histoire de la métropole alsacienne, carrefour des spiritualités et des civilisations latines et germaniques. (Albin Michel, 326 p., 95 F.)

ELIE FOURNIER : *La Terreur bleue*. — Historien de la guerre de Vendée, l'auteur évoque la période du 15 octobre au 23 décembre 1793, durant laquelle s'exerça la Terreur bleue, à partir des documents officiels et de témoignages. Préface du duc de Castries. (Albin Michel, 284 p., 79 F.)

PHILIPPE ERLANGER : *le Dernier Age d'or de la monarchie (1887-1901)*. — En juin 1887, la reine Victoria célébrait le cinquantième anniversaire de son accession au trône en invitant les souverains d'Europe. La plupart des monarchies allaient connaître, à l'échéance de 1914, le crépuscule. Philippe Erlanger raconte ce que furent ces monarques à la veille de perdre leurs prérogatives ancestrales. (Perrin, 288 p., 90 F.)

JACQUES DUPAQUIER : *Pour la démographie historique*. — En renouvelant sa méthodologie, en élargissant ses champs de recherche, en appliquant les techniques scientifiques à l'histoire sociale, la démographie historique, fondée par des historiens et des démographes il y a vingt-cinq ans, cherche aujourd'hui son second souffle. (PUF, 190 p., 110 F.)

Arts

REINE-MARIE PARIS : *Camille Claudel*. — Le « destin pathétique » de la sœur de Paul Claudel. Elle fut, comme l'écrivait celui-ci, *« le premier ouvrier* [d'une] *sculpture intérieure »*. Outre l'étude de R.-M. Paris, et de nombreuses reproductions, cet ouvrage comporte un essai de François Lhermitte et Jean-François Allilaire : *Camille Claudel malade mentale*. Préface de Jean Grosjean. Postface de Bernard Howells. (Voir l'article de Michel Cournot sur l'exposition Camille Claudel au musée Rodin dans *le Monde* du 1er mars.) (Gallimard, 384 p., vol. relié sous jaquette, 290 F.)

Enquête

TOM BOWER : *Klaus Barbie, itinéraire d'un bourreau ordinaire*. — A l'aide de témoignages originaux et de rapports inédits, l'auteur a reconstitué la trajectoire et la politique suivies par Barbie, en particulier, après qu'il se fut enfui d'Europe. Le criminel nazi collabora-t-il avec la CIA, les gouvernements boliviens, des trafiquants de drogue ? Tom Bower apporte à ce sujet des éclaircissements. Postface de Serge Klarsfeld. Traduit de l'anglais par Jean Rowley et Claude Yelnick. (Calmann-Lévy, 282 p., 85 F.)

en poche

Locke, inventeur du bourgeois-citoyen

PUBLIÉE deux ans après la révolution anglaise de 1688, l'œuvre politique de John Locke est, tout aussi bien, contemporaine intellectuellement de la Révolution française : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen trouve, par la médiation de Montesquieu et de Voltaire, son origine chez le philosophe anglais. Locke s'oppose à la monarchie absolue et à toutes les formes d'organisation politique, tyrannie ou despotisme, ancêtres de nos totalitarismes, qui n'assurent pas la garantie des droits naturels de l'homme. La société politique, ou société civile, n'est pas, au contraire de ce que pensera Rousseau, une dégradation de l'état de nature, mais, issue d'une convention, elle organise et préserve le statut de l'individu. Naturellement, les hommes ne sont soumis à aucun maître, ils sont libres, d'une liberté égale pour tous.

Mais, si l'état de nature n'est pas le règne de la guerre de tous contre tous, disputes, conflits, violences, en sont la possible dérive. La société civile, en fait l'apparition de l'Etat, instaure un système d'obligations et de sanctions juridiquement fondé, garant de la sûreté, qui est à la fois sécurité dans les rapports interindividuels et protection contre l'arbitraire. Il n'y a de pouvoir politique légitime qu'un pouvoir limité qui exclut le bon plaisir du souverain et ne transgresse pas les impératifs de l'individu. Un individu qui a le visage du citoyen de l'Etat moderne : le bourgeois-citoyen.

Pour la publication du texte politique essentiel du philosophe empiriste, l'éditeur a retenu une traduction de 1724 qui vaut pour son style sans désuétude. Une substantielle introduction de Simone Goyard-Fabre et un appareil critique de qualité facilitent l'accès à ce classique.

DOMINIQUE COLAS.

★ **TRAITÉ DU GOUVERNEMENT CIVIL, de John Locke. Traduction de David Mazel. Introduction, bibliographie et notes de Simone Goyard-Fabre. Flammarion, coll. « G.F. », 408 pages, 25 francs.**

en bref

● **LE JURY RENAUDOT** a publié une liste de douze titres de romans dans sa sélection de printemps. Ce sont, suivant l'ordre alphabétique des auteurs : Jean Blot : *la Montagne sainte* (Albin Michel) ; Jacques Brenner : *les Amis de jeunesse* (Grasset) ; René-Jean Clot : *Un amour interdit* (Grasset) ; Albert Cossery : *Une ambition dans le désert* (Gallimard) ; Annie Ernaux : *la Place* (Gallimard) ; Michel Manceaux : *Brèves* (Seuil) ; Clotilde Martin : *la Dernière Nuit du carnaval* (Seuil) ; Pierre Michon : *Vies minuscules* (Gallimard) ; Alain Nadaud : *Archéologie du zéro* (Denoël) ; Jacques-Francis Rolland : *Un dimanche inoubliable auprès des casernes* (Grasset) ; Nicolas Sandray : *la Maison des prophètes* (Seuil) ; Jean-Louis Terrade : *l'Enfant perdu* (Calmann-Lévy).

Le jury Renaudot s'est aussi doté de statuts. Marcel Sauvage a été élu président. Eloigné de Paris, il sera assisté dans sa tâche par Francis Ambrière. Georges Charensol, après sa démission, reste membre d'honneur pour commémorer son action comme fondateur et juré depuis 1925. Enfin, à André Brincourt, dernier arrivé, revient le poste de secrétaire.

● **POUR LA RENAISSANCE DU PRIX POPULISTE**, une association vient d'être créée, régie par la loi de juillet 1901. Son bureau, présidé par notre collaborateur Paul Morelle, comprend : Catherine Armand Lanoux, Joseph da Costa, trésorier, Christian Echard, (Prix populiste 1972), Clément Lepidis, Claude Poulain, Raymond La Villedieu, (secrétaire général, Prix populiste 1974). Le Prix populiste sera attribué chaque année le 1er mai dans une ville différente. Les villes souhaitant accueillir les délibérations du jury devront s'adresser au secrétaire général. Exceptionnellement, la remise du prix cette année se fera en juin.

Renseignements : Raymond La Villedieu, 1, place de la Gare, 77500 Chelles.

● **POUR CÉLÉBRER L'ANNÉE DIDEROT**, Langres, la ville natale du philosophe organise de nombreuses manifestations. Au mois d'avril, le théâtre propose *le Philosophe amoureux* (du 16 au 27). En outre, jusqu'au 23 avril, se tient l'exposition « Les chambres merveilleuses des cent physionomies de Diderot ». Pour tous renseignements : Office du tourisme du plateau de Langres, place Bel'Air, 52200 Langres. Tél. : (25) 85-03-32.

lettres étrangères

Iris Murdoch et les impossibilités de l'amour

● *La peinture d'un « petit monde » frileux et timoré.*

AUCUN des romans d'Iris Murdoch ne pourrait se dérouler ailleurs qu'en Angleterre. Les rites sociaux, les rapports civils, les mœurs, les coutumes, désignent la Grande-Bretagne, et elle seule. Ainsi pourrait-on, sans trop de peine, extraire des ouvrages d'Iris Murdoch un livre de cuisine qui rassemblerait beaucoup de recettes représentatives de l'art culinaire d'outre-Manche. En outre, les romans d'Iris Murdoch sont toujours situés dans cette classe moyenne composée de bourgeois frileux, de marginaux velléitaires et d'intellectuels à demi ratés.

Aucun personnage, ici, n'est exactement dans sa vie propre, comme s'il s'était produit quelque part une erreur dans le choix moral, et que cette erreur fût décisive et définitive. Cela est particulièrement évident sur le terrain de l'amour : les héros d'Iris Murdoch ne couchent jamais avec la personne de leurs désirs, mais se retrouvent toujours au lit avec une autre. La haine et l'amour mènent ainsi un étrange ballet.

Dans *le Château de sable*, qui vient de sortir en français, le décor est celui d'une *public school* durant les derniers mois de l'année scolaire. Il y a là le peuple des professeurs, avec leurs manies, leurs tics, leurs habitudes, mais aussi leurs rancœurs, leurs querelles, leurs mesquineries. Iris Murdoch excelle dans l'évocation de ces personnages du second plan, qui sont nécessaires au dessin d'ensemble et à l'apparition des figures de premier plan. Ici, on trouve un professeur d'une bonne quarantaine d'années, marié depuis vingt ans, père d'un garçon sourcilleux et secret et d'une fillette qui se croit sorcière parce qu'elle est encore dans les rêves de l'enfance.

Mor, c'est le professeur, ambitionne de se faire élire député du Parti travailliste, et, ainsi, de quitter l'enseignement pour la carrière politique. Mais il n'ose pas en faire l'aveu à sa femme, craignant, à juste titre, que celle-ci ne plaide pour l'acquis contre l'incertain. Cette situation fait de Mor une créature typique de l'univers d'Iris Murdoch.

Voici que pénètre dans l'espace de la *public school* une très jeune artiste-peintre, Rain, à laquelle on a demandé de faire le portrait de l'ancien principal de l'école, un vieil excentrique qui n'est pas loin d'être un sage à sa manière. Nous verrons Rain exécuter son ouvrage, et, dès lors, à l'intérieur du roman d'Iris Murdoch, va s'élaborer une réflexion sur le roman lui-même. En effet, Rain peignant le principal, c'est aussi bien Iris Murdoch écrivant les amours de Rain et de Mor. D'ailleurs, Murdoch, à Caen, en 1978, l'avait dit : « *La peinture sert souvent de métaphore explicative pour les autres arts...* »

Bref, au premier regard échangé, Mor et Rain s'éprennent l'un de l'autre. L'amour fou vient bouleverser l'existence si raisonnable du professeur. Mais, par une découverte involontaire (une lettre trouvée dans un tiroir), les enfants de Mor vont apprendre l'existence de cette passion. Donald, le fils, poussera son désespoir jusqu'au défi. Felicity, la fille, s'enfermera dans sa blessure. Nan, la femme de Mor, jouera la carrière politique, qu'elle annoncera publiquement, contre cet amour de l'homme mûr pour la femme-enfant. Rain disparaîtra comme elle est venue. Mor retrouvera son fils. Et Felicity, entre ses parents réconciliés, éclatera en sanglots sans bien savoir pourquoi.

Ces dialogues labyrinthiques...

L'histoire est banale. Il en va souvent ainsi pour les intrigues d'Iris Murdoch. C'est que tout se joue ailleurs : dans la complexité de l'arrière-fond ; dans la multiplicité des intrigues secondaires ; dans la minutie des exposés, des descriptions et des analyses.

L'interrogation du *Château de sable* porte en vérité sur la nature de la personnalité humaine. Mor, l'homme de quarante ans, a construit son existence. Elle est morne et timorée, mais elle est à son image. C'est Mor qui a fait cette existence ; et c'est elle, en retour, qui a donné au professeur son visage et son être. *Qui* serait-il s'il se précipitait soudain hors de ses limites et dans l'air libre ? Iris Murdoch, qui, bien que disciple de Wittgenstein, ne se veut pas philosophe, répond par une fiction.

En même temps que *le Château de sable*, deux pièces de théâtre d'Iris Murdoch paraissent en français. *Les Trois Flèches* est une pièce en deux actes, située dans un Japon féodal qui aurait bien surpris Mishima. Il y est question du pouvoir, et de sombres machinations. La seconde pièce, *les Serviteurs et la Neige*, en deux actes également, fait surgir des gens énigmatiques dans un pays de neige. Elle a plus de ton que la première. Seulement, on ne retrouve ni dans l'une ni dans l'autre les traits que j'évoquais, et qui contribuent à faire de l'œuvre d'Iris Murdoch un tissu complexe de symboles. Le théâtre interdit cette lenteur descriptive, et ces dialogues labyrinthiques, qui font d'Iris Murdoch une des grandes romancières d'aujourd'hui.

HUBERT JUIN.

★ LE CHATEAU DE SABLE, d'Iris Murdoch, traduit de l'anglais par Georges Magnane. Gallimard. 319 p., 98 F.

★ LES TROIS FLÈCHES, suivi des SERVITEURS ET LA NEIGE, d'Iris Murdoch, traduit de l'anglais par Jacqueline Genet et Jean-Louis Chevalier. Gallimard. Coll. « Le Manteau d'Arlequin ». 267 p., 80 F.

Les désarrois d'Edmund White

● *Sous des apparences trop séduisantes.*

VOICI un livre fragile et beau. L'un de ceux dont on pourrait dire, citant le Jules Renard du *Journal*, qu'il a été écrit « *avec la pointe du cœur* ». L'auteur de ce roman, l'Américain Edmund White – né en 1940, – ne nous est pas inconnu. Les éditions Mazarine avaient publié l'an dernier *Nocturnes pour le roi de Naples*, superbe récit baroque teinté d'onirisme.

Avec *Un jeune Américain*, Edmund White emprunte les chemins plus classiques du roman « d'apprentissage ». Son héros est un jeune garçon qui vit quelque part aux Etats-Unis dans les années 50. Il est issu d'une famille aisée dont chacun des membres, à commencer par le père et la mère, semble s'attacher à multiplier les excentricités. Ce sont des enfants gâtés par la vie : belle maison, belles voitures, beaux vêtements. Ces séduisantes apparences dissimulent mal un autre univers, beaucoup moins rose. Le narrateur en fera les frais. Fasciné par l'image d'un père despotique puis par celle d'une mère aimante, il devra subir leur indifférence avant d'être rejeté. Première leçon de vie.

Les expériences suivantes confirmeront l'adolescent dans son opinion. Qu'il soit la proie d'un prêtre, d'un psychanalyste ou d'un enseignant, toujours il sera confronté à cette cassure qui le sépare du monde des adultes, ces « *maîtres prétentieux et cruels* ». Son destin sera scellé le jour où il comprendra le pouvoir de sa propre séduction.

Notre jeune Américain révèle des liens de parenté avec le Henry de la première *Education sentimentale* de Flaubert. Comme lui, il utilisera ses échecs pour vaincre le monde, le dominer. Il n'est plus question ici de rêve mais de mépris. Voilà le prix à payer pour passer de « l'autre côté », c'est-à-dire au-delà des barrières de l'enfance. On y perd évidemment ses illusions... Il peut paraître paradoxal de citer un écrivain européen pour évoquer Edmund White. Ne serait-il pas plus proche du J.D. Salinger de *l'Attrape-cœurs ?* Après tout, l'époque, les personnages et les décors présentent des similitudes. Mais cela ne suffit pas. Là où le héros de Salinger (inoubliable quand il demande à un chauffeur de taxi où les canards des parcs vont se réfugier lorsque les rivières sont gelées) se voit perpétuellement infantilisé, le personnage de White heurte de *plein fouet la réalité*. Il sait qu'il n'a pas le choix. Il se sait aussi condamné d'une certaine façon à la solitude. Deuxième et dernière leçon de vie. Nous retrouvons Flaubert.

Le récit d'Edmund White oscille entre les accents pathétiques du désespoir et ceux d'un humour salutaire, résultant de situations pour le moins ambiguës. Le roman séduit surtout par son écriture. Alors que tant d'auteurs américains, à l'image du pauvre Norman Mailer, tombent dans la facilité et les *soap opera* (ces feuilletons radiophoniques ou télévisés de type mélo, financés par les fabricants de lessive), White s'impose comme un véritable orfèvre du style. Rarement, depuis Henry James, on aura lu une prose aussi lumineuse et intelligente. Aucune aspérité dans celle-ci : la phrase est lisse, riche de jaillissements maîtrisés. Le traducteur, Gilles Barbedette, a parfaitement su rendre ces palpitations et ces finesses.

BERNARD GÉNIÈS.

★ UN JEUNE AMERICAIN, d'Edmund White. Traduit de l'anglais par Gilles Barbedette. Editions Mazarine, 384 pages, 79 F.

Max Frisch sous le masque de Barbe-Bleue

(Suite de la page 13.)

Toute la vie mentale du docteur Schaad (nom qui évoque le mot allemand *Schaden*, signifiant « *dommage, tort infligé ou subi* ») prend ainsi la forme d'un interrogatoire sans fin, où remontent les souvenirs d'une culpabilité essentielle et diffuse et les symptômes plus précis d'une jalousie maladive. L'assassinée l'en a délivré en lui permettant une fois de regarder, grâce à une caméra vidéo, ses ébats tarifés. Le docteur Schaad aimait cette femme qui le trompait sans cesser de l'aimer aussi, car « *le lit n'était pas pour [elle] un domaine très personnel* ». Quelle raison aurait-il pu avoir de la tuer ?

Trois mois passent, au cours desquels le docteur Schaad, son cabinet déserté, joue au billard, nourrit les cygnes, voyage inutilement. Pour mettre un terme à son procès intérieur, il fait des aveux. La police le relâche aussitôt : l'assassin vient d'être arrêté. Le docteur Schaad se jette alors en voiture contre un arbre. A l'hôpital, une voix interroge encore, inlassablement. Le procès reste ouvert lorsque le récit s'achève sur ces mots adressés, peut-être par lui-même, au docteur Schaad : « *Vous avez mal.* »

Une aventure esthétique

La perversité de ce petit livre où joue, avec une étonnante économie de moyens, un humour tout à fait singulier, c'est de mettre le lecteur dans l'incapacité de décider s'il est l'expression d'un désespoir radical ou d'un détachement serein. L'angoisse de la culpabilité est-elle ici conjurée ou sobrement congédiée ? Que penser de cet accusé qui s'appelle Schaad mais dont le prénom est Felix (heureux, en latin) ? Par comparaison, on songe à Ingmar Bergmann, d'autant plus que l'art du dialogue elliptique atteint dans ce livre des sommets rarement vus au cinéma, et que la parenté des thèmes entre le Suisse allemand et le Suédois est évidente.

Mais peut-être la solution du problème est-elle dans un passage où, sous le nom allusif de Neuenberger (le Neuchâtelois), est convoqué comme témoin l'ami-rival-ennemi de Max Frisch, l'autre grand Suisse, Friedrich Dürrenmatt, qui vit à Neuchâtel, et que seule la philosophie passionne encore... *Barbe-Bleue* serait ainsi une réponse ironique de l'écrivain-artiste aux reproches de l'écrivain-philosophe : ce n'est pas la pensée qui doit l'emporter, et moins encore la matière, mais bien la forme. La perfection de ce jeu purement littéraire remet la biographie à sa vraie place, qui est très secondaire. Max Frisch n'est pas un grand écrivain parce qu'il a eu, et continue sans doute d'avoir, à soixante-treize ans, une vie amoureuse compliquée ; il l'est parce que chacun de ses livres apparaît comme une nouvelle aventure esthétique. Ce sont les livres qui comptent. Il y en a – et ce sont souvent les premiers dans la carrière d'un écrivain – qui, quoique imparfaits, se suffisent à eux-mêmes, comme *Stiller*, et d'autres si finement taillés qu'ils ne prennent tout leur éclat qu'à la lumière de l'œuvre entière – c'est le cas de *Barbe-Bleue*.

MICHEL CONTAT.

★ BARBE-BLEUE, de Max Frisch. Traduit de l'allemand (très bien) par Claude Porcell. Gallimard, 141 p., 55 F.

revues

Cahiers Proust et autres

– Le dernier *Cahier Marcel Proust* traite de l'accueil fait à l'écrivain par la critique anglaise. Il s'ouvre sur un panorama historique allant de 1914 à 1946. On trouve ensuite des lettres inédites aux Bibesco, présentées par Philip Kolb. Et surtout de précieux brouillons sur lesquels Claudine Quémar avait accompli un travail considérable, qu'elle n'a pu mener à bien, et que reprend et complète Bernard Brun. Notations très développées pour un essai ou un roman : « *Je venais de me coucher...* ». « *Je m'endormais si vite que je n'avais pas le temps de penser me dire que je m'endormais...* ». « *Depuis longtemps je ne dormais...* » : vingt fois repris, ce thème semble un essai tâtonnant pour la fameuse ouverture de *A la Recherche*. (*Etudes proustiennes*, 352 p., 160 F. Gallimard.)

– *Les Cahiers naturalistes*, dirigés par Henri Mitterand, publient l'étude, fort intéressante, du Dr Fernandez-Zoïla sur les « névropathies » de Zola, réexaminées à travers le diagnostic détaillé qui fut établi par le Dr Toulouse, à la fin du dix-neuvième siècle. Le patient fut enchanté et réconforté par ce portrait psychique qui substituait au « bœuf de labour » d'une *légende malveillante l'artiste à la sensibilité écorchée.*

Si Zola est naturellement au centre de ces *Cahiers*, il est loin de les accaparer. Ainsi, le précédent faisait large place à Mirbeau qui revient à la mode. Aleksandra Gruzinska décrivait le « roman d'amour » personnel de l'écrivain avec une femme cruelle qui le « martyrisait », le poussant au bord du suicide. On retrouve la marque de cette expérience dans tous les romans de Mirbeau, du *Calvaire* – presque autobiographique – au *Jardin des supplices*. (Nos 56 et 57. 240 pages. Abonnement, 100 F. Fasquelle édit.)

– *Delta* consacre un numéro (bilingue) à Nabokov. (No 17. 30 F. Université Paul-Valéry, BP 5043-34032 Montpellier Cedex).

– Deux inédits dans *Stendhal-Club* : comment Romain Rolland voyait Stendhal, en 1887, dans une longue dissertation fort critique. Plus savoureuse encore, la correction de Brunetière qui ne ménage pas plus le sujet du discours que son auteur. En 1943, dans son *journal, R.R. fera ses délices de la Chartreuse : « une musique de Mozart », « l'essence du rêve »*. (1er trimestre 84. 50 F, 3, Montée M. Gignoux, Grenoble).

– On ne s'étonne plus de l'éclipse rituelle qui suit la mort des « *grands écrivains* ». Le souvenir persistant de quelques « *petits* » est-il plus surprenant ? Ainsi d'Henri Calet. On lui a voué des cahiers d'une qualité particulière dans leur présentation et même leur esprit : qu'on y parle ou non de Calet, il est toujours là. Le dernier *Humeurs*, (no 8), s'ouvre par un dialogue posthume entre Boris Vian et Raymond Guérin. Dans le précédent (6-7, numéro double, 75 F), Calet nous emmenait à Bordeaux....

Ces cahiers-là ne s'appellent pas *Cahiers Calet*. On leur a donné le titre d'un petit livre du romancier : *Les Grandes Largeurs*. (Association H. Calet, 11, rue Barrault, Paris 13e. Abt à quatre numéros, 190 F.)

Y.F.

histoire littéraire

Une lettre imaginaire de Lord Byron

A seize ans, Gabriel Matzneff décida qu'il entreprendrait une apologie de Byron. Il vient de l'écrire et de la publier. Son livre « reconnaissant et complice » est une biographie de l'auteur de *Don Juan*, en même temps qu'un autoportrait. Matzneff se retrouve dans le personnage qu'il dépeint... Mais qu'aurait pensé le poète anglais de cette peinture ? Pour le savoir, nous avons imaginé une réponse de Lord Byron à son biographe...



Dessin de CAGNAT.

Mon cher Gabriel,

Si vous saviez quel rendez-vous j'ai remis pour vous écrire (hélas ! mon absence ne me permet pas d'autre présence auprès de vous), vous me jugeriez étrangement fraternel à votre égard... X. n'est pas jolie, mais angélique ; étant donné son « état », je ne puis rien dire de plus pour vous la décrire — sauf qu'elle a l'habitude de mes retards. Ici-ailleurs, elles pardonnent plus facilement que là où vous vous trouvez.

J'ai à vous remercier de votre livre la Diététique de lord Byron, *car après cette lecture je me sens* «restauré» *au sujet de l'homme beaucoup plus que je ne m'y serais attendu. Ce qui est curieux, c'est que j'ai toujours eu le pressentiment que le* «régime absurde» *de toute mon existence connaîtrait un jour son heure de gloire. Cependant, à votre place, je n'aurais pas intitulé cet ouvrage* la Diététique *: il faut vous dire que mon hygiène de vie tenait de l'*«excès» *— et non de la raison, comme semble l'indiquer l'étymologie de votre expression. Ce fut d'ailleurs l'une des causes principales de mon* «jeune départ».

Comment ? Grâce à vous, j'apprends — une fois de plus — qu'on a cru dans le monde au simulacre funéraire monté par quelque respectable compagnie des hommes ! Non, je maintiens ce mot « départ » puisqu'il ne s'agissait là que d'un simple changement d'«air»*. Vous qui avez connu comme moi-même ces sensations d'étouffement au sein de leur assistance, laissez aller leur mauvaise parole... La poésie d'un homme est une faculté à part : c'est une âme, elle n'a pas plus de rapport avec l'individu de tous le jours que l'inspiration n'en a avec la pythonisse quand elle descend de son trépied.*

Moi, j'étais une plaie ouverte, remplie d'un fiel volcanique du début jusqu'à mon départ. Je ne nie pas que, sous le «cratère» *(pitoyable chair humaine !), sommeillait cet esprit autodestructeur dont les biographes me rebattent les oreilles... Hélas ! Nul n'échappe à l'hérédité, quand bien même voudrait-il enfreindre ces lois naturelles : comment oublier les crimes de mes ancêtres Gordon, perpétrés de génération en génération ? Comment se débarrasser de la folie des Byron (bien que séduisante — si dangereuse !) ? Une force* «noire»*, obscure, brisait immanquablement tous mes* «miroirs» *successifs avec une cruelle persévérance qui fit de moi cet ouvrier du* «mal de vivre en vers» *— parfois en prose.*

Connaissez-vous cette brûlure du flot substantiel qui jaillit irrésistiblement au lieu d'obéir au compte-gouttes habituel des gens «normaux» *? Je le pense, car... L'amour — le désamour, la fin, — la mort qui louche derrière la moindre naissance : ce sujet revient comme* «forcené» *sous votre plume.*

Dans «votre» Diététique, *vous parlez surtout de mes attachements sentimentaux. Pourtant, j'étais dans ce monde des vivants un étranger. Un esprit errant au-delà de leurs amours, en deçà de mes passions. Vous évoquez* «nos» *amours avec une telle faculté d'identifier Matzneff à Byron et Byron à Matzneff que, pour vous dire la vérité, par moments je m'y perds ! (C'est ainsi, quand on a trop longtemps vécu ensemble : vous m'enseignez ici une chose inconnue — le danger d'une trop grande fidélité.)*

Vous vous attardez longuement sur mes penchants pour les «moins de seize ans»*. Le charme de la prime jeunesse est indéniable... Mais, pour ma part, je n'ai jamais été* «véritablement» *marqué que par des* «femmes»*. La pureté qui vient de l'inexpérience n'est à mes yeux qu'une lueur encore muette — une promesse lointaine du jour. Par son cantonnement fanatique dans la vertu, l'*«innocence adulte» *représente certainement un intérêt plus grand. Comprenez-moi : l'attrait des* «plus de seize ans»*, pour être plus vorace, offrait incomparablement plus d'inspiration à l'écrivain que j'aimais à être.*

Si j'ai pu dire, à un moment de ma vie, que Caroline Lamb et lady Byron ont détruit mon existence morale, n'oubliez pas que j'affirmais avec la même certitude que : «Il n'y a rien qu'un homme ne puisse parvenir à croire à force de s'y appliquer.» *Sous forme d'arguments, de convictions et même d'excuses,* «sa» *propre explication de* «ses» *propres échecs n'est qu'une amie complaisante. Je vous dis cela parce que je dois avouer que souvent, en trompant les autres, je trompais tout d'abord moi-même. Oh ! ne prenez pas pour* mea culpa *ce qui ne prétend qu'à la tardive lucidité...*

Annabella, lady Byron, était vulnérable par son désir de sacrifice. Le tort n'appartient qu'à moi de l'avoir rendue «forte» *en la sacrifiant à mes hantises. Caro était le contraire de cette dernière, mais sous l'emprise de ses envies possessives, tout aussi fragile. Les femmes capables d'un amour trop généreusement aveugle possèdent, pour la plupart, un sens d'autrui fatalement étroit ; leur volonté et leur rancune sont inexorables. Osez sortir de leur rêve : vous devenez un monstre... La mémoire du cœur est un rongeur.*

Le bonheur véritable m'est venu de celle qui négligeait le souvenir comme une lubie de mauvais goût. Savoir oublier, vivre dans le présent, voilà un art qu'il est difficile d'apprivoiser... Face à Augusta, la seule, «ma seule»*, c'est moi qui étais et resterai toujours, à jamais vulnérable. Mon Augusta ! Mon ange ! Virtuose de joie... L'inceste, un crime ? Non, les anges sont tous parents. Vous ne vous êtes pas trompé, mon cher Gabriel : l'unique amour de ma vie était Augusta, ma demi-sœur...*

Vous vous dites certain de mon salut : «Byron sera, au jour du Jugement, reçu par le Christ.» *J'ai à saluer en vous une si grande foi !... (J'avoue qu'à la mienne il arrivait parfois d'être pied-bot, lors de mon voyage sur terre.) Mais je tiens à vous faire savoir qu'*«ici-ailleurs» *les choses ne se passent pas exactement de la sorte : le Christ est bien trop occupé pour pouvoir remplir les fonctions de* «portier du Ciel»*.*

Etre «ailleurs» *depuis si longtemps déjà et pourtant toujours présent parmi les hommes : voilà mon salut !* «Cette absence même qui fait ma présence.»

Mais revenons à «nos» *amours. En parlant d'Annabella, vous affirmez qu'*«elle n'a pas su être la femme d'un écrivain»*. Mon ami, au risque de vous heurter, il me semble qu'à travers Annabella votre reproche s'adresse à celle que vous avez tant aimée (et aimez sans doute encore), et qui n'est plus officiellement votre femme. Mais, que diable vous a-t-il pris d'épouser Tatiana au mois de janvier ? A Londres, de surcroît ! Serais-je présent dans votre esprit au point de* «revivre» *en vous les échecs de toute ma vie ? Certes vous êtes seul maître de vos choix. Cependant, je ne comprends pas comment vous arrivez à distinguer, à la fin, ce qui vous vient de moi et ce que vous me prêtez, des choses qui n'appartiennent qu'à vous-même ! Si j'en avais encore, mon orgueil serait flatté d'un si fort lien entre moi, vous et moi, à l'intérieur de votre être. Mais l'amitié que je vous porte juge par trop* «byronien» *votre sacrifice. Moi, qui ai cessé, il y a si longtemps déjà, de me justifier à moi-même mes propres actions, aimerais toutefois pouvoir y apporter quelques corrections d'auteur, si elles devaient se reproduire... Quitte à vous faire Byron, faites-vous celui que je n'ai pas eu le temps de devenir. Ainsi vivrez-vous ce que je m'apprêtais à vivre en écrivant* «mon journal à Venise»*. Ce journal qui contenait* «mon essentiel» *et qui fut brûlé vif, réduit à la poussière.*

Pcc ALEXANDRA JAMES.

Un pessimiste allègre

Quand il débarque à Missolonghi, le 5 janvier 1824, Byron a dans le poche de son uniforme rouge les *Maximes* de La Rochefoucauld, le *« livre sacré »*. Ce détail enchante Matzneff. Il y voit ce qui résume les contradictions de son héros : *« pessimiste allègre »*, *« égoïsme généreux »*, *« pédéraste couvert de femmes »*, *« gourmand frugal »*...

Byron, disciple de Lucrèce, admirateur exigeant de Napoléon, tira de ses lectures les principes d'une vie ardente et, de celle-ci, la matière de ses poèmes. En byronien au fait des travaux des byronistes, Matzneff passe en revue les grands thèmes d'une aventure où la diététique, l'amour et la mort surgissent sans oripeaux romantiques ; ce *« cœur pur »* nous devient plus proche que la plupart de nos contemporains.

Que viennent faire ici Gaylord Hauser et Christian Cambuzat ? Selon Matzneff, qui surveille autant son corps que son style, la diététique est un *« art de vivre »*. Chez Byron, il découvre une *« attention extrême à tout ce qui touche à la cuisine »* et, entre l'eau et le vin, le jeûne et la bombance, l'ordre et le dérèglement, des pratiques qui ressemblent aux siennes.

La fuite de Byron, le *« sybarite spartiate »* qui nage pour oublier son pied bot, Matzneff l'explique d'abord par son dégoût de l'Angleterre, pays qui inventa le *« standing »* et étendit l'obsession du *« niveau de vie »* au monde entier. Allant de la dèche au luxe, Byron trouve son salut parmi les habitants des pays pauvres, Grèce, Italie, Turquie. Il y rencontra tous les plaisirs et, sans honte, la volupté.

Le mariage raté avec Annabella (*« punaise-vengeresse »*), en 1815, quand il cède au *« délire de la théologie nuptiale »*, sa passion pour Caroline Lamb (*« ange-démon »*), n'empêchent pas que, depuis l'adolescence, il s'abandonne aux délices de la transgression, y compris en compagnie des *« rejetons de noble souche »*. Son Don Juan est d'ailleurs un angelot fragile, qui devient la proie des femmes.

Pour Matzneff, si Byron fut un *« initiateur à la vie de l'esprit »*, comme Nietzsche et Chestov, Baudelaire et Sade, et un *« enfant du doute »*, il ressemble finalement au Christ. Un parfum de scandale se mêle aux vapeurs d'encens qui montent des dernières pages de *la Diététique de Lord Byron*. Celui qui se prit pour une incarnation de Sardanapale, est mort avec un *« courage désinvolte »* qui peut avoir valeur d'exemple. Il s'est accompli *« en restant fidèle à sa vocation singulière »*. Comme il ressemble peu à ce sombre désabusé que, depuis Hugo et Lamartine, ses premiers commentateurs, on nous avait appris à classer avec les pleurnicheurs insupportables !

R. S.

★ **LA DIÉTÉTIQUE DE LORD BYRON, de Gabriel Matzneff, La Table ronde, 216 p., 79 F.**

● Gilbert Martineau, consul de France à Sainte-Hélène, qui a consacré plusieurs livres à Napoléon, publie, lui aussi, une biographie de Byron. Il le considère comme *« l'autre géant du premier quart du XIX[e] siècle »* (Tallandier 365 p., 98 F.)

histoire

De Gaulle jugé par un Anglais

● *Les difficiles relations du général avec la Grande-Bretagne*

ENCORE un livre sur de Gaulle, pourrait-on s'exclamer, alors que paraît l'ouvrage de Bernard Ledwidge ! Et pourtant ce *De Gaulle* écrit par un diplomate britannique, qui a longtemps servi dans notre pays, qui ne lui cache pas sa sympathie et qui se fait *« une certaine idée de la France »*, apporte d'intéressantes lumières sur les relations entre le général et les Anglo-Saxons. Souvent au bord de la rupture avec Churchill, Roosevelt ou Eisenhower pendant la guerre, de Gaulle redevient à partir de 1958 un partenaire encombrant et malcommode. Le premier ministre Macmillan, délaissé par le général — *« Ne pleurez pas milord ! »* — au profit du chancelier Adenauer, s'est convaincu que pour le nouveau président de la République *« l'Europe des Européens »* excluait la Grande-Bretagne. Et, selon Bernard Ledwidge, quand la France sort de l'OTAN, cela marque l'affranchissement de de Gaulle à l'égard du monde anglo-saxon et le véritable tournant de la politique étrangère du général.

Toutefois, peu à peu, de Gaulle, sur les instances de M. Michel Debré, devenu en 1968 ministre des affaires étrangères, accepte de réviser son jugement à l'égard de la Grande-Bretagne. Et c'est en février 1969 la fameuse « affaire Soames ».

Sir Christofer Soames, gendre de Churchill, nouvel ambassadeur britannique à Paris, est reçu par de Gaulle le 4 février. Le général lui fait une offre de coopération beaucoup plus étroite entre les deux pays dans les domaines de la diplomatie et de la défense ; coopération qui serait ensuite discutée avec l'Allemagne et l'Italie, c'est-à-dire hors du cadre du Marché commun européen et de celui de l'OTAN.

Bernard Ledwidge explique comment le compte rendu de cette conversation officieuse fut alors reçu avec méfiance par le Foreign Office. Il révèle que M. Couve de Murville, premier ministre, averti de cet entretien par un coup de téléphone du général lui-même, après son déjeuner avec M. Soames, lui assura que les Britanniques en informeraient les Allemands. Ce qui se produisit effectivement le 11 février, lorsque le premier ministre Harold Wilson rencontra à Bonn le chancelier Kiesinger. M. Ledwidge souligne que le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, *« brûlait de tout révéler aux Américains et aux Cinq et de ne rien accepter des Français »*.

Lorsque de Gaulle apprit la façon de procéder des Britanniques, il fut *« le plus furieux de tous »*. Il s'ensuivit une guerre de communiqués. M. Ledwidge a la conviction que le général n'a pas voulu tendre un *« piège »* aux Britanniques, mais ces derniers, par leur comportement désinvolte, ont peut-être trouvé comment se venger du *« veto brutal »* opposé par de Gaulle en 1963 à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Le climat des relations entre la France et la Grande-Bretagne en a été pour longtemps troublé, comme on le voit encore aujourd'hui. André Fontaine pouvait à juste titre se demander dans *le Monde* du 11 mars 1965 : *« Comment progresser aussi longtemps que maladresses et manœuvres viendront périodiquement entretenir une méfiance dont on se demande s'il sera possible de venir à bout un jour ? »* Ce scepticisme que partage Bernard Ledwidge ne l'empêche pas de dire tout au long de son livre son admiration pour *« le plus grand des Français »*.

ANDRÉ PASSERON.

★ **DE GAULLE, de Bernard Ledwidge, Flammarion, 460 p., 120 F.**

A politicien, politicien et demi

(Suite de la page 13.)

Que le général pratique le «bluff», passe encore : il a averti, dès *le Fil de l'épée*, qu'il voyait là une vertu de stratège. Ce qui chiffonne Guillemin, c'est que, sans autre mobile, cette fois, qu'une jouissance personnelle peu noble, il ajoute à la rouerie un mépris affiché pour la plupart des témoins ou des exécutants de ses tours. Les mots cinglants sur les militaires, ses pairs, abondent ; ils ne sont pas tous apocryphes. Plus encore, les civils, ces *« pékins »*, en prennent pour leur manque de grade, y compris devant des subordonnés : *« Votre pauvre ministre »*, dit-il, de Bidault, à l'ambassadeur Chauvel.

GUILLEMIN ne comprend pas qu'on se montre plus ficelle que le personnel qu'on fustige. A politicien, politicien et demi, semble dire le général dans sa superbe et non sans délectation nihiliste.

Des expressions de regret, Guillemin passe à celles de chagrin — les mots *« navré »*, *« navrant »*, reviennent souvent sous sa plume, — lorsque le mépris de de Gaulle paraît englober les Français eux-mêmes. Non à cause du mot « veaux », non avéré, mais en raison des mensonges dédaigneux qu'il leur sert sciemment sur leur histoire, leur comportement immédiat, ou sur cette « grandeur » à laquelle ils renâcleraient et qu'il se garde de définir, de même que la « participation », comme s'il s'agissait d'une autre forme de ruse — n'a-t-il pas avoué : *« Je les amusais avec des drapeaux »* ?

On peut contester à Guillemin le droit de farcir ses citations de réflexions *in petto* de son cru, ce qui n'est pas de parfaite orthodoxie historienne, mais non sa préférence de croyant pour des finalités politiques plus hautes, comme chez Jaurès. En somme, il aurait aimé que de Gaulle restât pur des procédés subalternes qui l'écœuraient chez les autres, et rêvait pour nous d'une ambition plus vaste que celle de lui obéir aux heures graves. Cela a un nom qui n'a rien à voir avec le chipotage. Cela s'appelle la déception.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *LE GÉNÉRAL CLAIR-OBSCUR*, **d'Henri Guillemin, Seuil, 284 pages, 79 F.**

essais

Faut-il désespérer de la sociologie ?

● *Peut-on dire pourquoi les sociétés changent ?*

QU'EST-CE qui fait que les hommes bougent ? Cette question n'a pas fini d'occuper les esprits. Voilà bien longtemps que la philosophie et maintenant la sociologie attendent l'expert en horlogerie qui leur expliquera le pourquoi et le comment de la grande mécanique des sociétés humaines.

A vrai dire, les candidats n'ont pas manqué dans l'histoire des idées. Idéalistes, marxistes, fonctionnalistes, culturalistes, structuralistes... ont tenté, chacun à sa manière, de trouver la clé, d'énoncer le système expliquant de façon définitive la dynamique du changement social. Plus près de nous, on a vu fleurir de nombreuses théories (de la modernisation, du développement, du changement culturel...) visant à nous révéler pourquoi le monde va comme il va.

Toutes ces constructions présentent un inconvénient : aucune d'elles ne permet de rendre compte de la totalité des phénomènes observés. Elles comportent même tellement d'exceptions qu'on peut difficilement les prendre pour des règles. En fait l'aventure humaine est si complexe, elle dépend d'une telle quantité de facteurs subtils — économiques, psychologiques, idéologiques... — qu'il paraît utopique qu'on puisse en dégager les lois. Tel est le constat désabusé que fait le sociologue Raymond Boudon dans son livre *la Place du désordre*, consacré à la critique des théories du changement social.

Disons-le tout de suite, cet ouvrage souvent ardu, qui s'intéresse surtout à la méthodologie des sciences sociales, n'est nullement difficile d'accès. Ecrit avec allégresse et rempli d'exemples concrets, il promène le lecteur chez les villageois indiens ou les entrepreneurs colombiens, les médecins américains ou les ouvriers français, les capitalistes allemands du seizième siècle ou les tisserands anglais du dix-huitième. Il se lit comme un livre sur les jeux, où l'auteur étudie la façon dont les hommes tentent de sauver leur mise et de trouver une stratégie conforme à leurs intérêts. Qu'est-ce qui les pousse à investir ou à consommer, à innover ou à suivre la tradition, à se révolter ou à se soumettre, à se grouper ou à rester chez eux ?

Raymond Boudon montre comment, pour répondre à ces questions, les sociologues sont partis à la recherche de la pierre philosophale qui tiendrait dans la formule magique suivante : *«Si A, alors B»* — autrement dit, si nous sommes dans la situation A ayant telles caractéristiques, nous aboutirons nécessairement à la situation B ayant telles autres caractéristiques.

Exemples parmi d'autres de ces propositions à vocation explicative, citées par Raymond Boudon :

— La modernisation entraîne une laïcisation de la société ;

— L'industrialisation provoque un éclatement de la famille élargie et favorise la famille nucléaire ;

— Le développement conduit à intégrer de plus en plus les individus dans de grandes entreprises bureaucratiques ;

— L'inégalité entre pays riches et pays pauvres tend à s'accentuer, car les seconds ne peuvent décoller sans aide extérieure.

Le désir de légiférer

Toutes ces propositions sont confirmées dans de nombreux cas. Malheureusement, elles sont aussi contredites dans d'autres. Si la pratique du culte diminue dans les sociétés développées, le sentiment religieux y demeure bien vivant. L'industrialisation au Japon a plutôt renforcé la famille étendue, et, en Europe comme aux Etats-Unis, les solidarités familiales demeurent fortes. Le nombre de petites entreprises n'a diminué ni en France ni en Italie. Le Japon s'est développé au dix-neuvième siècle sans aide extérieure...

Ces mécomptes impliquent-ils que toutes ces propositions sont fausses ou inutiles ? Pas du tout, répond Raymond Boudon, leur tort est simplement de prétendre avoir une portée universelle, alors qu'elles ne peuvent s'appliquer que dans certaines situations et sous certaines conditions. Ce qui est en question, ce n'est ni l'aptitude de la sociologie à avoir une démarche scientifique ni à dégager certaines régularités, c'est sa prétention à légiférer pour l'humanité entière, à vouloir embrasser la totalité de l'histoire et à confondre ses déductions avec la réalité.

La sociologie peut élaborer des modèles. Mais ils ne sont jamais que des cadres formels, nécessairement fragmentaires. Ils ne peuvent tout expliquer. Ils ne peuvent se substituer à la réalité, qui sera toujours plus complexe que toutes les constructions intellectuelles.

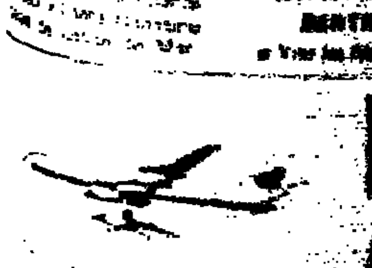
Raymond Boudon s'efforce, notamment, de réhabiliter deux notions fort mal vues des sociologues : le hasard et la subjectivité. Puisque le hasard existe, rien ne sert de le nier, sous prétexte qu'il est non scientifique ou insignifiant. D'autre part, en disciple de Max Weber, Raymond Boudon part du postulat que les mouvements sociaux sont la somme de comportements individuels et que ces derniers répondent à une certaine rationalité — même si celle-ci n'est pas évidente à première vue. Seule la démarche pragmatique qui consiste à se mettre dans la peau des acteurs de l'histoire permet de comprendre pourquoi, dans telle situation concrète, ils agissent de telle façon et non d'une autre.

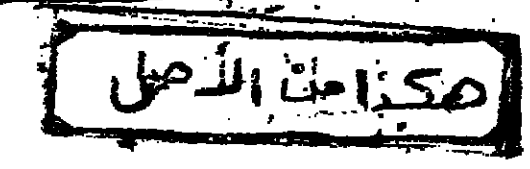
Vouloir expliquer l'histoire des hommes par la lutte des classes, les contradictions structurelles, les conflits de pouvoirs, ou le choc des idées et des valeurs, c'est toujours réduire la complexité, amputer la réalité et donc s'exposer soit à inventer des concepts vides de sens, soit à être rapidement démenti par les faits.

S'il réfute la légitimité des grands systèmes qui ont prétendu expliquer le devenir de l'humanité, Raymond Boudon ne veut pas pour autant désespérer de la sociologie. Il souhaite seulement que les sociologues assignent à leurs théories leur juste place. Pour lui, *« il n'existe de théories* scientifiques *du changement social que* partielles *et* locales ». Pour avoir méconnu cette réalité et avoir péché par orgueil *« les grandes théories du changement social qui ont inspiré le positivisme et le marxisme, le culturalisme et le structuralisme, le fonctionnalisme ou le développementalisme peuplent une sorte de cité des morts »*.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **LA PLACE DU DESORDRE de Raymond Boudon. PUF. Collection « Sociologies ». 245 p. 100 F.**





CINÉMA

MISHIMA, HÉROS D'UN FILM

Les liaisons politiques

Quatorze ans après sa mort, alors que le Japon, ne semble plus guère attacher d'importance ni à son œuvre littéraire ni à son message politique, Hollywood met en scène la vie exaltée et la mort dramatique de Yukio Mishima.

Le tournage a commencé ce mois-ci au Japon sous la direction de Paul Schrader (le scénariste de *Taxi Driver*). Le film est coproduit par le directeur d'une compagnie cinématographique japonaise, M. Mataichiro Yamamoto, et par Francis Coppola, pour la partie américaine. Le financement est principalement japonais. L'acteur choisi pour le rôle de Mishima est Ken Ogata, un spécialiste des rôles de samouraï à la télévision.

Quelle gageure que de faire revivre Mishima à travers un regard étranger, sans pouvoir vraiment mettre en lumière toute une zone d'ombre, tissée de japonicité, de secrets, d'amitiées particulières et de liaisons politiques qui ont joué un rôle important dans la vie et dans l'œuvre de ce personnage doué, narcissique, morbide et fantasque – en tout cas complexe – que fut l'écrivain ! C'est un peu comme si un Japonais s'attachait à restituer la vie de Gabriele D'Annunzio.

A moins, bien sûr, que l'on s'en tienne à une version de bande dessinée, sensationnelle, sanglante et expurgée de la vie de Mishima. Son comportement théâtral et exhibitionniste – si peu japonais, – sa gloriole militariste et surtout sa mort spectaculaire s'y prêteraient.

Lui-même, dans *Yukoku (patriotisme)*, le film qu'il réalisa en 1962, n'avait-il pas choisi de se peindre en officier nationaliste faisant le sacrifice de sa vie au cours d'un hara-kiri sanglant et prémonitoire pour défendre l'honneur de militaires séditieux au nom de la gloire impériale ? N'aimait-il pas, lui l'intellectuel, caricaturer les notions d'honneur, de force et d'amitié viriles en jouant des rôles de samouraï et de gangster dans des films de série B ?

Deux aspects de la vie de Mishima sujets à controverse et parfois même tabous ici, ses penchants homosexuels et ses liens avec une extrême droite qui garde la nostalgie du passé impérial et militariste, seront-ils traités dans le film ? On l'ignore, mais il est intéressant de noter que ce regain d'intérêt pour Mishima coïncide avec la présence, à la tête du gouvernement japonais, d'un politicien qui l'aida, semble-t-il, dans certaines de ses entreprises extrémistes : M. Yasuhiro Nakasone, premier ministre.

Dans un article récent abordant ces relations, un journaliste britannique, M. Henry Scott Stokes, auteur de l'ouvrage le plus complet sur la vie et l'œuvre de Mishima, *The Life and Death of Yukio Mishima*, apporte des révélations sur ces relations (1). Il écrit notamment : *« Nakasone aida Mishima à établir sa réputation d'activiste de droite à la fin des années 60, époque à laquelle Mishima obtint des privilèges tout à fait inhabituels pour son armée privée, connue sous le nom de Tatenokai (la société du bouclier). Il reçut le soutien actif de politiciens conservateurs, y compris le premier ministre Sato. Nakasone facilita les contacts avec des officiers. C'est de ceux-ci, et sous la pression de politiciens, que Mishima obtint le droit d'entraîner le Tatenokai au camp d'élite des forces armées nationales de Gotemba, sur les pentes du mont Fuji. »*

M. Nakasone était ministre des forces armées en 1970, année au cours de laquelle Mishima conclut le plan d'un coup d'Etat nationaliste, destiné notamment à abolir la Constitution démocratique et pacifiste imposée en 1947 par les Etats-Unis au Japon vaincu (la réforme constitutionnelle reste l'un des thèmes favoris de M. Nakasone).

D'après M. Scott Stokes, l'écrivain se serait rendu compte en avril que, contrairement à ce qu'il croyait, ni l'armée ni le ministre ne le soutiendraient jusqu'au bout de son entreprise. C'est alors qu'il conçut l'idée d'une ultime tentative de soulèvement, puis d'un suicide spectaculaire au quartier général des forces armées à Tokyo, le 25 novembre 1970. Mais sa harangue nationaliste aux quelques centaines de soldats rassemblés sous la menace (Mishima et ses trois jeunes aides avaient pris un général en otage) ne lui valut que des quolibets. Son suicide, ou plus exactement sa décapitation par l'un de ses aides après qu'il se fut éventré, fut une horrible série de ratages. M. Nakasone condamna séance tenante l'action de Mishima.

L'annonce du film n'a guère suscité d'émotion au Japon. Contrairement à ce qui se passe en Occident, particulièrement en France où Mishima est encore apprécié, les nouvelles générations japonaises, gavées de matérialisme et dépolitisées, paraissent bien peu sensibles au romantisme, à l'esthétisme morbide et au patriotisme fascisant de Mishima. Il semble bien que ce film vise d'abord un public américain et tous ceux qui connaissent surtout Mishima par une mort que l'on dirait faite pour le cinéma.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Article du *Japan Quarterly* (janvier-mars 1984) : « The Life and Death of Yukio Mishima », éditions, Farrar, Straus an Giroux, New-York ; éditions Tutle and Co. Tokyo.

DANSE

SANKAI JUKU AU THÉATRE DE LA VILLE

Le lapin flegmatique

Le public français est familiarisé avec la danse butô. Il en connaît le principe : plongée dans les ténèbres, et révolte du corps contre les contraintes extérieures. Il fait la différence entre le courant éruptif et flamboyant de Ko Murobushi - Carlotta Hikéda, et le style plus ascétique d'Amagatsu, chorégraphe du Sankai Juku.

Sans doute il n'est guère possible pour les spectateurs du Théâtre de la Ville de déchiffrer les arcanes de ce groupe – et certains le déplorent, – mais, d'une fois à l'autre, ils retrouvent les symboles, les gestes, les sons, les maquillages, tout ce qui constitue un univers bien identifiable : les personnages au crâne rasé peint en blanc, les mains griffues de nouveau-nés, les bouches ouvertes de poissons échoués sur le sable, les lapins blancs, l'espace scénique découpé en cercles, carrés, triangles, la musique circonstanciée de Sato et le rituel très travaillé des lumières. Même si l'on n'est sensible qu'à la beauté insolite des images, elles sont amenées avec une telle science qu'on en perçoit intuitivement et sans effort le processus créatif. La danse elle-même, avec sa progression lente, son système répétitif engendrant une certaine hypnose, aboutit toujours à un moment unique.

Pour chaque nouvelle création, Amagatsu choisit un thème qui permettra de concentrer le corps sur des sensations intérieures. Il y eut les souvenirs d'enfance de *Graine de cumquat*, *Jomon Sho*, hommage à la préhistoire, parcours du cycle culturel de l'homme, et maintenant *Netsu No Katatchi*, placé sous le signe de la chaleur, ou plutôt de ce qui symbolise la chaleur : le soleil, la lumière, la blancheur, avec leurs antagonismes, l'obscurité, le froid...

Comme toujours avec le Sankai Juku, le spectacle s'ouvre sur une image-choc qui reviendra fermer la boucle. Dans *Jomon Sho*, Amagatsu était suspendu par le pied dans un triangle de lumière. Cette fois, il flotte dans un bocal transparent, comme un fœtus dans son liquide amniotique. Surgissent ses quatre danseurs à tête d'œuf qui s'affrontent par deux. Puis, vêtus de tabliers de forgerons, ils se déplacent le long de deux grands cercles, grattent et creusent mystérieusement le sol. Les voici, à nouveau, entassés sur le dos, se déployant comme une pieuvre ou un nid de serpents, pieds rétractés, mains en forme de becs de volatiles. Debout, saisis en pleine lumière orange, ils vont s'écrouler comme de vieilles statues sous une pluie de sable.

Les interventions d'Amagatsu sont toujours savamment amenées. Il exécute d'abord un solo, dos cambré, jambe ployée dans une pose qui rappelle les danseurs espagnols. Ses mains très mobiles sont peintes en rouge – grande impression de force retenue. Une lumière filtrant par le centre d'un triangle sculpte l'espace, tandis qu'une musique pour cordes accompagne la lente progression du geste. Soudain, l'image éclate dans un flamboiement de soleil, tandis qu'une échappée bleutée s'ouvre derrière Amagatsu.

Dans un autre solo, il paraît nu ; il bouge sur place, une rose frémissante entre les orteils, et peu à peu se déploie, visage clos. Une énergie parcourt ses bras élégants, sensuels, et son dos souple comme une bête. Sa danse, bien rythmée (percussion et saxo), s'orne de quelques sauts tandis qu'il ouvre dans le tapis de sol noir de petits cratères rougeoyants. Puis, tandis qu'il retourne à son bocal-refuge et que ses danseurs tombent raides comme des arbres fauchés, un lapin, nullement impressionné par cette apocalypse, reste à déambuler sur le plateau désert.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, *Netsu No Katatchi*, jusqu'au 14 avril, *Jomon Sho*, du 17 au 21 avril.

MUSIQUE

MALEC ET BÁRTOK PAR L'ORCHESTRE NATIONAL

Dans l'ombre pour toujours

Pour une fois que la contrebasse était soliste d'un concerto, il fallait en profiter ! Pierre Hellouin, le merveilleux bassiste de l'Orchestre national, a si bien ensorcelé Ivo Malec en lui révélant tous les secrets de son instrument, inventant même des procédés inédits (pizzicatti inhabituels, jeu sous les cordes, etc.), multipliant les figures de virtuosité acrobatique et les sonorités déchirantes ou langoureuses, que le compositeur s'est retrouvé avec une œuvre de quarante minutes, évidemment démesurée et pas toujours cohérente.

Dommage pour cet Octava Bassa (une commande de Radio France), qui recèle de grands passages dramatiques bien équilibrés, une réelle originalité lyrique, dont certains soli de contrebasse, mais qui mériterait d'être resserrée pour rester captivante de bout en bout.

L'Orchestre national donnait ensuite, mardi 10 avril, au Théâtre des Champs-Élysées, une interprétation impressionnante du Château de Barbe-Bleue *de Bartok, sous la direction de Zoltan Pesko, chef hongrois de quarante-sept ans, aux gestes sobres mais essentiels, tant ils sont branchés sur le courant souterrain de la musique. Avec lui, la première partie se charge d'une tension presque insupportable, comme l'attente de Barbe-Bleue dans l'espoir fou que Judith échappera au piège de son palais. Un moment, elle débouche sur la prodigieuse évocation des trésors et des possessions qu'il offre à sa femme en une musique véritablement « nuptiale », d'une splendeur solaire.*

Mais cette gloire est rompue, comme dégrisée par l'exigence impitoyable de Judith qui veut faire toute la lumière dans et sur ce palais de larmes et de sang ; le piège se referme ; dans cette musique empoisonnée, l'angoisse monte et suinte de partout. Inéluctablement, Judith rentre elle aussi « dans l'ombre pour toujours ».

Deux grands chanteurs hongrois, deux voix sobres et fermes : Livia Budai, avec d'admirables reflets dans l'aigu, frémissante, sauvage, impérieuse ; et surtout Kolon Kovatz, immobile, monolithique, voix d'acier, un Barbe-Bleue chargé d'une émotion prête à déborder et qui reste muré dans sa solitude désespérée.

JACQUES LONCHAMPT.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur l'Orchestre de Montréal (*le Monde* du 11 avril), il fallait lire à propos du *Sacre du Printemps* : « Et en arrache le sur-moi » au lieu de « et nous arrache ».

■ LE MONDE PHOTOGRAPHIÉ PAR UN BEUR. – Nordine Chérif est un jeune beur originaire d'Algérie. Aujourd'hui, il est étudiant à l'Institut d'études politiques. Avant cela, il a bourlingué à travers les cinq continents, jetant sur les pays traversés un regard neuf. Il a rapporté de ses voyages une série de photos originales qu'il expose dans sa ville natale de Saint-Denis, avec un texte de notre collaboratrice Josyane Savigneau (Maison de la Jeunesse, 12, place de la Résistance, 93200 Saint-Denis. Tél. : 243-44-33. Jusqu'au 25 mai, du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.)

« LE JUGE », de Philippe Lefebvre

La mort en solitaire

Comme jadis l'assassinat du juge Renaud, la mort de Pierre Michel devait un jour inspirer le cinéma. Le film s'appelle simplement *le Juge*. Philippe Lefebvre, le réalisateur, en fait le symbole de la justice face au crime. Son héros, que campe Jacques Perrin, n'a sans doute pas la dimension d'un samouraï façon Melville, même s'il va vers la mort en solitaire. Mais le souci des détails et le refus de broder font de ce *Juge*, d'une grande fidélité à son modèle, un film honnête, sinon un grand film.

De tous les dossiers dont était chargé Pierre Michel et qui ont pu conduire à son assassinat, resté inexpliqué, Philippe Lefebvre et son scénariste, Bernard Stora, ont retenu les affaires de drogue. Comme son modèle, le juge Muller est engagé dans une lutte sans merci contre les trafiquants. C'est un homme de dossiers, qui cite de mémoire les numéros de ses procès-verbaux, mais aussi de terrain, qui n'hésite pas à aller extorquer aux inculpés dans leur cellule, à Palerme et aux Baumettes, des renseignements par la menace ou le chantage.

Les manières de Muller sont efficaces, mais elles créent le vide autour de lui. Le président du tribunal les lui reproche. Il préférerait une *« attitude plus souple »* de sa part. Avec la même fougue, le juge s'en prend aux avocats. Ils ne valent pas plus cher, à ses yeux, que leurs clients, et il le leur fait sentir. Il choque même le commissaire Inocenti, chef de la brigade des stupéfiants, régulier, lui, avec ses indicateurs.

Le juge Muller dérange, il fait peur. Un jour, l'avocat de Rocca, le caïd de la drogue, incarcéré, faute de mieux, pour port d'arme, lui lance cet avertissement : *« Vous allez perdre parce que vous êtes seul. »* Il sera assassiné devant le palais de justice de Marseille, de deux balles tirées à bout portant par des tueurs à moto. Rocca, lui, vient d'être remis en liberté pour raison médicale...

L'histoire que raconte Philippe Lefebvre n'est pas exactement celle du juge Michel, mais un condensé des affaires de drogue, dont il était chargé. Malgré cela, le film sonne juste. Le « docteur », que joue avec une présence inquiétante Michael Lonsdale, existe, comme existe le « chimiste » de la drogue octogénaire que l'on voit au début du film. On le surnomme à Marseille Pépé-la-Schnouf. Daniel Duval, déjà vu dans *le Bar du téléphone*, un film sur une autre affaire qu'instruisait Pierre Michel, campe un Robert Kechichian, pardon un Rocca, crédible. Et le médecin des Baumettes, joué par Alain Rimoux, rappelle physiquement le docteur Alain Colombani, impliqué puis relaxé dans l'affaire des grâces médicales. D'autres encore se reconnaîtront ou se sont reconnus comme l'ancien avocat André Fraticelli qui a demandé la saisie du film mais ne l'a pas obtenue (lire page 26).

Comme à son habitude, Richard Bohringer, dans le rôle du commissaire Lucien Aimé-Blanc, est excellent. Lui qui joue souvent les méchants est ici du bon côté, c'est-à-dire *a priori* à contre-emploi. Cela donne à son personnage une épaisseur qui change de la manière dont les « flics » sont souvent montrés à l'écran. Avec sa silhouette et son imperméable d'officier, Jacques Perrin paraîtra peut-être un peu lisse à ceux qui ont connu Pierre Michel ; mais il est, lui aussi, remarquable et devrait contribuer au succès de ce film qui, pour une fois, ne caricature ni la justice ni les magistrats.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Voir les films nouveaux.

NOTES

Galeries

RöTTERUD ET KADISHMAN

Le jour et les moutons

Le grand silence blanc où s'isole Bjarne Rötterud a horreur du vide. Mais il exige du spectateur une patiente exploration avant de livrer un outre-monde cohérent, équilibré, architecturé sur plusieurs plans, avant de dégager de la lumière irisée, bleutée, qui le noie d'imperceptibles lueurs qu'avivent des éclats jaune citron ou rougeoyants du soleil levant.

Si l'on en croit certains titres, c'est bien la *Naissance du jour* qui est à l'origine de ces paysages intérieurs, qu'on dirait revêtus d'une peau diaphane où le sang affleure. L'impulsion première a été donnée par un fragment privilégié du visible, une plage par exemple. Puis un long travail se poursuit chez ce Norvégien de Paris, qui prend forme lorsque l'artiste prend conscience que, rêveur, il est essentiellement peintre (1).

Que de moutons ! Rien que des moutons, des petits et des gros, de toutes les couleurs, d'abord « ressemblants » puis déformés, et prenant peu à peu des dimensions gigantesques, à la mesure des toiles qui, déroulées et flottantes, pourraient recouvrir toute une muraille. Ne vous amusez pas à les compter, les moutons de Kadishman, l'insomnie persisterait tant ils sont vivants. Mais il n'en est pas un pareil. Ils vous contemplent, outrageusement maquillés, au sein d'un bariolage tout aussi héroïque (2).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(2) Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte.

Théâtre

« CENDRILLON », à LILLE

La tradition et la tentation

Un peu comme *Carmen*, *Cendrillon* est une manière d'auberge espagnole : on compte plus de quatre cents versions de son histoire : Grimm, Perrault, sans doute, mais aussi Basile le Napolitain, et avec lui toute une tradition médiévale, *le Jeune Homme serpent* de Chine, *la Jolie Petite Bouli* d'Afrique. C'est que peu de récits suggèrent autant de mythes.

A Lille, le Centre dramatique national La Fontaine en propose une nouvelle adaptation due à René Pillot, et dégagée du climat de féerie imposé par Walt Disney. L'action se situe à la fin du dix-neuvième siècle, quelque part dans le Nord, sur fond de corons et de maisonnettes de brique. Le prince est devenu M. de Saint-Frusquin. La famille de Cendrillon, elle, se situe dans la petite bourgeoisie, avec assez de difficultés pour « joindre les deux bouts ». Le père a ramené de ses voyages « aux colonies » une fille japonaise (Tomoko Yokomitsu) pleine de verve et de vigueur. Plus de marraine fée, mais un vieux voisin, drôlatique et ingénieux, qui permettra à Cendrillon d'aller assister au bal des Saint-Frusquin en tricycle géant.

Le ton général du spectacle renvoie par moments à Dickens, par d'autres à Labiche. On a aussi sans doute voulu s'inspirer des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, du groupe TSE. Mais cette Cendrillon s'égare un peu à travers les méandres de trop de tentations culturelles, en dépit d'une interprétation assez dynamique.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre La Fontaine, 36, avenue Marx-Dormoy, 59000 Lille (20) 09-45-50.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HECTOR MALAMUD - Amandiers (366-42-17), à 21 h.
SERAPIONS - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
LANTERNE MAGIQUE - Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
LIMITE - Blancs Manteaux (887-15-84), 22 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Damoiselle/Didon.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 12 h à 20 h et 21 h : les Enfants de l'immigration. – Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI : à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjyeskowski ; 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits miroirs. – Théâtre/Danse : 15 h : les Enfants de l'immigration ; la Compagnie Karine Saporta, 20 h 30 : « Un lien d'azur » (1re partie) ; « Hypnotic circus » (2e partie) ; 18 h 30 : Répétitions publiques.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Momix Dance Théâtre ; 20 h 30 : Shankai Juku.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. – Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie.
CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), 21 h : la Folie de l'homme.
CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
18 THEATRE (226-47-47), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE THEATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Bouc.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf...).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux panique.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de faune : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chams mêlés ; 22 h : le Shaga.
MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : la Noce chez les petits bourgeois.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly Last Summer.
MICHEL (265-35-02), 21 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 21 h 30 : le Bouc.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.
THÉATRE 7 (260-17-57), 21 h : Fréquence brouillée.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une noce. Une demande en mariage.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 20 h 30 : la Pêche à la moule.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), : Danse Buto « Iki ».
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : Gigi Caciuleanu.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), à 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.

Opérettes, Comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h (vers. française) : The Rocky Horror Show.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Lapointe.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cuvier.
ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : François Petitpas.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Linda de Suza.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Secrets.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.
THÉATRE DU FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h. : J.-P. Alarcen.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. A. Fischer (Mahler).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : Maîtrise La Lauzeta, dir. : M. Sans et M.-H. Fernandez (Renaissance, Bach).
Lucernaire, 21 h : S. Bourdeix (Haydn, Beethoven, Brahms).

Jeudi 12 avril

Institut Polonais, 20 h 30 : E. Gawronska, B. Ropelewska (Mozart, Chopin, Debussy, Malawski).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Pascal Gomez Group.
ATMOSPHERE (331-90-76), 20 h 30 : Caral Sextet ; à 22 h 30 : A. More.
BAINS-DOUCHES (887-34-40), 23 h : Europeans.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Simon Jurad.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Marteen Altena Octet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Caberius ; 24 h : A. Sanders, Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Ultramarine.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Bobongo Stars.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : J. Phil Wayne.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.
SAVOY (277-86-88), 21 h : G. Grignon, H. Labarrière, J.-Cl. Jouy.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : C. Badini Swing Machine.
SUNSET (261-46-60), 23 h : M. Perrier, M. Gaucher, O. Hutman, T. Rabeson, A. M'Boup.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Château de verre, de R. Clément ; 19 h, Cinéma japonais : le Grondement de la montagne, de M. Naruse ; 21 h, la Force des sentiments, de A. Kluge.

BEAUBOURG (278-35-57)

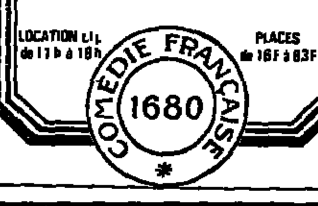
15 h, Ellas Cinders, de A. E. Green ; 17 h, Toubib or not toubib, de R. Thomas ; 19 h, R.P.D. de Corée : La forêt s'agite, Y. B. Chang.

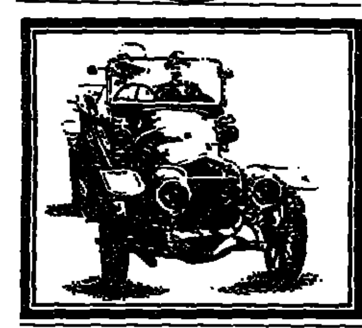
Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE BAL (Fr.-It.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ALDO ET JUNIOR, film français de Patrick Schulmann : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Images, 18e (522-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CLIN D'ŒIL, film français de Jorge Amat : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE JUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette Pathé 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (307-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
NEW-YORK NIGHTS, (**) film américain de Romano Vanderbes (v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ;
POLAROID KILLER, (**) film français de Jean-François Garsi : Movies, 1er (260-43-99).
STREAMERS, film américain de Robert Altman (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LE TEMPS DE LA REVANCHE, film argentin de Adolfo Aristarain. (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE, film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
WILLIAM BURROUGHS, film américain de Howard Brookner, (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
YENTL, film américain de Barbra Streisand, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).









SPECTACLES

BIQUEFARRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).
LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).
DEAD ZONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).
L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), H. sp.
GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).
GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (534-20-12)) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (575-79-79).
HOT DOG (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JOUR D'APRÈS (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
LAISSE BETON (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).
MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
POLAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (545-35-38).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
RISKY BUSINESS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
SCARFACE (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
STAR 80 (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO-PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).
THE WIZ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Images, 18e (522-47-94).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.), version Delavault : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; version Gal : Ciné Beaubourg (Hsp), 3e (271-52-36) ; version Saurova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
TRAHISONS CONJUGALES (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (563-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
VENT DE SABLE (algérien, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
WARGAMES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

FESTIVAL H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : Monkey Business.
MEL BROOKS (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), 16 h, 20 h : la Dernière Folie ; 22 h : le Grand Frisson ; 18 h : la Folle Histoire.
JOHN CARPENTER : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing (*) ; 18 h 30 : Assaut (*) ; 20 h 30 : New-York 1997.
CINÉMA LIBERTIN : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : Chassé-Croisé ; 20 h : Raphaël ou le débauché ; 22 h : la Règle du jeu.
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), la Société du spectacle.
RITA HAYWORTH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), 16 h 20, 18 h 15, 20 h 5, 22 h : O toi ma charmante.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62), Lifeboat.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), To be or not to be (v.o.).
FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h 30 : Noces de sang.
DIX ANS DE CINEMA fantastique (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 15 : les Vampires de Salem ; 18 h 15 : Massacre dans le train fantôme ; 20 h 15 : Poltergeist (**).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Marie Pervenche.
De P. Andreota. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou, X. St-Macary, C. Alers.
Kidnapping d'un bébé déposé dans une voiture. Qui sont les parents ? L'auteur de cet enlèvement serait un trafiquant de devises. Marie Pervenche enquête.
21 h 30 Bravos.
Emission de J. Artur et C. Garbisu. Avec Robert Hossein.
Quelques femmes au théâtre : le groupe TSE dans la Femme assise, *de Copi ;* Aïda *à Bercy, etc.*
22 h 25 Les jeunes loups du cinéma français.
Avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Richard Berry.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Avant première :
Haroun Tazieff raconte l'histoire de « sa » Terre.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La saga du Parrain.
De F. Ford Coppola. Avec R. de Niro, M. Brando...
Troisième épisode : La carrière de Don Vito est à son apogée. Sa fille se marie, ce qui donne l'occasion à celui que l'on nomme désormais « le Parrain » de faire admirer sa puissance. Des acteurs prodigieux, le feuilleton de l'année.
21 h 35 Magazine : Musiques au cœur.
Luciano Pavarotti.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Spécial Coupe d'Europe de football.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa : La Terre de nos ancêtres.
Film finlandais de R. Mollberg (1973-1974), avec M. Viitamaki, N. Jouni-Aiko (v.o. sous-titrée).
En 1948, la population d'un village de Laponie méridionale mène, hors du temps, une existence marquée par la pauvreté, des mœurs brutales. La fille d'un bûcheron s'éprend d'un Lapon nomade, qui n'est accepté ni par son père, ni par la communauté. D'après un roman très célèbre en Scandinavie, la chronique, dépassant le réalisme documentaire, d'une société isolée dans une nature sauvage, soumise à des tabous, à des préjugés. Avec ce film traversé de conflits tragiques commença la découverte, en France, du cinéma finlandais contemporain.
22 h 30 Témoignages.
Avec R. Mollberg, réalisateur du film, D. Birman, spécialiste des Lapons, R. Roeset, spécialiste de la Finlande, M. Bolgar, journaliste, et Y. Mannerkorpi, traducteur.
23 h Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit : Haydn.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en B.D.
17 h 10 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 20 L'enracinement de Jules Roy.
17 h 50 A bout de souffle : les masques (magazine santé).
18 h 10 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
20 h 30 « Portrait d'un jeune homme », de J. Gabriel.
22 h 30 Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ?

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert donné le 2 juin 1983 au Grand Théâtre de Genève : *Jules César*, opéra en trois actes de G.F. Haendel, par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. C. Mackerras.
0 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 13 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : l'Incroyable Hulk.
14 h 55 Temps libres.
16 h 45 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Arnold et Willy.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine de la micro-informatique.
18 h 25 Microludic.
Magazine des adolescents.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Coco-boy.
Emission de S. Collaro et C. Corbineau.
Canular à la commande, l'interview du mois, les grands de ce monde, le Bebette-show. L'humour gras et gros de Stéphane Collaro.
21 h 45 Haroun Tazieff raconte sa terre.
La terre, son visage, réal. J.-L. Prévost.
L'histoire de la terre, des étoiles, la genèse des montagnes, le mécanisme des fonds océaniques racontés par le célèbre vulcanologue.
22 h 40 Branchés musique : 22 v'la le rock.
Émission de J.-B. Hebey.
Spécial Kim Wilde et Eurythmics.
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Spécial cinéma.
14 h 55 Série : Hunter.
15 h 45 Reprise : magazine médical.
La greffe de la moelle osseuse (diff. le 11 avril).
16 h 40 Itinéraires.
Les enfants de l'immigration.
17 h 45 Récré A 2.
Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers, Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Disparitions.
Vice versa, réal. Claude Barrois.
Un mystérieux disparu. Katherine et Luc tentent de rencontrer les personnages qui auraient été les derniers à avoir aperçu un certain Pia Angelo.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les grands metteurs en scène de cinéma. Sont invités : Roman Polanski (Roman), *François Truffaut* (Hitchcock ; Lettres d'Amérique *de Jean Renoir*), *Marcello Mastroianni* (Fellini par Fellini), *Suso Cecchi d'Amico* (Luchino Visconti, cinéaste).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Howard Hawks) : la Patrouille de l'aube.
Film américain de H. Hawks (1930), avec R. Barthelmess, D. Fairbanks Jr, N. Hamilton, W. Janney, C. Cook (v.o. sous-titrée. N.)
Pendant la première guerre mondiale, en France, des aviateurs américains risquent leur vie en accomplissant des missions périlleuses sur des appareils vétustes. Des hommes au combat, des caractères qui se confondent, un drame de l'héroïsme quotidien, des séquences aériennes impressionnantes. Un film très rare de Hawks, au début du parlant, avant Scarface *et la célébrité.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, (INC).
20 h 35 Vendredi : Rencontre avec Simone Veil.
Emission d'André Campana.
Autour du thème : « Les Français et l'Europe en 1984 ».
Mme Simone Veil, tête de liste d'union de l'opposition aux élections européennes, répond aux questions d'André Campana (FR3), Paul Guilbert (Quotidien de Paris) *et Christian Dauriac (Soir 3).*
21 h 50 Journal.
22 h 10 Bricabulle.
Un divertissement de René Darbon avec Yves Duteil, Jean-Louis Pick, Pierre Vassilu, Joël Favreau, Bernard Tessier.
23 h Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : « Concerto pour clavier et cordes nº 1 en ré mineur », de J.-S. Bach, interprété par le Guildhall Strings Ensemble de Londres avec H. Dreyfus, claveciniste, C. Larde, flûtiste, Jin Li, violoniste.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en B.D.
17 h 11 Ozone jazz.
17 h 19 Des bateaux sous la mer (nº 2 : Le cuirassé la France).
17 h 35 Magazine : Thalassa (l'avenir de la plongée professionnelle).
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu : l'école du mimodrame de Paris Marcel Marceau.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : biologie des populations ; bonjour Carnaval.
8 h Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, identité juive.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 5 La matinée du temps présent : qui n'est pas libéral ? La politique, retour du refoulé.
10 h 30 Le texte et la marge.
10 h 50 Musique : l'esprit de suite – la suite contre la sonate (et à 14 h 50).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 On commence ! théâtre et littérature.
14 h 10 Un livre, des voix : *l'Année des méduses*, de Christopher Frank.
16 h 5 Les inconnus de l'histoire : Mohamed Kurd'ali (écrivain syrien du XIXe siècle).
17 h 5 Les rencontres de Robinson, par J. Fayet. Avec J.-M. Gibbal.
18 h 30 Feuilleton : Angelo.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : extraits du cours inaugural au Collège de France du professeur Yves Coppens.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Intuition mythique et science psychologique : le langage symbolique traduit par Paul Diel (le mythe monothéiste).
21 h 50 Musique : L'esprit de suite.
22 h 30 Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ? Chroniques napolitaines.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Victor de Sabata, œuvres de Beethoven, Wagner, Brahms, Kodaly, Mozart...
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 L'atelier de musique : Hans Hotter, où il est question de l'interprétation des Lieder de Johannes Brahms.
12 h 35 Concert : œuvres de Debussy, Bach, Beethoven, Liszt, par E. Levionnois, violoncelle, J.-B. Pommier, piano.
13 h 30 Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
14 h Repères contemporains : Charles Chapaud.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : l'Ecole buissonnière.
15 h Musiciens à l'œuvre : B. Martinu.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Tout Duke ; intermède ; Aux frontières du jazz ; Le clavier bien tempéré.
20 h Présentation du concert.
20 h 20 Concert (donné le 6 mai 1983 au Grand Auditorium) : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur*, de J. Brahms et *Symphonie nº 2*, de Scriabine ; *Concerto pour piano et orchestre nº 5 en sol majeur*, de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de J. Semkov, solistes U. Hoelscher, violon et D. Geringas, violoncelle.
22 h Les soirées de France-Musique : Georges Balanchine : œuvres de Tchaikovski, Weil, Stravinsky, Hindemith.

COMMUNICATION

VU

« Big Mac » et la bombe

Truman a limogé MacArthur, dont on ne saura jamais s'il fut plus cabotin que génial, ou plus génial encore que cabot, parce que, pour en finir une bonne fois avec le conflit de Corée, le général envisageait une guerre directe contre la Chine et, peut-être, l'emploi de l'arme nucléaire. Sur le général à la casquette surdorée – et sale, exprès, – on ne s'attardera pas au cours du débat de « L'histoire à la une », sur TF 1, animé par Michel Cardoze.

Se trouvera-t-il toujours un chef d'Etat « astucieux » comme le président Truman pour limoger un militaire prestigieux et stopper à temps un dérapage vers une guerre nucléaire ? Les experts sont partagés. Il n'y a pas besoin d'un président « astucieux » pour cela, disent les uns : les enjeux sont trop élevés, voyez Reagan. Hum ! disent les autres.

Pas d'armes nucléaires pour les guerres locales ? Bon. Mais la guerre en Europe serait-elle une guerre locale ? Tout le monde s'entend à peu près pour dire que non : les Deux Grands y sont face à face, il n'y a pas de jeu dans le système. Le danger, c'est la faille, l'incertitude, les zones où le doute est possible, où chacun ignore jusqu'où il peut aller trop loin. Le Moyen-Orient, par exemple.

Le danger, il est aussi dans l'accroissement du stock mondial de têtes nucléaires et dans la précision nouvelle des armes qui les portent. Plus ces armes sont précises, plus leur emploi paraît « normal », puisqu'elles frappent strictement leur cible. La stratégie anticités est un suicide, tout le monde le sait, mais un emploi tactique de l'arme nucléaire est facile à concevoir et à accepter... Et les propos du président Reagan sont menaçants, estime Alain Joxe.

« Arrêtez çà, s'écrit Robert Guillain, qui se trouvait au Japon au moment d'Hiroshima. La bombe atomique n'est pas une arme abstraite. » Apparemment, les procédures des conférences sur la limitation des armements sont trop compliquées, d'où leur échec. « Trouvons-en de plus simples », dit Michel Tatu.

En effet.

JEAN PLANCHAIS.

LA LOI SUR LA PRESSE

Le Livre CFDT et M. Alain Peyrefitte entendus au Sénat

Poursuivant la série d'auditions qu'elle a organisée sur le projet de loi sur la presse, la commission spéciale du Sénat a entendu, mercredi 11 avril, des représentants de la Fédération du livre CFDT. Notant que son organisation n'avait pas été consultée lors de l'élaboration du projet, M. Noël Monier s'est déclaré favorable à une application authentique et à une actualisation de l'ordonnance du 26 août 1944. Se prononçant en faveur de l'esprit du projet de loi, M. Monier s'est préoccupé des prérogatives de la future commission pour la transparence et le pluralisme qui, estime-t-il, dispose d'un pouvoir de vie et de mort sur les entreprises de presse, ce qui constitue une menace directe pour les personnels. Le porte-parole de la Fédération CFDT a émis, en outre, le souhait que les éditeurs soient impliqués financièrement dans le secteur de l'impression et que les possibilités ouvertes par l'article 39 *bis* du code des impôts soient étendues aux investissements dans l'imprimerie de labeur.

Egalement reçu mercredi, M. Alain Peyrefitte, président du comité éditorial du *Figaro*, a émis plusieurs séries de critiques à l'encontre du texte. Jugeant essentiellement préoccupante la crise économique de la presse, confrontée à la concurrence du monopole de la télévision, le député RPR de Seine-et-Marne a observé l'élément nouveau que constitue l'annonce de l'introduction de la publicité sur les radios locales privées. A ses yeux, cet événement entraîne une modification totale du paysage dans lequel se développent les entreprises de presse. L'ancien ministre de l'information a souligné l'impartialité de la composition et du mode de désignation de la commission nationale « Informatique et libertés » qui, selon lui, pourrait servir de modèle à la future commission pour la transparence et le pluralisme. M. Peyrefitte attend du Sénat qu'il bâtisse un projet de loi cohérent qui servira de référence au moment de l'alternance politique.

A. Ch.

Un nouveau périodique à Bordeaux : « l'Hebdo »

De notre correspondant

Bordeaux. – Un nouvel hebdomadaire est mis en vente à Bordeaux cette semaine et dans les trois villes les plus importantes de sa communauté urbaine (Mérignac, Peyssac et Talence). Baptisé *l'Hebdo*, il comporte, outre les rubriques politiques, économiques, sportives ou culturelles, une édition pour chacune de ces villes. Enfin, une place assez large est attribuée aux télévisions nationale, régionale et à la bande FM.

Le lancement de ce nouveau titre est assuré par une équipe de cinq rédacteurs et deux photographes regroupés dans une société civile qui détient 24 % des parts du nouveau titre. Le reste est réparti entre un industriel de Mérignac, une société de régie publicitaire et un groupe de fondateurs qui détiennent chacun 24 % des parts. Les 4 % restants appartiennent au secrétaire général de la rédaction qui paraît devoir assurer les fonctions de rédacteur en chef, M. Christian Panonacle, ancien attaché parlementaire de M. Michel Sainte-Marie, député, maire (PS), de Mérignac.

En dépit de certaines attaches avec le Parti socialiste, les promoteurs de *l'Hebdo* se défendent de toute espèce d'arrière-pensée politique : *« Nous voulons simplement faire un journal qui aura de la couleur et de la saveur. Notre ambition est de réussir une opération commerciale »*, dit M. Panonacle.

Il est vrai que *l'Hebdo* attaque sur l'un des points faibles du quotidien local *Sud-Ouest*, à qui l'on reproche de faire un peu trop de centralisme en négligeant les grandes villes de l'agglomération bordelaise.

Si, commercialement, il peut y avoir là une faille, elle n'est pas perçue dans le quotidien bordelais comme la plus grave : *l'Hebdo* sera imprimé à Agen sur les presses du *Petit Bleu*, un quotidien qui appartient à *la Dépêche du Midi*, « l'ennemi héréditaire ».

Il n'est pas impossible que *l'Hebdo* constitue un nouvel épisode de la guerre silencieuse mais vive qui a repris entre les deux grands quotidiens du Sud-Ouest. – P. C.

La publicité sur les radios locales privées

M. FILLIOUD : il faut faire vite

Accueillant, mercredi 11 avril, les représentants des associations regroupant les radios locales privées au sujet de l'introduction de la publicité (*le Monde* du 11 avril), M. Georges Fillioud a souligné *« la nécessité de ne pas prolonger une situation intermédiaire qui risquerait de développer toute une série de perversions dont on aurait raison de redouter les effets »*. Il s'agit de compléter la loi du 29 juillet 1982 par *« tout au plus deux ou trois articles »*, lesquels devraient être adoptés par le Parlement dès la présente session. Le secrétaire d'Etat a précisé qu'il ne s'attendait pas à un long débat, *« un large consensus »* existant au sein des deux assemblées sur le sujet. Les textes réglementaires viendront ensuite préciser la réforme.

La majorité des associations présentes ont souscrit au projet de création de deux secteurs (associatif ou à statut commercial), à l'exception de l'ALO et de la FNRL.

M. Fillioud devrait rencontrer lundi prochain les représentants des organismes professionnels de la presse, de la publicité et des annonceurs. En marge du débat, le secrétaire d'Etat a minimisé les risques courus par les radios locales et décentralisées de Radio-France (du fait du renforcement des moyens de leurs concurrentes privées), lesquelles *« disposeront encore de moyens très supérieurs à leurs concurrentes »*.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Marie-Claude et Jean AUBRY ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Estelle,

au foyer de ses parents Sylvie et Patrick Aubry,
le 10 avril 1984.

95, avenue de Plaisance,
44600 Saint-Nazaire.
56, rue du Docteur-Calmette,
44600 Saint-Nazaire.

– Catherine TURET
et Jean DETUNCQ
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Elodie,

le 11 avril 1984.

– Vanessa est heureuse d'annoncer la naissance de ses frères

Aurélien, Johan, Laurent,
et
Guillaume, Alexandre, Pascal.

Annie URBANIK-RIZK et Hadi RIZK.
Paris, le 7 avril 1984.

Mariages

– M. et Mme VINCELOT O.,
Mme BOIZIER J.,
M. et Mme BOIZIER M.,
Mme PAPINUTTI H.,
M. et Mme VIAROUGE G.,
Mme PAPINUTTI J.,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Marc et Isabelle.

Le samedi 14 avril 1984 en l'église de Neuilly-sur-Marne.

Décès

– Philippe Boucher,
Brigitte et Didier Millet,
Benedict et Flore,
Agnès et Patrick Houtebeyrie,
Antoine et Marie-Maud,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de leur grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Henriette BOUCHER,
institutrice honoraire
de l'enseignement public,
officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
médaille d'or de la ville de Versailles,

décédée, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, le mardi 10 avril, à son domicile de Versailles.

20, rue du Cdt-René-Mouchotte,
Paris-14e.
9, avenue Franco-Russe,
Paris-7e.

– M. Witold Debard,
son époux,
M. et Mme Erik Avenati
et leur fille,
Mlles Sophie, Hélène et Nathalie Debard,
ses enfants,
le docteur et Mme André Gluck,
ses parents,
Mme Grazyna Szeligowska,
sa belle-mère,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise DEBARD,

survenu le 11 avril 1984, dans sa cinquantième année.

Les obsèques civiles auront lieu, le vendredi 13 avril, à 14 heures, au cimetière de Charly-sur-Marne.
Réunion au cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Los Angeles.

Mme Arthur Leblanc,
Mme Denise Leblanc,
M. et Mme William A. Forsythe,
Mlle Justine Jacot,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Arthur LEBLANC,

survenu le 8 avril 1984, dans sa quatre-vingtième année, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

– Marie-Thérèse Luneau,
née Herbaux, son épouse,

Ses enfants et petits-enfants :
Geneviève Luneau,
Frédéric et Jean-Baptiste,
Bernard Luneau, Monique Laouenan,
Camille et Morgane,
Dominique Luneau,
Sébastien, Clotilde, Julien,
Daniel Bianchet et Béatrice, née Luneau,
Romain, Bertrand et Nancy Luneau,
Florian, Amélie, Antony Eltebert et Marie-Christine, née Luneau,
Anne Luneau,

Ses frères et belles-sœurs :
Les R.R.P.P. Auguste et René Luneau,
Noël et Blandine Luneau,
Albert et Monique Luneau,
Michel et Sophia Luneau,
Guy et Monique Luneau,

Ses neveux, nièces, les familles Herbaux, Vasut, Vervisch,
Et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, en sa soixante et unième année, de

M. Maurice LUNEAU,
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien administrateur d'EDF,
ancien président des cadres
de la CFDT,
maire de Saint-Martin-sur-Ocre.

Une messe sera célébrée et la cérémonie d'inhumation aura lieu à Saint-Martin-sur-Ocre (Loiret), samedi 14 avril 1984.

La Gourre,
45500 Saint-Martin-sur-Ocre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– L'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT) a la tristesse de faire part du décès de son ancien président,

M. Maurice LUNEAU,

survenu le 11 avril 1984.

Une messe sera célébrée le vendredi 13 avril, à 19 heures, couvent des Dominicains, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

– *M. Gaston Marceteau,*
son époux,
Patricia et Jacques Fournier,
sa fille et son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gaston MARCETEAU,
née Odette Bouillaud,
professeur de lettres,
vice-présidente de l'association
Connaissance hellénique,

survenu le 8 avril 1984.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Louis Monteagle,
ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme Henri Monteagle,
Mme Dumont,
Mme Charlotte Arnaud,
ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Louis F. MONTEAGLE,

le 10 avril 1984, à l'hôpital du Val-de-Grâce, Paris.

16, rue des Garennes,
78400 Chatou.

– Les obsèques religieuses du peintre graveur

Robert NALY

auront lieu mardi 17 avril 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18e, suivies de l'inhumation au petit cimetière Saint-Vincent (rue Lucien-Gaulard).

De la part de Katia K.,
De la société « Le vieux Montmartre »
Et de tous ses amis.

La messe sera dite par son ami le Père Huerre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– S.E. le cardinal

Paul PHILIPPE,

des Frères prêcheurs, est décédé à Rome, le lundi 9 avril 1984, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
De la part du prieur provincial et des Frères dominicains de la province de France.

(*Le Monde* du 11 avril.)

– Saint-Etienne. Paris.

Le Seigneur a rappelé à Lui, le 8 avril 1984,

Mme Emile RAVEROT,
née Marguerite Villiers.

De la part de
M. et Mme Frédéric Fulchiron,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Raverot,
leurs enfants et petite-fille,
Mme Gabriel Villiers,
Mme Georges Villiers,
Et toutes les personnes qui l'ont accompagnée et soignée jusqu'à ses derniers jours.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Priez pour elle.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edouard SILZ,
ancien avocat
au barreau de Paris,
ancien administrateur de l'INSEE,

survenu à Paris le 9 avril 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

De la part de
Mme Edouard Silz,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Sailhac
et leurs fils,
M. René Silz,
son frère,
M. Roger Pisquet,
son beau-frère,
M. et Mme Alain Paraf,
ses neveu et nièce,
Et de toute la famille.

On se réunira pour la levée du corps à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, Paris-14e, le lundi 16 avril, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Montmartre.

97, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Mme Gérard Vermersch,
Le docteur Gérard Vermersch
et ses enfants,
M. et Mme Jacques Vermersch,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard VERMERSCH,
survenu le 11 avril 1984.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité.
195, rue du Pavillon, 06140 Vence.
9, rue Carpeaux, 75018 Paris.
« Sans Dieu tout est néant ;
Et Dieu ? Néant suprême. »
(E.M. Cioran.)

Remerciements

– Le professeur Modai,
ses enfants Pascale et Philippe,
M. et Mme Clément Sidier
et leur fils Michel,
très touchés des marques de sympathie, d'amitié et d'affection témoignées lors du décès de

Catherine MODAI,
née Sidier,

prient de trouver, ici, l'expression de leur vive reconnaissance.

– Mme Lydia Szczerba,
MM. Bruno et Philippe Mate,
sa belle-fille et sa belle-sœur,
Et ses petits-enfants,

dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Ses amis se souviendront que

Gilbert ANDREMONT,

est mort il y a cinq ans aujourd'hui.

– En ce troisième anniversaire du décès de

Carmen RICHTER,
née Gautier,

une pensée recueillie est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– Le comité pour la célébration du soulèvement du ghetto de Varsovie – dont ce sera le quarante et unième anniversaire, – organise une cérémonie du souvenir le dimanche 15 avril, à 15 heures, salle des Congrès, 29, boulevard du Temple à Paris, sous la présidence de M. Pierre Paraf, avec la participation de MM. Casimir Lucibello, président de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), Albert Levy, secrétaire général du MRAP, et Alfred Grant-Cukier, président de l'AJAR.
La chorale populaire juive de Paris apportera son concours artistique à la cérémonie.

– Un rapport pour la Fondation de France vient d'être rédigé par M. Daniel Durand sur l'« évaluation du rôle des réalisations villageoises dans le développement du Sahel ». Au-delà du constat, l'auteur élabore des propositions pour améliorer l'action des « organisations non gouvernementales » sur le terrain (CORDIA, 69, rue de Chabrol, 75010 Paris).

– Recherche animateurs bénévoles (dix-huit ans minimum) pour encadrer, dans le Gard, du 1er au 24 août, un camp de jeunes difficiles de cités – camping par équipes de six jeunes, le long rivière, activités. Ecrire Camp AJD, 3, montée Petit-Versailles – 69300 Caluire.

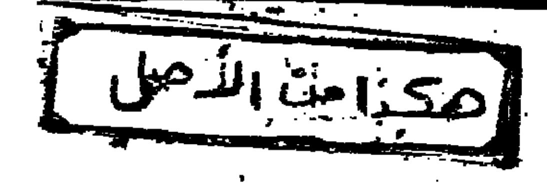
LA MORT DE M. TSIEN TCHE-HAO SPÉCIALISTE DES INSTITUTIONS CHINOISES

Un des meilleurs spécialistes des institutions et du droit chinois, M. Tsien Tche-hao, est mort, le 7 avril, à Antony. (*le Monde* du 12 avril).

[Arrivé en France en 1948, venant de Chine, pour y parachever ses études de droit par un doctorat, il était maître de recherches au CNRS. Resté proche de son pays d'origine, il avait, dans de nombreux ouvrages et dans plusieurs articles dans *le Monde* et dans *le Monde diplomatique*, suivi l'évolution, parfois contradictoire ou cahotique, des institutions de la Chine populaire.

Il était notamment l'auteur de *la République populaire de Chine, droit constitutionnel et institutions* (LGDJ, 1970) ; *l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique en Chine populaire* (LGDJ, 1972) ; *Analyse de la Constitution de la RPC (17 janvier 1975)* (CNRS, 1976), *la Chine*, collection *« Comment ils sont gouvernés »* (LGDJ, 1977), ouvrage couronné du Prix de l'Asie 1977 ; les Institutions chinoises et la Constitution de 1978 (Documentation française, 1979) ; *l'Empire du Milieu retrouvé : la Chine populaire a trente ans* (Flammarion, 1979) ; *le Droit chinois* (PUF, 1982).]





Le Monde

économie

CONJONCTURE

M. MAUROY : 2 450 000 chômeurs en fin d'année

M. Pierre Mauroy, au cours de la séance des questions d'actualité, mercredi 11 avril, à l'Assemblée nationale, a évoqué la controverse sur le chiffre du chômage. En réponse à M. Michel Barnier (RPR-Savoie), le premier ministre, après avoir rappelé les résultats obtenus dans la lutte contre la montée du chômage jusqu'à la fin 1983, a notamment affirmé : *« Il est vrai qu'aujourd'hui la crise qui perdure et la nécessité impérative de moderniser notre industrie* (...) *font peser de nouvelles menaces sur l'emploi. Mais qui oserait remettre en cause la nécessité des mutations industrielles ? Qui oserait contester que, si nous ne modernisons pas aujourd'hui, c'est l'ensemble de notre industrie qui va décliner et que les emplois disparaîtront alors sans espoir ? Qui oserait nier que nous faisons aujourd'hui ce que d'autres n'ont pas eu le courage de faire hier* (...) ?

» Je m'étonne de voir que certains continuent d'affirmer que nous cacherions 220 000 chômeurs au niveau des statistiques. Sur quoi se fondent-ils ? Ils prennent en compte les préretraites. Mais, depuis 1972 (...)*, les préretraites ne sont pas comptabilisées avec les chômeurs. Le gouvernement n'a rien changé à cette situation, même s'il a accru les possibilités de préretraite. Le second élément, ce sont les jeunes qui poursuivent leur scolarité. Oser assimiler l'immense effort de formation professionnelle que nous avons engagé à une manipulation me semble tout simplement scandaleux. Enfin, le troisième élément tient au nombre des chômeurs qui devraient être inscrits à l'ANPE si le fonctionnement de cet organisme n'avait pas été amélioré. Décidément, tout est bon pour discréditer le gouvernement ! Qui oserait critiquer la multiplication des entretiens systématiques avec les chômeurs, destinés à les aider à retrouver plus vite un emploi ?* (...)

» Depuis le mois d'octobre, nous avons enregistré une progression du chômage. Lorsque le ministre de l'emploi a indiqué qu'à ce rythme le chômage pourrait atteindre 2 600 000 personnes à la fin de l'année, il ne faisait que prolonger arithmétiquement cette tendance. En réalité, les experts considèrent comme probable un rythme d'augmentation mensuelle de l'ordre de 25 000 (...) *ce qui signifierait que le chômage, en fin d'année, serait de l'ordre de 2 450 000 personnes. »*

Le premier ministre a affirmé que ce phénomène s'explique par trois éléments : *« Une tendance à l'augmentation des licenciements économiques, de l'ordre de 10 000 environ par mois* (...)*, les sorties de stage de formation qui ne se traduisent* (...) *pas toujours par des embauches* (...)*, un élément propre à la France, la démographie* (...)*. Nous devons nous réjouir de l'importance de la jeunesse française, qui est un gage d'avenir. Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle et jusqu'en 1986-1987, il nous faut, toutes choses égales par ailleurs, créer chaque année 200 000 emplois supplémentaires. »*



Dessin de PLANTU.

Le prix de la rigueur

M. Mauroy a donc officiellement confirmé ce que chacun savait : le nombre des chômeurs va fortement s'accroître en France en 1984. Aux trois explications qu'il a données pour faire comprendre ce phénomène, le premier ministre eût pu en ajouter une quatrième : la politique de rigueur.

Il est clair que les objectifs prioritaires du gouvernement ont changé. Outre l'assainissement du tissu industriel, qui se traduit par des licenciements, l'accent est mis sur le retour aux grands équilibres – commerce extérieur, inflation, – et les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but – réduction de la demande interne en pesant sur les salaires notamment – ne peuvent pas ne pas se traduire par une stagnation de l'activité. La France n'échappe pas à la règle commune. Il n'est pas d'exemple qu'une telle politique ne se soit pas traduite par une progression du nombre des demandeurs d'emploi. A l'évidence, le pouvoir accepte aujourd'hui cet inconvénient. Reste à savoir si dans ces conditions il est raisonnable d'espérer créer 200 000 emplois par an jusqu'en 1986 ou 1987...

L'avertissement du FMI

En tout cas, les prévisions du Fonds monétaire international concernant l'évolution de l'économie française en 1984 ne sont pas de nature à rassurer. Révisant légèrement les estimations dont nous avons fait état il y a quelques semaines (*le Monde* du 24 mars), les experts du Fonds estiment que le taux d'inflation atteindra 7,4 % (contre 9,5 % en 1983). Cette pression inflationniste relativement forte rend les *« perspectives de croissance moins bonnes »* en France que dans les autres pays, le PNB ne devant s'accroître que de 0,6 % contre 3,6 % pour l'ensemble du monde industrialisé. Ce qui entraînera une montée du chômage (9,9 % de la population active contre 9,1 % en 1983).

Pour le FMI, la politique budgétaire *« constitue toujours un motif de préoccupation à long terme »*, puisqu'en dépit des efforts du gouvernement les dépenses publiques *« devraient croître plus vite que la production et atteindre le niveau sans précédent de 49,3 % du PNB. »* Comparant la situation de la France à celle de l'Italie, le Fonds monétaire estime que les deux pays vont certes bénéficier de la croissance de leurs partenaires, mais souligne que *« la demande extérieure ne peut à elle seule fournir la base d'une reprise soutenue »* et que celle-ci ne sera acquise que si des *« conditions économiques plus stables sont rétablies dans ces deux pays, où la stabilité des prix ne peut être obtenue en l'absence de politiques flancières appropriées »*.

Seule éclaircie dans ce sombre tableau : l'amélioration de la balance des paiements courants devrait se poursuivre, puisque, à des déficits de 9,5 milliards de dollars en 1982 et 2,5 milliards en 1983, devrait succéder un excédent de 1,5 milliard en 1984.

Ph. L.

Selon la première estimation de l'INSEE

LES PRIX EN MARS : + 0,7 %

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en mars 1984, selon l'estimation provisoire de l'INSEE publiée jeudi 12 avril. Cette première estimation de l'Institut porte à environ 2 % l'inflation pour le premier trimestre de l'année. Les hausses enregistrées ont été de 0,7 % en janvier et de 0,6 % en février.

LE SÉNAT : les chiffres ne sont pas complets

La commission des affaires sociales du Sénat a rendu publique, mardi 10 avril, une note sur la mesure du chômage et de l'emploi présentée par son président, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), et approuvée le 5 avril.

En dépit de *« divergences persistantes entre les séries statistiques sur l'emploi et le chômage »*, l'ancien ministre ne juge pas nécessaires *« de nouveaux instruments de mesure »*, les séries actuelles *« sérieuses »*, traduisant *« une détérioration de la situation de l'emploi »*. Pour obtenir *« une photographie plus réaliste »*, afin *« d'éviter certaines polémiques superflues »*, M. Fourcade propose, cependant, que *« la présentation officielle des chiffres du chômage ne se limite pas aux seules demandes d'emplois permanents et à temps complet, en fin de mois, qui ne représentent pas l'ensemble des demandeurs d'emploi, et de faire figurer dans un indicateur plus synthétique les effectifs des préretraités indemnisés* (...)*, les jeunes en stage d'insertion* (...)*, ainsi que les demandeurs d'emploi à temps partiel à durée déterminée, temporaire ou saisonnier. »*

Ces derniers, selon M. Fourcade, représenteraient 200 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, ce qui aurait amené le nombre total de chômeurs à 2 471 200 fin février...

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GATTAZ

Les syndicats hostiles aux « emplois à contraintes allégées » mais pas à la « flexibilité »

Les syndicats ont émis de fortes réserves sur la formule d'*« emplois nouveaux à contraintes allégées »* préconisée par le CNPF. Après M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui y voit, pour le patronat, *« un formidable point d'appui pour peser sur la situation de l'ensemble des salariés et progresser vers la remise en cause de l'ensemble de la protection sociale »*, FO considère, dans un communiqué, qu'une telle disposition *« aboutirait à créer dans l'entreprise une nouvelle catégorie de salariés »*.

Quant à M. Kaspar, secrétaire national de la CFDT, il interroge : *« A qui va-t-on faire croire que cette nouvelle forme de précarité de l'emploi, présentée habilement comme temporaire, est de nature à sortir le pays de la crise ?... La compétitivité passe par la qualité des produits et des services. »*

En revanche, les organisations syndicales ne refusent pas la discussion sur certains aspects de la « flexibilité » réclamée par le patronat. Celle-ci, souligne FO, comme la CFDT, comporte, outre *« la facilité de licencier »*, *« l'étude de la répartition de la durée du travail, voire la généralisation du travail à temps partiel, à durée déterminée ou à durée temporaire »*. Sur ce point, FO a demandé des négociations : elle *« préconise un accord-cadre, qui, tout en préservant les dispositions en matière de repos hebdomadaire, facilite une adaptation aux réalités des branches et des secteurs »*.

De son côté, M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, s'en est pris, à ce sujet, au micro de Radio-Isère, à M. Gattaz, qui proposait de *« mettre en formation 600 000 jeunes »*, ajoutant : *« Ensuite on a parlé de 300 000, maintenant de 400 000. Mais lorsqu'on a voulu discuter concrètement avec le patronat, les choses ont été beaucoup moins précises. »* Il a accusé le président du CNPF d'être *« le porte-parole d'une partie du patronat qui ne joue pas le jeu »*. Son ministère conteste *« l'effondrement du dispositif en faveur des jeunes »* avancé par M. Gattaz. *« Ce sont plus de 300 000 jeunes qui auront pu bénéficier de stages de formation professionnelle entre juin 1981 et juin 1984. »* Il accuse aussi le président du CNPF de vouloir *« tirer vers le bas »* les dispositions sur la formation alternée prévues par l'accord signé avec les syndicats – sauf la CGT – en octobre dernier : *« Alors que l'accord prévoit deux types de contrats de travail* (qualification et adaptation à l'emploi)*, M. Gattaz ne parle plus que de 300 000 stages. »*

Investissement : pas d'incitation dans l'immédiat

« La croissance reste une nécessité, il faut la prendre par le côté qui convient à l'intérêt présent : la croissance par l'investissement et par l'investissement productif », déclarait, le 4 avril, lors de sa conférence de presse, M. Mitterrand. Moins d'une semaine plus tard, le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, saisissant, c'est de bonne guerre, la perche ainsi tendue, préconisait une *« réforme fiscale en profondeur »* pour *« relancer l'investissement productif »*.

Les propositions patronales ont été accueillies sans enthousiasme particulier et sans surprise par les pouvoirs publics. Il est vrai qu'elles ne brillent pas par l'originalité. En souhaitant une déduction fiscale pour le supplément d'investissement ainsi opéré dans l'année, applicable dès 1984, la suppression progressive de l'impôt sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise et celle, « définitive », de la taxe professionnelle, le président du CNPF n'a fait que reprendre des suggestions maintes fois avancées. Quelles chances a-t-il d'être entendu ?

L'administration se veut prudente mais, dans l'immédiat du moins, tout laisse à penser que M. Gattaz ne peut nourrir quelques espérances que sur un point : la taxe professionnelle. Le président de la République s'est, en effet, engagé à supprimer cet impôt assis sur le foncier, l'investissement et les salaires, dont chacun s'accorde aujourd'hui à dire qu'il est absurde, incontrôlable et anti-économique. Cela dit, on ne supprime pas aisément 55 milliards de francs de recettes fiscales qui assurent 50 % des revenus des collectivités locales.

Les experts de la Rue de Rivoli se sont donc mis au travail en s'appuyant sur deux principes : il n'est pas question de transférer une telle charge sur les ménages ; la suppression de cette taxe, même si elle entraîne la création d'un nouvel impôt accepté par les firmes et la disparition ou la diminution de certaines aides à l'industrie, doit se traduire par une baisse des charges des entreprises.

En revanche, les deux propositions d'incitation fiscale avancées par le CNPF ont peu de chance d'être retenues, ne serait-ce que dans la mesure où elles vont à l'encontre de la politique du gouvernement qui préfère, à un soutien public au coup par coup, mener une action d'amélioration de l'environnement des entreprises – réduction de la progression des salaires, stabilisation des charges, diminution des taux d'intérêt – visant à améliorer leurs marges et, partant, leur capacité de financement. Les pouvoirs publics sont d'autant plus incités à continuer dans cette voie qu'ils constatent une amorce de reprise de l'investissement, tiré par le secteur nationalisé.

Dans ces conditions, il apparaît inutile de prendre de nouvelles dispositions qui, outre le fait qu'elles risqueraient d'introduire des distorsions entre les entreprises, seraient politiquement difficiles à faire accepter.

Le patronat, on s'en doute, est d'un avis différent. Sans nier l'amélioration des marges, il estime celle-ci trop lente et insuffisante pour entraîner un redressement durable de l'investissement. Le pire serait qu'il soit tenté d'en faire la démonstration...

Ph. L.

En février

LÉGÈRE REPRISE DE L'INFLATION DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

La reprise de l'inflation s'est confirmée dans les vingt-quatre pays industrialisés en février, avec 0,5 %, portant la progression sur les douze derniers mois à 5,8 % contre 5,5 % pour la période annuelle se terminant en janvier, a indiqué l'OCDE, mercredi 11 avril.

Cette reprise de la hausse des prix, amorcée en janvier (+0,6 %), est due, *« dans sa quasi-totalité »*, aux prix alimentaires de détail, qui, en février, ont accusé une progression deux fois plus élevée que la moyenne des prix de détail.

Une modération des prix de détail de l'énergie a été enregistrée, mais la hausse dans les autres secteurs aura été, en février, comparable au niveau de janvier.

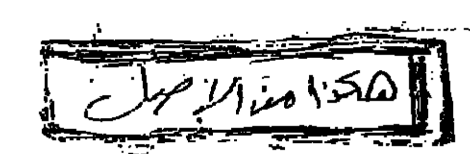
L'inflation reste vive en Europe, avec 8 % en moyenne pour la période des douze derniers mois s'achevant en février 1984 et 0,6 % pour le dernier mois sous revue, tandis que les États-Unis enregistreront une hausse des prix de 4,6 % (+ 0,5 % en février), le Canada 5,5 % (0,6 %) et le Japon 2,9 % (0,6 %).

Des sept « grands » pays de l'OCDE, c'est l'Italie qui réalise le moins bon score avec 12 % d'inflation sur les douze derniers mois (1,1 % en février), devant la France, 8,9 % (0,6 %). L'Allemagne fédérale a limité sa hausse à 0,3 % en février, pour les prix de détail, et 3,1 % sur les douze derniers mois.

Des résultats élevés ont été enregistrés en Belgique (+ 0,8 % en février et 7,1 % sur l'année écoulée), au Danemark (+ 1,1 % et 6,4 %), sans compter les pays à très forte inflation traditionnelle comme la Turquie (0,9 % et 36,2 %), l'Islande (0,9 % et 64 %) ou le Portugal (1,5 % en janvier, dernier mois connu, et 30,7 %).

● **Le défilé des sidérurgistes à Paris.** – Le défilé des sidérurgistes lorrains à Paris vendredi 13 avril partira de la place de la Nation, à 13 heures, suivra les boulevards Diderot, de l'Hôpital, Saint-Marcel, de Port-Royal, Montparnasse, des Invalides, la rue de Sèvres et l'avenue de Suffren, pour s'achever au Champ de Mars. La préfecture de police a déconseillé aux automobilistes d'emprunter ces voies et d'y laisser leurs véhicules.

● **Reprise du travail chez Vallourec.** – Les trois cent vingt-cinq salariés de l'usine Vallourec (tubes d'acier) de Decazeville (Aveyron), en grève depuis le 4 avril, ont voté la reprise du travail pour le mardi 17 avril, la direction ayant accepté une « table ronde » le 20 avril avec les pouvoirs publics. L'enjeu : le sort de vingt-cinq intérimaires et de trente et un salariés mis en préretraite.



AFFAIRES

ITT OBTIENT UN IMPORTANT CONTRAT D'ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES EN TURQUIE

Le groupe International Telegraph and Telephone vient d'obtenir un important contrat en Turquie. Le gouvernement d'Ankara a l'intention d'investir 6 milliards de dollars en dix ans, afin de développer et moderniser son réseau national de télécommunication. Quatre industriels étaient en compétition : l'allemand Siemens, le suédois Ericsson, le japonais Fujitsu et ITT.

Les autorités turques ont choisi le central numérique d'ITT, le Système 12. Un contrat initial de 300 millions de dollars (2,4 milliards de francs) prévoit la fourniture de cent mille lignes téléphoniques. Puis ITT développera, à partir de 1985, une production locale de centraux équivalant à environ cinq cent mille lignes par an pendant cinq ans.

Ce contrat témoigne, après ceux obtenus en Chine et en Europe, de la reconquête par ITT d'une partie de ses positions mondiales.

MONNAIES

EFFRITEMENT DU DOLLAR : 8,03 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar s'est effrité jeudi 12 avril, revenant, à Paris, de 8,05 F à 8,03 F, et à Francfort de 2,62 DM à 2,61 DM.

Les marchés financiers ont les yeux fixés sur les États-Unis, où devaient être publiés, jeudi après-midi, les chiffres des ventes au détail et de la production industrielle pour mars. Si une nouvelle baisse de ces ventes était enregistrée, comme en février, une détente se produirait sur les taux d'intérêt, et, donc, sur le dollar. Seul fait marquant, le yen a monté sur les marchés, le dollar revenant à 223 yens contre 225 yens, à la suite de rumeurs sur l'assouplissement des barrières japonaises à l'importation.

A La Seyne

PLUSIEURS COMMANDES SONT SUBORDONNÉES A LA « LIBÉRATION » DU « FAIRSKY »

Des négociations délicates entre les pouvoirs publics, l'entreprise NORMED et les syndicats des chantiers navals de La Seyne (Var) se poursuivaient, ce jeudi 12 avril, pour tenter de convaincre les ouvriers du chantier de laisser partir le paquebot *Fairsky*, qui est retenu depuis plusieurs semaines.

Les responsables syndicaux ont demandé aux ouvriers de laisser le paquebot prendre la mer. Si celui-ci n'était pas livré à son armateur (le groupe multinational SITMAR) avant le 15 avril, ce dernier pourrait faire jouer la procédure de rebut, ce qui impliquerait l'obligation pour la société, les banques et l'État de rembourser à l'armateur les acomptes qu'il a déjà versés.

D'autre part, les syndicats et le personnel du chantier de La Seyne ont été informés que, si le départ du paquebot s'effectuait normalement, deux commandes fermes seraient annoncées : la construction d'un pétrolier ravitailleur pour la marine nationale et la construction d'un navire transporteur de gaz, pour l'armement SITMAR précisément.

● ***La navigation dans le détroit d'Ormuz.*** — L'Iran ne fermera pas le détroit d'Ormuz, « *à moins que ses exportations de pétrole ne soient totalement bloquées* », a déclaré, le 11 avril, M. Ali Akbar Velayeti, ministre iranien des affaires étrangères à Tokyo, au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec son homologue japonais. Soucieux de rassurer les sociétés nippones, principaux clients du brut iranien, qui ont, depuis le début de l'année, ralenti leurs enlèvements, du fait de l'insécurité croissante dans le Golfe, le ministre a affirmé que son pays « *n'a pas l'intention de provoquer d'escalade du conflit irano-irakien dans le Golfe ni de faire déborder les hostilités sur d'autres pays* ».

POUR ÉLARGIR SA GAMME

La filiale de Renault, American Motors, va investir 2 milliards de dollars d'ici à 1988

De notre envoyé spécial

Chicago. — A mi-chemin des *Temps modernes* et de *2 001*, Alliance et Encore, les cousines d'Amérique de la R 9 et de la R 11, gravissent lentement les six niveaux de l'usine du Front du lac Michigan à Kenosha, un bâtiment du début du siècle qui a conservé son parquet d'origine. La chaîne est toujours là — moins contestée qu'en Europe, — mais les travaux les plus complexes ont été confiés à des robots, pourtant moins nombreux ici que dans nombre d'usines françaises.

L'électronique n'en est pas moins partout présente, permettant notamment aux aménagements intérieurs d'être accordés à la couleur de la carrosserie, selon les vœux des clients. La voiture à la carte. Les ouvriers et ouvrières (25 % des effectifs), payés à l'heure, répètent leurs gestes machinaux dans une apparente bonne humeur. Question de formation (une majorité d'entre eux sort de l'enseignement secondaire) et de salaires (ils gagnent par heure trois fois plus d'argent qu'une vendeuse de supermarché), donc de statut social. Malgré les apparences, on est bien loin de Poissy.

A Kenosha comme dans l'usine jeep de Toledo, au sud de Detroit, la qualité est l'obsession. L'image d'American Motors n'est, il est vrai, guère brillante. Si l'on en croit l'indice de satisfaction des consommateurs, publié en 1983 par J.-D. Power et Associés, AMC arrive en dernière position avec 76 (pour une moyenne 100), quand Toyota caracole en tête avec 137. A Renault, désormais principal actionnaire (46,4 %) de la société américaine, de redresser cette image.

D'où les multiples pancartes qui rappellent à chacun cet objectif majeur. « *Les clients demandent une voiture parfaite, soignez vos actes* », « *Parlez au patron de la qualité* » (une ligne directe est réservée à cet usage, avec un répondeur qui enregistre les propositions), « *La fierté de chaque travailleur fait la qualité de chaque produit* », « *La qualité fait vendre* », etc.

Avec à peine quarante Français sur les 23 000 salariés que compte AMC, la présence de Renault, pour être efficace, n'en est pas moins discrète. Tout pourrait donc paraître aller pour le mieux. Les voitures se vendent très bien. 126 008 Alliance et 20 182 Encore ont trouvé preneurs en 1983 et l'on est sur le point de fêter la deux cent millième Alliance ; quant aux nouveaux modèles de jeep, Wagoneer et Cherokee (décrétée 4 × 4 de l'année (1) après la distinction décernée l'an passé à l'Alliance), ils dépassent toutes les espérances.

Soixante-dix mille d'entre eux devraient être vendus de septembre 1983 à septembre 1984, au lieu de 40 000 prévus initialement.

Conséquence : le dernier trimestre de 1983 comme le premier de 1984 ont été bénéficiaires après quatorze « *quarters* » de pertes. Et l'on s'attend chez AMC à une « *bonne année* ». Autant dire que le pari industriel et financier que représente l'investissement américain de Renault (545 millions de dollars entre octobre 1979 et avril 1984, dont 307,5 millions en actions ordinaires, 97,5 en actions préférentielles, 40 en obligations convertibles et 100 millions de prêts à long terme) semble gagné. La firme française n'a-t-elle pas dépassé l'an dernier Volkswagen comme premier européen aux États-Unis ?

Des effets bénéfiques sur la balance commerciale

De plus, souligne-t-on volontiers chez Renault, les activités américaines ont fourni en France du travail à 8 500 personnes et ont soulagé la balance commerciale de 3,5 milliards de francs (moteurs, boîte de vitesses, trains sont, notamment, envoyés de Cléon et des autres usines françaises). Enfin, l'accord d'AMC avec la firme chinoise Beijing Motors Work pour la modernisation des jeeps chinoises devrait être la base d'un développement — compétitif avec les Japonais en Asie.

Le *black eye* (signe) qui semblait marquer la Régie après le lancement raté de la Dauphine outre-Atlantique, au début des années 60, voire la livraison début 1979 de R 18 d'une « *qualité catastrophique* » aux dire d'un concessionnaire de Chicago, a donc été vaincu.

Pourtant, M. Dedeurwaerder, patron belge d'American Motors sait qu'il va falloir développer cette base. « *On aura,* reconnaît-il, *une période difficile.* »

Car le problème de gamme que connaît actuellement la Régie (*le Monde* du 26 janvier 1984) rejaillit sur la société américaine. L'Alliance et l'Encore sont sur un segment du marché (la classe 3) qui décline relativement. « *Aujourd'hui,* admet M. Joe Cappy, le directeur du marketing, *nous n'avons pas la cadence d'il y a un an en raison du retour en faveur des plus grosses voitures.* »

En outre, c'est une classe sur laquelle la concurrence va s'aviver avec la mise en production par General Motors et Toyota — les deux firmes ont obtenu le 11 avril un accord définitif de la commission antitrust — dès la fin de cette année en Californie de la Sprinter, dérivée de la Corolla japonaise et le lancement d'autres projets américano-japonais. Enfin, tout le monde pense à Detroit que les quotas limitant les importations nippones seront levés en mars 1985. La réorganisation au début de cette année par GM de ses cinq divisions en deux groupes — l'un consacré aux grosses voitures et l'autre principalement aux petites — est à cet égard significative.

Aussi AMC va-t-elle devoir rapidement monter dans la gamme. Déjà M. Joe Ricci, l'un des *dealers* (concessionnaires) les plus efficaces de Detroit et de Chicago, regrette de n'avoir pas une plus grosse voiture à proposer à sa clientèle. La R 25 ? Les « *clinics* » — tests effectués sur un échantillon d'acheteurs éventuels — ont été mauvais, reconnaît M. Dedeurwaerder, car les Américains n'aiment pas les « bicorps » (2) au-dessus d'une certaine taille. Une décision sera prise dans quelques semaines, mais clairement il n'est pas question d'engager les frais d'« *américanisation* » « *pour faire plaisir à trois mille intellectuels* ».

Comme Ford

Pour que Renault ne subisse pas, avec un temps de décalage, la mésaventure qu'a connue Volkswagen, dont la Rabbit ne fut qu'un feu de paille, la stratégie a été clairement définie dans le plan à cinq ans de l'entreprise. « *Le haut de la classe 3 nous y serons, les classes 4 et 5, nous y serons aussi* », affirme M. Cappy, ajoutant que le « design » sera Renault. Pour gagner cette course de vitesses près de 2 milliards de dollars (16 milliards de francs) seront consacrés à cet élargissement de la gamme.

L'autofinancement — grâce aux marges dégagées par les jeeps — devrait représenter les trois quarts de cette somme, le reste étant emprunté. Une gageure pour une entreprise, dont l'endettement à long terme, fin 1983, était de 490 millions de dollars pour 3,3 milliards de chiffre d'affaires.

Parce que l'on est pressé, il n'est pas exclu que l'on devance Paris dans la sortie du modèle qui doit succéder fin 1985 ou début 1986 à la R 18. « *Après tout,* rappelle M. Dedeurwaerder, *Ford a sorti l'Escort en Europe avant de la lancer aux États-Unis.* »

Mais si cette stratégie réussit, l'équipe enthousiaste qui entoure le « boss », comme le directeur financier, M. Jean-Marc Lepeu, sont persuadés que, d'ici trois ans, AMC contribuera, de manière significative, à la santé financière de Renault ; un peu comme Ford en Europe a aidé sa maison mère à passer un cap difficile du début des années 80. Et avec pour enjeu la quasi-certitude pour la Régie de rester alors dans le peloton des grands avec GM, Toyota, Ford et quelques très rares autres.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 4 × 4 : voiture à quatre roues motrices.

(2) Véhicules qui ont une porte arrière et non un coffre traditionnel.

L'ACCORD GM-TOYOTA N'EST PAS CONTRAIRE AUX LOIS ANTITRUSTS

General Motors, le premier constructeur automobile mondial, et Toyota, le numéro trois, ont reçu le 11 avril le feu vert de la commission fédérale du commerce pour construire ensemble une voiture de moyenne cylindrée en Californie. La commission chargée de l'application des lois antitrusts s'est prononcée en faveur de ce projet par trois voix contre deux, mais elle a limité cet accord dans le temps (à douze ans), et dans le volume (pas plus de 250 000 véhicules par an). De plus, GM et Toyota sont autorisés à échanger des informations dans le seul domaine de leur production commune. Les premières Sprinter, dérivées de la Corolla de Toyota, sortiront de l'usine de Fremont en Californie dès la fin de cette année. Chrysler et Ford, qui se sont battus — juridiquement — contre cette association, pourraient rapidement suivre cet exemple.

RETOUR AUX BÉNÉFICES

Les bonnes recettes de Rhône-Poulenc

Comment un groupe ruiné par sa chimie lourde et son secteur de fibres synthétiques peut-il espérer un jour dégager à nouveau des profits ?

Qu'il prenne exemple sur Rhône-Poulenc. La recette est simple. Vous vendez cette chimie lourde un bon prix à une compagnie pétrolière (ELF-Aquitaine, par exemple), vous réorganisez la division « fibres » à partir de créneaux « porteurs » (polyester, nylon notamment), vous renforcez vos positions dans la chimie fine à haute valeur ajoutée. Puis vous vous faites nationaliser, vous vous débarrassez d'un des derniers fardeaux, les engrais de GESA, et vous récupérez au passage une entreprise pharmaceutique performante (Pharmuka). Mettez une bonne dose de chance (reprise économique à l'étranger), attendez un an et, une fois les comptes arrêtés, vous les présentez, flatteurs.

L'inconvénient de cette préparation est sa durée : quatre ans. C'est le temps qu'il a fallu à Rhône-Poulenc pour restaurer sa situation financière, redressée une première fois en 1977, après trois ans de pertes importantes, mais qui s'était de nouveau graduellement détériorée en 1978 et en 1979 avec le retour de la crise, avant de redevenir lourdement déficitaire en 1980 (— 1 950 millions de francs).

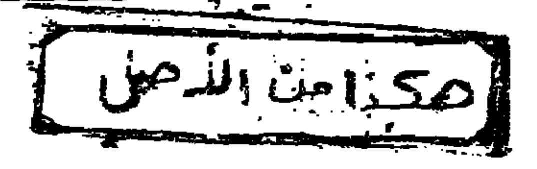
Pour la première fois depuis la fin des années 70, le groupe Rhône-Poulenc, grâce aux efforts conjugués exercés par ses trois derniers présidents successifs, MM. Renaud Gillet, Jean Gandois et, l'actuel patron, M. Loïk Le Floch Prigent, a fait des bénéfices en 1983, soit 98 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 43,11 milliards de francs, accru de 16 % (10 % à structures comparables).

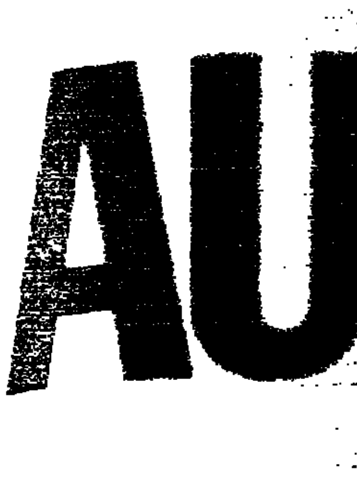
Par comparaison avec les performances réalisées par les autres chimistes mondiaux, il n'y a pas, certes, de quoi pavoiser. A l'évidence, ce résultat apparaît dérisoire. Mais, incontestablement, il est bon, car très supérieur aux prévisions les plus optimistes (50 millions de pertes encore), surtout quand, comme Rhône-Poulenc, l'on sort d'un exercice 1982 avec un important déficit (844 millions de francs).

Cette amélioration se mesure avec la marge opérationnelle, en hausse de 30 % à 2,86 milliards de francs, et ce malgré la baisse des résultats de la filiale brésilienne, heureusement encore bénéficiaire.

Bref, comme ses grands rivaux internationaux, Rhône-Poulenc a profité à plein du vent de la reprise, qui, partout, en RFA notamment, continue de souffler. Combien de temps encore ?

A. D.





هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI, GAGNER C'EST GERER L'INCERTITUDE.

Du 7 au 25 mai, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers organise un séminaire international.

Gérer l'incertitude, former au management des temps de crise : c'est la première tentative en Europe pour imaginer un style de gestion qui devra permettre aux entreprises françaises de sauvegarder ou de reconquérir leur compétitivité sur le marché mondial.

Véritable business school, par son esprit, par ses méthodes, par ses travaux pratiques, le séminaire présente 3 sessions distinctes d'une semaine chacune.

Pour une efficacité maximum, le nombre des participants est limité à 20 par session.

Chaque session comprendra des interventions de personnalités parmi les plus expertes dans leur domaine.

Ce séminaire résidentiel se déroulera au Cap-d'Agde. Les participants peuvent s'inscrire pour une semaine ou une fraction de semaine.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers. Tél. : (67) 28.75.65.

1re session - 7 au 11 Mai

"La crise mondiale et le modèle japonais" sera animée par Messieurs S. AZAO, Président de VIDEO-FRANCE S.A., J. FOURASTIE, Professeur Honoraire au Conservatoire National des Arts et Métiers, Membre de l'Institut, K. KOMADA, Président de TOYOTA France, J. LESOURNE, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ancien Directeur du projet "INTERFUTURS" à l'O.C.D.E., Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, H. NASU, Président de SUMITOMO Corp. France, M. OMIYA, Directeur du M.I.T.I. à Paris, M. YOSHIMORI, Professeur Associé à l'Université de Paris-Dauphine, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à l'Ecole des Langues Orientales, ancien Professeur à l'INSEAD.

2e session - 14 au 18 Mai

"Le management dans l'incertitude" sera animée par Messieurs J. BOUNINE-CABALE, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Président de J.B. CONSULT, Conseiller à la Direction Générale de l'OREAL, R. CHATAIN, Gérant des Laboratoires SANDOZ, O. GELINIER, Directeur Général de la CEGOS, G. LE PAN DE LIGNY, Ancien Elève du C.P.A., Conseil en Commerce International (Paris, Hong Kong, New York), Conseiller du Commerce Extérieur de la France, B. LUSSATO, Professeur de "Théories des Systèmes" au Conservatoire National des Arts et Métiers et à la Wharton School de Philadelphie, R. PAPIN, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et à l'Institut Supérieur des Affaires, Lauréat 1983 de l'Association Française de Science Economique pour son dernier livre, A. PROUZET, Expert-Comptable DPLE, Docteur Es-Sciences de Gestion.

3e session - 21 au 25 Mai

"Leadership et capacité de concertation" sera animée par Madame O. BERNABE, PDG des Pépinières RICHTER, Présidente du Comité Régional Languedoc-Roussillon des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, Monsieur P. BOURIEZ, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, PDG du groupe CORA-REVILLON, Mesdames D. FRISCHER, Psycho-Sociologue, Conseil en Communication à Paris, Productrice sur Antenne 2, F. GOMEZ, PDG de WATERMAN, Messieurs O. LECERF, PDG du groupe LAFARGE-COPPEE, Lauréat 1981 du meilleur manager du "Nouvel Economiste", E. VERON, PDG de la Société MAJORETTE, PDG de la Société SOLIDO.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
-BEZIERS-

BEZIERS. LE FUTUR CONCRET.

AFFAIRES

Le contrôle, par l'administration américaine des exportations de haute technologie inquiète IBM... et la CEE

IBM estime nuisible le renforcement des contrôles sur les exportations de technologie souhaité par l'administration Reagan. Selon le président d'IBM-Europe, qui inaugurait, le 11 avril, le nouveau siège social de la compagnie, dans le quartier de la Défense, les mesures que prépare le gouvernement américain ne sont dans l'intérêt ni des Etats-Unis ni de leurs alliés. Le numéro un de l'informatique s'apprête, en clair, à participer à l'offensive déclenchée par les divers milieux américains, dont les scientifiques et les hommes d'affaires, pour s'opposer au projet de M. Reagan.

L'Export Administration Act de 1979, qui définit les contrôles à l'exportation de produits de technologie sensible vers les pays du bloc socialiste, est venu à expiration. M. Reagan l'a prolongé par décret au début d'avril, mais il souhaite qu'une nouvelle loi soit votée au plus tôt (on a parlé du mois de mai). A cette occasion, M. Reagan propose d'accroître le rôle du Pentagone dans l'attribution des licences d'exportation, qui relève à l'heure actuelle du seul département du commerce, ministère plus sensible aux intérêts des milieux d'affaires. Il pourrait proposer également que les licences soient individuelles, c'est-à-dire distribuées client par client. Pour les industriels, cette mesure risque d'allonger les délais de livraison et leur faire perdre des affaires au profit de leurs concurrents européens ou japonais. Déjà, IBM a dû avertir ses clients britanniques qu'ils ne pouvaient changer la fonction de leurs ordinateurs sans l'autorisation de Washington, (*le Monde* du 29 février), ce qui a provoqué un tollé en Grande-Bretagne.

Mais le renforcement des contrôles d'exportation inquiète la CEE. M. Davignon, vice-président de la Commission européenne, a estimé que le pouvoir renforcé du Pentagone sur les exportations, risquait de déclencher une crise plus grave que celle relative à l'agriculture. Les industriels européens craignent en effet d'être soumis au bon vouloir des Américains. Ces derniers ne viennent-ils pas d'autoriser la vente, en URSS, de matériel de forage pétrolier, alors qu'ils avaient mis sous embargo la livraison des matériels européens destinés au gazoduc transsibérien (*le Monde* du 9 mars) ?

Le projet de M. Reagan, de même que celui concernant les modifications des règles du Comité de coordination des contrôles d'exportation (COCOM), qui regroupe les pays de l'OTAN (sauf l'Islande) et le Japon, provoque des remous divers et en partie contradictoires. Si tous les pays sont d'accord pour contrôler les «exportations sensibles» vers l'Est, la forme et la teneur de ce contrôle les divisent tous.

E. L.B.

CIT-ALCATEL, THOMSON-COMMUNICATION, SIEMENS ET PHILIPS S'ASSOCIENT DANS LE RADIOTÉLÉPHONE

Les deux sociétés françaises, CIT-Alcatel, Thomson-Communication et les deux sociétés allemandes Siemens et TDK, filiale de Philips, ont décidé de constituer un consortium commun dans le domaine des radiotéléphones de technologie électronique dite cellulaire. Les quatre sociétés répondront donc en commun à l'appel d'offre lancé en décembre 1983, conjointement par les administrations des PTT des deux pays (*le Monde* du 30 novembre 1983).

Ce rapprochement était attendu depuis la fusion de Thomson-Communication et de CIT-Alcatel, décidée en septembre dernier. CIT-Alcatel avait, en effet, choisi TDK pour partenaire, et Thomson négociait avec Siemens. La fusion des deux sociétés françaises devait entraîner la fabrication d'un seul matériel.

Dans le nouvel ensemble, CIT et Siemens fabriqueront les centres de commutation. Les installations radio fixes et les postes mobiles seront produits par Thomson, Philips et Siemens.

Le consortium sera concurrent de celui qu'a constitué, il y a deux semaines, la SAT (Société anonyme de télécommunication), avec les sociétés allemandes AEG-Telefunken et SEL (filiale du groupe américain ITT).

LE RESSERREMENT DU CONTROLE DES CHANGES A FAIT BAISSER DE 3,2 % LES DÉPENSES TOURISTIQUES DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

La balance du tourisme pour la France a enregistré un fort excédent en 1983, 21,53 milliards de francs, contre 12,12 milliards de francs en 1982 (+ 78 %). Ce véritable bond est dû, essentiellement, à la diminution, en valeur relative, des dépenses des touristes français à l'étranger. Ces dépenses, qui augmentaient régulièrement de 15 % à 18 % depuis dix ans, avec une stagnation en 1978 (0 %) et une pointe en 1981 (+ 23 %), ont diminué de 3,2 % en 1983 en moyenne.

Elles avaient augmenté de 30 % au premier trimestre, vraisemblablement en raison d'achats anticipés de billets par les agences, en prévision d'une dévaluation du franc, puis ont diminué de 10 % pour chacun des trimestres suivants, après l'instauration du carnet de changes et la réduction des allocations de devises pour les voyages. Ce fléchissement de 3,2 % est le premier depuis 1969, année au cours de laquelle le contrôle des changes avait été resserré, mais il fait suite à un ralentissement des dépenses des Français à l'étranger observé dès 1982, avec un rythme d'augmentation ramené à 8,5 % du fait de la crise.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,0320	8,0340	+ 100	+ 150	+ 215	+ 285	+ 565	+ 675
$ can.	6,2902	6,2933	+ 101	+ 160	+ 196	+ 260	+ 457	+ 576
Yen (100)	3,5937	3,5962	+ 185	+ 210	+ 377	+ 418	+ 1101	+ 1175
DM	3,0752	3,0767	+ 166	+ 190	+ 354	+ 388	+ 1004	+ 1068
Florin	2,7259	2,7274	+ 136	+ 160	+ 289	+ 320	+ 843	+ 903
F.B. (100)	15,0328	15,0407	+ 38	+ 183	+ 175	+ 365	+ 695	+ 897
F.S.	3,7068	3,7095	+ 273	+ 303	+ 575	+ 616	+ 1007	+ 1691
L (1 000)	4,9657	4,9685	– 190	– 114	– 370	– 275	– 1070	– 900
£	11,4713	11,4822	+ 340	+ 425	+ 725	+ 850	+ 1950	+ 2195

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/4
DM	5 1/16	5 7/16	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6
Florin	5 13/16	6 3/16	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.B. (100)	11 7/8	12 1/8	11 3/8	12 1/4	10 3/4	11 3/4	11 7/8	12 3/8
F.S.	1 3/8	2	3 1/16	3 7/16	3 3/16	3 9/16	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	15 1/8	15 7/8	15 5/8	16 3/8	15 7/8	16 5/8	16 5/8	17 3/8
£	8 3/16	8 9/16	8 3/8	8 3/4	8 1/2	8 7/8	8 15/16	9 5/16
F. franç.	10	10 1/4	12 1/4	12 3/4	12 3/8	12 7/8	14 1/8	14 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

En raison des circonstances actuelles, le conseil du développement et de la reconstruction du Liban annonce que l'adjudication pour la fourniture d'équipements pour le port de Beyrouth, qui devait avoir lieu le 19 avril 1984 au siège de la commission portuaire, a été reportée à une date ultérieure qui sera communiquée par la presse, en temps opportun.

LE CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION DU LIBAN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société Immobilière et de Construction Hôtelière

Le 11 avril, sous la présidence de M. Serge Houssin, le conseil d'administration s'est réuni au siège social.

Cette séance a permis d'arrêter les comptes de l'exercice.

Le bénéfice net extériorisé s'élève à 49 733 266,85 francs (+ 18 %) et permettra de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 14 juin 1984, un dividende de 20,30 francs par action, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression satisfaisante, réalisée malgré une activité relativement peu importante au cours de l'exercice écoulé, constitue une marque de la qualité du patrimoine et de la clientèle de SICOTEL.

L'émission actuellement en cours d'un emprunt obligataire convertible de 116 millions de francs va donner à SICOTEL les moyens qui lui manquaient pour accompagner la reprise des investissements qui se manifeste actuellement sur le marché hôtelier.

En 1983, le cours de l'action SICOTEL a progressé de 65 %, bénéficiant des bonnes dispositions du marché boursier et de l'évolution des résultats de la société au cours de ces dernières années.

GROUPE ROUSSEL-UCLAF

Le conseil de surveillance de la société Roussel-Uclaf, réuni le 6 avril 1984, a pris connaissance du rapport du directoire sur l'activité de la société et du groupe pour l'exercice 1983, et des résultats correspondants.

L'exercice a été marqué par la poursuite de la croissance mondiale des ventes du nouvel antibiotique et de l'insecticide pyréthrinoïde précédemment commercialisés. Cette croissance et l'évolution des parités monétaires ont permis de porter de 66,9 % à 69,2 % la part du chiffre d'affaires réalisée sur les marchés étrangers, cependant que l'excédent de la balance des paiements du groupe progressait de 1 646 à 2 212 millions de francs.

Concurremment, le groupe a intensifié son effort de recherche et d'investissement :

Les sommes consacrées aux recherches et au développement, particulièrement orientés sur les secteurs de haute technologie dans le cadre d'une politique de large collaboration avec les organismes extérieurs, se sont élevées à 753 millions de francs, en accroissement de 23,6 %. Les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont formé un total de 479 millions de francs, contre 376 millions de francs en 1982. Ils se situent à concurrence de 79 % en France.

Les performances réalisées sur les marchés étrangers ont permis une forte amélioration de la rentabilité globale en dépit des résultats préoccupants des filiales pharmaceutiques françaises lourdement obérés par l'insuffisance des ajustements de prix autorisés en regard de l'alourdissement des charges d'exploitation.

Les chiffres traduisant ces éléments se comparent comme suit à ceux de l'exercice précédent :

Pour le groupe :

Le chiffre d'affaires consolidé est de 9 182 millions de francs, en progression apparente de 18 %, correspondant à 21,9 % à structure comparable, c'est-à-dire en corrigeant l'incidence des reclassements de participations intervenus dans les derniers mois de 1982.

Le bénéfice net consolidé est de 351,8 millions de francs contre 141,1. Les plus-values hors exploitation interviennent dans ces chiffres pour 22,8 millions de francs en 1983 contre 6.

La marge brute d'autofinancement est de 668,3 millions de francs contre 391,1.

Pour la société Roussel-Uclaf :

Le chiffre d'affaires est de 2 624 millions de francs, en augmentation de 29,3 %.

Le bénéfice net est de 218 millions de francs contre 130,6. Les plus-values hors exploitation interviennent dans ces chiffres pour 16 millions de francs en 1983 contre 13,2.

La marge brute d'autofinancement est de 414,3 millions de francs contre 265,9.

Cette amélioration des résultats va permettre d'accélérer le développement de nouvelles spécialités pharmaceutiques et la réalisation du programme d'investissements et de recherche entrepris par le groupe, notamment en biotechnologies.

Le directoire a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 20 juin 1984, la distribution d'un dividende de 13,20 F par action ordinaire contre 12 F en 1983, assurant un revenu global – avoir fiscal compris – de 19,80 F par action.

Le dividende des actions à dividende prioritaire sans droit de vote émises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1982, serait de 18,20 F (revenu global 27,30 F, avoir fiscal compris) par action entièrement libérée.

Le conseil de surveillance a approuvé cette proposition.

Par ailleurs, à la suite de la démission intervenue en décembre 1983 du professeur Pierre Potier, le conseil de surveillance a coopté aux fonctions de membre du conseil de surveillance le professeur Jean Dausset.

M. Kurt Lanz, vice-président du conseil, a fait part au conseil de son désir de remettre sa démission à l'issue de la prochaine assemblée. Il sera proposé à l'assemblée de nommer M. Henri Monod aux fonctions de membre du conseil de surveillance.

M. Claude Buchet souhaitant se consacrer entièrement à la Société Parfums Rochas, dont il assume la présidence depuis juillet 1983, le conseil a accédé à sa demande d'être déchargé de son mandat de membre du directoire.

M. Alain Madec a été nommé membre du directoire et directeur général.

AMREP

Le conseil d'administration d'AMREP a estimé que la situation du groupe et plus particulièrement celle de sa principale filiale UIE nécessitaient la mise en place d'un plan de redressement afin de permettre la poursuite des activités sociales.

Pour assurer dans de bonnes conditions l'étude et la mise en œuvre d'un tel plan, il a été jugé nécessaire de faire appel à des partenaires nouveaux ayant une bonne connaissance de l'activité offshore.

C'est dans ce but que le groupe Bouygues et SNEA ont été approchés.

La société AMREP a été informée qu'un accord est intervenu ce jour entre ses principaux actionnaires d'une part, et la S.A. Bouygues d'autre part, en vue de l'acquisition, par celle-ci, d'une position dans la société AMREP. A cet effet, les participations d'OFP, de SOGEDI et de la famille Miller dans AMREP vont être regroupées au sein d'AUXIREP qui détiendra 50,1 % du capital d'AMREP.

La société Bouygues acquerra 55 % du capital d'AUXIREP, dont le solde sera détenu par OFP pour 24 %, SOGEDIP pour 16 % et par M. Miller pour 5 %.

Pour ces acquisitions, AUXIREP sera valorisée provisoirement sur la base de ses actifs autres que sa participation dans AMREP qui sera retenue pour une valeur nulle. Il est convenu qu'il sera procédé ultérieurement à une évaluation de la situation nette consolidée d'AMREP à la date du 30 juin 1984 et que le prix d'acquisition des actions AUXIREP pourra être modifié en fonction de cette situation. Si cette évaluation donnait à l'action AMREP une valeur, des mesures seraient prises pour que les autres actionnaires d'AMREP puissent céder leurs titres aux mêmes conditions.

Les banquiers d'UIE se sont engagés à maintenir à la disposition de la société les concours anciens, et le pool bancaire a accepté de couvrir, conjointement avec AUXIREP, les besoins supplémentaires de trésorerie tels que ceux prévus par la société jusqu'au 30 juin 1984.

La société Bouygues procédera, sans que sa responsabilité puisse être de quelque façon engagée, à l'analyse de toutes les composantes du groupe AMREP, en s'appuyant notamment sur l'audit actuellement effectué par le cabinet Arthur Andersen.

La société Bouygues s'engage à proposer aux sociétés concernées, aux partenaires financiers de l'entreprise et aux pouvoirs publics, dans la première quinzaine de juin, un plan de redressement en vue d'obtenir l'approbation de toutes les parties pour le 30 juiun 1984.

M. René Augereau, vice-président directeur général de Bouygues, a accepté d'entrer au conseil d'administration d'AMREP et de UIE et d'assumer la présidence de ces deux sociétés en lieu et place de M. Miller.

Enfin, la SNEA pourra entrer à hauteur de 15 % dans le capital d'AUXIREP, après l'adoption du plan de redressement.

pechelbronn

Echange des actions de COMINDUS et SPEG

Il est rappelé aux actionnaires de Comindus et de SPEG que les opérations d'échange de leurs titres contre des titres de Pechelbronn décidées par les assemblées générales extraordinaires du 22 décembre 1983 ont commencé le 9 avril, et se termineront le 31 mai.

Il leur sera directement remis des titres nominatifs Pechelbronn.

Il est rappelé également aux actionnaires de Pechelbronn que tous les titres de la société doivent être mis au nominatif d'ici le 31 mai 1984.



GROUPE BIC MULTINATIONAL

Le Conseil d'administration de la Société BIC a pris connaissance des comptes consolidés du Groupe et arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1983 qui seront soumis à l'Assemblée.

RÉSULTATS DU GROUPE BIC MULTINATIONAL (en millions de francs)	1983	1982	Variation 1983/1982
– Ventes hors taxes	5 425	4 542	+ 19 %
– Marge brute d'autofinancement après impôt	615	470	+ 31 %
– Bénéfice d'exploitation avant impôt	642	455	+ 41 %
– Impôt sur les bénéfices	238	182	+ 31 %
– Bénéfice net du Groupe	269	212	+ 27 %
– Bénéfice net Part de BIC	206	171	+ 20 %
– Bénéfice net ajusté par action en francs (nombre d'actions : 6 912 000)	29,75 F	24,75 F	+ 20 %

SOCIÉTÉ BIC

Le chiffre d'affaires de la Société BIC s'élève à F 635 millions (+ 8 %), le bénéfice net à F 91 millions (+ 25 %).

DIVIDENDES

Suivant la recommandation gouvernementale, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mai 1984 de limiter le dividende à F 7,35 par action qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), représentera un revenu global de F 11,025 par action.

Ce dividende sera payé le 18 juin 1984 aux 6 912 000 actions composant le capital social à la suite de la distribution d'une action gratuite pour une action ancienne effectuée en novembre 1983.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE BANQUE

Dans sa séance du 11 avril 1984, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean Carrière, a arrêté les comptes de l'exercice 1983, qui font apparaître un bénéfice net après impôts et amortissements de 44,3 millions de francs contre 32,3 millions en 1982 (+ 37,1 %).

Ces résultats ont été obtenus en dépit d'une conjoncture économique difficile, qui a conduit à une augmentation de 40 % des provisions d'exploitation – celles-ci passent de 98,8 millions de francs à 139,1 millions.

Le total du bilan atteint 35,7 milliards de francs contre 27,9 milliards en 1982 (+ 27,9 %).

Le conseil a également pris connaissance des résultats consolidés provisoires du groupe, qui passent de 48,3 millions de francs à 64,3 millions en 1983 (+ 33,1 %), témoignant ainsi de la vitalité des filiales de la Société lyonnaise de banque et de l'importance de leur contribution aux résultats d'ensemble.



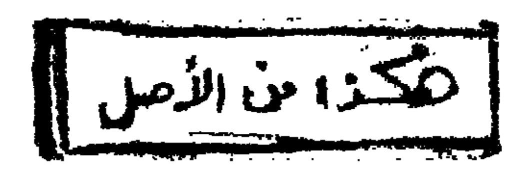
GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 31 MARS 1984

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHENIX PLACEMENT
Nombre d'actions	1.056.622 (Nominal de 100 F)	2.620.341 (Nominal de 100 F)	1.071.693 (Nominal de 100 F)	679.439 (Nominal de 200 F)	521.103 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	793,68	372,08	240,97	362,76	247,13
Actif net total	838.618.228	974.981.327	258.249.467	246.472.648	128.781.880
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
– Disponible	1,81	4,69	2,07	5,20	4,99
– Obligations françaises	34,91	28,12	29,52	54,69	95,01
– Obligations étrangères	1,79	0,32	–	37,85	–
– Actions françaises	18,61	55,84	68,41	2,24	–
– Actions étrangères	42,88	11,03	–	0,02	–
Rappel : – Dividende par action :					
– Montant net et avoir fiscal	41,49 + 2,88	24,39 + 1,89	18,76 + 1,71	22,26 + 1,18	Ouverte au public
– Date de paiement	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	le 10 janvier 1983

Souscriptions : Service des transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 PARIS CEDEX 02 et Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette 75009 PARIS

(1) Loi du 13 juillet 1978.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 avril

Prises de bénéfices : – 0,7 %

Très attendue en ce jour de reprise de cotation après quatre séances de suspension, l'action Amrep n'avait toujours pas pu être cotée à l'approche du son de cloche final en raison de l'abondance des ventes.

Le cours de l'action Amrep a chuté dès l'ouverture pour s'établir peu après à 250 F, puis 240 F, cours indicatif, soit un recul de 42 F sur son cours avant la suspension de cotation (282 F). Quel effondrement pour un titre qui valait près de 1 200 F en août 1983 !

Mais cette forte baisse n'a pas eu d'effet d'entraînement sur le reste de la cote, le léger repli constaté jeudi (moins 0,7 %) provenant de quelques dégagements bien compréhensibles après la fermeté de ces derniers jours. Exception faite de Chantiers France-Dunkerque, initialement « réservée à la baisse », ce sont surtout Euromarché, Sofimag, Lyonnaise des eaux, SGE-SB et Creusot-Loire qui ont été remarqués avec des replis compris entre 3 % et 6 %.

A l'inverse, Moteurs Leroy-Somer a gagné près de 5 % tandis que de nombreux titres accaparant le haut du tableau avec des hausses plus modestes, voisines de 3 %, s'inscrivaient toutefois à leur plus haut niveau de l'année. Dans cette catégorie figurent Darty, Roussel-Uclaf, Ciments Français, Lafarge-Coppée et Alsthom-Atlantique. De son côté, Bouygues, qui avait gagné plus de 4,3 % mercredi, a encore mis 1,5 % à son actif le lendemain.

A 382,10 dollars l'once à Londres, le cours de l'or était pratiquement inchangé sur la veille (382,80 dollars mercredi midi). Sur notre place, le lingot a perdu 500 F, à 98.400 F tandis que le napoléon s'adjugeait 1 F, à 622 F.

Repassé sous la barre des 10 F, à 9,98 F, le dollar-titre remontait par la suite aux alentours de 10,02 F.

NEW-YORK

Rechute

Wall Street éprouve décidément bien du mal à retrouver la forme. Après l'amélioration constatée en début de semaine, le marché a rechuté mercredi. La séance n'avait pourtant pas trop mal commencé, bien même, le « Dow » étant même monté jusqu'à 1 145,10. Mais ensuite, sur un nouvel accès de faiblesse, il devait reperdre tout le terrain gagné, pour s'inscrire en clôture à 1 130,97 (– 7,33 points).

Le bilan de la journée a été mitigé. Sur 1962 valeurs traitées, 909 ont baissé, 620 ont monté et 433 n'ont pas varié.

La Bourse de New-York a surtout pâti du manque d'informations, ce qui a conduit les opérateurs à adopter une attitude défensive en procédant à des ajustements de positions. Un analyste disait qu'il en est toujours ainsi quand les entreprises s'apprêtent à publier leurs résultats.

Les premières informations tombées laissent perplexes, les unes étant bonnes, les autres beaucoup moins. De sorte que nul ne parvient encore à porter un jugement définitif.

De plus, avec la hausse des taux, le marché obligataire redevient attrayant, glanant une partie de la clientèle. L'activité est restée modérée et 80,28 millions de titres ont changé de mains, contre 78,99 millions.

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 11 avril
Alcoa	37	36
A.T.T.	15 3/4	16
Boeing	37 5/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	48 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47
Eastman Kodak	61 5/8	60 5/8
Exxon	39 1/4	38 5/8
Ford	34	34
General Electric	51 7/8	51 7/8
General Foods	48 1/8	48 3/8
General Motors	63 1/4	63 3/8
Goodyear	25 1/4	25
I.B.M.	110	108 7/8
I.T.T.	39 3/4	39
Mobil Oil	30	30 1/8
Pfizer	33 5/8	32 7/8
Schlumberger	52	51 1/2
Texaco	38 7/8	38 7/8
U.A.L. Inc.	29 3/4	29 1/2
Union Carbide	54 3/8	54 1/2
U.S. Steel	28 3/4	29
Westinghouse	44 1/4	43 5/8
Xerox Corp.	40	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EUROMARCHÉ. – Les résultats du groupe ont baissé en 1983. Le bénéfice net de la société mère recule de 15,9 % à 70,06 millions de francs, et celui du groupe de 25,9 % à 70,48 millions. Le dividende global est cependant fixé à 51 F, contre 48 F.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES. – Le bénéfice net pour 1983 augmente de 70,6 % hors plus-values pour atteindre 22,48 millions de francs. La société va procéder à deux augmentations de capital, l'une en espèces, réservée à son principal actionnaire, l'Omnium de gestion et de financement, l'autre par une incorporation de réserves qui se traduira par une élévation du nominal des actions (de 120 F à 200 F).

Les actions seront ensuite divisées en deux actions de 100 F chacune. A l'issue de ces opérations, le capital sera de 60,9 millions, c'est-à-dire pratiquement au même niveau qu'avant la réduction faite par annulation d'actions, fin 1982, pour favoriser la restructuration. Le dividende net, pour les nouvelles actions de 100 F, est fixé à 20 F (contre 28,50 F pour les anciennes actions de 120 F).

VOLVO. – Le groupe suédois a demandé l'autorisation d'émettre 10 millions d'actions nouvelles sur les Bourses de Londres, de Francfort et d'Oslo. Le capital de Volvo est composé de 35 millions d'actions, dont 5,7 millions à la disposition d'acheteurs étrangers. Selon la législation suédoise, le nombre d'actions vendues aux étrangers ne doit pas dépasser 20 % du capital. Avec l'opération projetée, le groupe prévoit que le capital d'actions Volvo, détenues hors Suède, s'élèvera à 24 %. Le P-DG du groupe a demandé la levée de cette restriction juridique.

BOEHRINGER INGELHEIM. – Ce groupe ouest-allemand, neuvième firme pharmaceutique mondiale, étend ses activités en France. Le président du directoire, M. Hubertus Liebrecht, devait inaugurer, mercredi, à Blanquefort (près de Bordeaux-Gironde), une unité permettant au groupe de fabriquer en France la quasi-totalité de ses matières premières pharmaceutiques et d'accroître ses exportations (155 millions de francs français en 1983). Boehringer emploie plus de 1 600 personnes en France, où son chiffre d'affaires atteint 925 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	10 avril	11 avril
Valeurs françaises	109,6	
Valeurs étrangères	99	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 avril	11 avril
Indice général	170,9	172,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 avril .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 avril	12 avril
1 dollar (en yens)	225,16	223,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 AVRIL

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 11/4

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

e : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1845	1844	1843	– 0 10
3420	C.N.E. 3 %	3490	3490	3490	....
205	Accor	220	218	216 50	– 1 59
640	Europe n° 1	683	682	682	– 0 14
820	Facom	865	870	870	+ 0 57
700	Fichet-bauche	788	791	791	+ 0 38
475	Ericsson	446	435 50	435	– 2 46
390	Exxon Corp.	394 30	392	392	– 0 58
385	Ford Motors	350	344 30	344 30	– 1 62
450	Free State	434	430 50	430 50	– 0 80
250	Gencor	235 50	233 90	235	– 0 21
310	Gén. Belgique	334	330	331	– 0 89
560	Gén. Electr.	537	526	526	– 2 04
680	Gen. Motors	648	635	635	– 2
91	Goldfields	88 50	88 50	88 50	....
235	Harmony	240	233	233	– 2 91
39	Hitachi	42	42 85	42 80	+ 1 90
695	Hoechst Akt.	690	679	679	– 1 59
93	Imp. Chemical	88	86 30	86 30	– 1 93
142	Inco. Limited	144 50	143	143	– 1 03
1180	IBM	1125	1099	1098	– 2 40
98	Rio Tinto Zinc	100	96 05	96 10	– 3 90
400	St Helena Co	385	374	374	– 2 85
525	Schlumberger	527	515	515	– 2 27
96	Shell transp.	92 10	91 10	91	– 1 19
1630	Siemens A.G.	1550	1537	1537	– 0 83
165	Sony	168	165	165	– 1 78
305	T.D.K.	292	285 10	285	– 2 39
890	Unilever	881	860	860	– 2 38
630	Unit. Techn.	650	634	634	– 2 46
1400	Vaal Reefs	1348	1328	1328	– 1 48
650	West Deep	628	620	620	– 1 27
535	West Hold.	550	545	545	– 0 90
430	Xerox Corp.	404	397 90	397 90	– 1 50
2 61	Zambia Corp.	2 93	2 89	2 89	– 1 36

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 052	8 041	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	307 540	307 670	295	315
Belgique (100 F)	15 038	15 040	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 720	272 760	261	271
Danemark (100 krd)	83 710	83 690	79	87
Norvège (100 k)	106 690	106 670	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 564	11 543	11 180	12 060
Grèce (100 drachmes)	7 740	7 745	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 972	4 965	4 748	5 200
Suisse (100 fr.)	371 680	371 380	361	382
Suède (100 krs)	103 420	103 360	98	106
Autriche (100 sch)	43 750	43 700	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 382	5 383	5 250	5 950
Portugal (100 esc.)	6 035	6 030	5 800	6 800
Canada ($ can 1)	6 250	6 294	6 050	6 390
Japon (100 yens)	3 591	3 597	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/4
Or fin (kilo en barre)	99150	98650
Or fin (en lingot)	98900	98400
Pièce française (20 fr)	621	622
Pièce française (10 fr)	401	410
Pièce suisse (20 fr)	621	617
Pièce latine (20 fr)	597	595
Souverain	751	750
Pièce de 20 dollars	4120	4200
Pièce de 10 dollars	2202 50	2130
Pièce de 5 dollars	1300	1360
Pièce de 50 pesos	3960	3970
Pièce de 10 florins	632	625

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La présidente du Conseil national du bruit : dépasser les déclarations d'intention.* – Mme Véronique Neiertz, député socialiste de Seine-Saint-Denis et présidente du Conseil national du bruit, a souhaité, jeudi 12 avril, que *« les priorités retenues par le conseil des ministres (...) en matière de lutte contre le bruit n'en restent pas au stade des déclarations d'intention et des mises à l'étude, mais se traduisent très vite par des actions précises, concrètes, qui améliorent la vie quotidienne des Français »*.

APRÈS L'ÉLECTION DE M. TCHERNENKO A LA TÊTE DE L'ÉTAT

La direction du conseil des ministres soviétique a été reconduite sans changement

Le Soviet suprême réuni au Kremlin a ratifié, ce jeudi 12 avril, la composition du gouvernement soviétique, qui reste dirigé par M. Tikhonov (nos dernières éditions du 12 avril). Seule la liste du présidium du gouvernement (président et vice-président) a été lue à la tribune, et elle ne présente aucun changement par rapport à celle du gouvernement antérieur. Les premiers vice-présidents restent MM. Aliev (soixante et un ans), Arkhipov (soixante-dix-sept ans) et Gromyko (soixante-quinze ans), ce dernier étant aussi ministre des affaires étrangères. Les onze vice-présidents sont également les mêmes qu'auparavant, le plus jeune étant M. Talyzine (cinquante-cinq ans) chargé du Comecon, le plus âgé M. Dymchitz (soixante-quinze ans), qui occupe cette fonction depuis 1962. Quelques changements restent possibles au niveau des soixante-quatre ministres et vingt et un présidents de comités d'État que comptait le gouvernement antérieur, et dont la liste devrait être publiée ultérieurement.

Au cours d'un bref discours, M. Tikhonov a notamment évoqué les « tentatives irresponsables des États-Unis et des autres pays de l'OTAN de rompre l'équilibre stratégique » et réaffirmé que cet équilibre restera néanmoins « maintenu dans n'importe quelles circonstances ».

Moscou. – *« Je propose l'élection de Constantin Tchernenko comme président du présidium du Soviet suprême de l'URSS. »* L'homme qui parle a l'œil vif et l'air assuré, mais il paraît plus âgé, peut-être à cause de sa calvitie et de son léger embonpoint, que ses cinquante-trois ans. Il s'appelle Mikhaïl Gorbatchev. Il est le plus jeune membre du bureau politique. Il vient, quelques heures auparavant, d'être confirmé avec éclat dans sa position de « numéro deux » du Parti en devenant président de la commission des affaires étrangères du Soviet de l'Union, poste qu'occupèrent jadis Souslov, grand-prêtre de l'idéologie et... M. Tchernenko lui-même. M. Gorbatchev est rayonnant. Son attitude contraste avec la mine lasse de M. Aliev, un autre membre du bureau politique, assis à son banc, contraint d'assister à des triomphes qui ne sont pas les siens.

Une forêt de bras se lève. Les 1 500 députés du Soviet suprême viennent d'élire M. Tchernenko chef de l'Etat, sur proposition de celui

De notre correspondant

qui fut le bras droit de son rival Iouri Andropov, et qui a pu lui-même caresser le rêve de lui succéder. M. Gorbatchev, en prononçant l'éloge de M. Tchernenko, *« vaillant combattant pour le communisme et pour la paix, dirigeant léniniste éprouvé, doté de dons éminents d'homme politique et d'organisateur, et qui possède une immense expérience de vie »*, a fait ostensiblement allégeance à son aîné.

Le président de la séance expédie ensuite la réélection du présidium tout entier (trente-neuf membres) et de son premier vice-président, M. Kouznetsov, quatre-vingt-trois ans. A chaque fois, mille cinq cents mains se lèvent. Qui vote contre ? Personne. Abstentions ? Aucune. Ces mouvements d'ensemble font scintiller les médailles des militaires et agitent les bonnet brodés des Ouzbeks et des Tadjiks. Derrière la tribune, au banc des vétérans du bureau politique, M. Gromyko arbore son rictus coutumier (au même rang sont assis le ministre de la défense, le maréchal Oustinov, le président du conseil des ministres, M. Tikhonov, et M. Tchernenko).

Ce dernier se lève un peu lourdement et monte à la tribune, la démarche mal assurée. *« Je me rends pleinement compte de la responsabilité énorme qu'implique l'exercice de mes fonctions. Des décisions d'envergure minutieusement réfléchies et un grand travail d'organisation sont indispensables pour améliorer l'efficacité de l'économie et les conditions de vie des Soviétiques »*, déclare le nouveau chef de l'Etat. La salle répond par une ovation.

Conformément à la Constitution, M. Tikhonov (soixante-dix-huit ans), président du conseil, annonce la démission du gouvernement. Il est immédiatement reconduit dans ses fonctions sur proposition de M. Tchernenko. La liste de son « nouveau » gouvernement devrait être présentée ce jeudi 12 avril au Soviet suprême. La reconduction de M. Tikhonov explique peut-être l'air contrit de M. Aliev (soixante ans), vice-président du gouvernement à qui l'on promettait régulièrement le poste, à en croire une rumeur insistante à Moscou.

M. Tchernenko a donc choisi de limiter au minimum les mouvements de personnel. Dans le Parti, aucune nomination au bureau politique ni au secrétariat n'a été annoncée lors du plénum du Comité central du mardi 10 avril. Dans l'appareil d'Etat, l'immobilisme est également la règle avec le maintien de M. Tikhonov et celui de toute la direction du conseil des ministres. A la présidence du soviet des nationalités, un Letton, M. Avgust Voss (soixante-huit ans) succède à un autre Letton, M. Vitali Rouben, de deux ans son aîné. M. Voss est premier secrétaire du Parti en Lettonie depuis 1966. A la présidence du soviet de l'Union, M. Lev Tolkounov (soixante-cinq ans), rédacteur en chef des *Izvestia*, remplace M. Alexeï Chitikov (soixante-douze ans), qui occupait cette fonction depuis 1970.

M. Egor Ligatchev, secrétaire du Comité central chargé des questions d'organisation, c'est-à-dire des cadres, remplace M. Gorbatchev à la tête de la commission des lois du Soviet suprême. M. Boris Ponomarev, membre suppléant (depuis douze ans) du bureau politique, reste président de la commission des affaires étrangères du soviet des nationalités – qui jouit d'un prestige inférieur à celle du soviet de l'Union, désormais dirigé par M. Gorbatchev.

Ce dernier est donc officiellement investi d'une certaine autorité en matière de politique étrangère. Mais ses attributions au sein du Parti restent un mystère. Conserve-t-il une compétence économique (il était responsable jusqu'ici de l'agriculture) ? A-t-il désormais la tutelle de l'idéologie, lot traditionnel du « numéro deux » du Parti ? A moins que M. Tchernenko, en raison de son passé et de ses propres goûts, ne garde ce domaine sous sa coupe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

En Pologne

Tracasseries

L'ancien correspondant de l'Agence France-Presse à Varsovie, M. Michel Castex, a été retenu mardi 10 avril à l'aéroport alors qu'il s'apprêtait à quitter définitivement la Pologne, où son successeur a déjà pris ses fonctions. M. Castex a subi une fouille de plus d'une heure, y compris corporelle. De nombreux documents personnels, parmi lesquels des photos de famille et des lettres, lui ont été confisqués, et il a été contraint de passer la nuit dans la salle d'embarquement de l'aéroport. Une dizaine de personnes qui l'avaient accompagné à l'aéroport ont été soumises à un contrôle d'identité.

Le journaliste a finalement pu quitter Varsovie ce mercredi matin, à 8 heures, après une intervention personnelle de l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raymond, qui s'était rendu sur place. L'ambassadeur de France devait se rendre dans la journée au ministère polonais des affaires étrangères pour protester officiellement contre le traitement infligé au représentant de l'AFP. – *(AFP.)*

M. Felipe Gonzalez affirme avoir été censuré par la télévison française

« J'ai été censuré par la télévision française », affirme le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, dans une interview publiée ce jeudi 12 avril par *la Dépêche du Midi* de Toulouse.

En réponse à une question sur la récente émission « Résistances » d'Antenne 2, dont une séquence sur l'ETA, le mouvement séparatiste basque, avait provoqué une protestation du gouvernement de Madrid, M. Gonzalez répond : *« Je ne conteste pas la liberté de la télévision française, mais je peux dire que j'ai été interrogé il y a un mois et demi par la même chaîne Antenne 2 et que j'ai été moi aussi censuré, comme ceux qui ont voulu situer le problème de l'ETA. Au prétexte, je crois, que l'émission était en direct, on a coupé la seconde partie de mes déclarations, lesquelles, de façon très modérée, expliquaient qu'il ne pouvait plus être question, en France, de réfugié politique pour un Espagnol. C'était à l'occasion du journal du soir de cette chaîne de télévision. Oui, ne vous étonnez pas, j'ai été censuré, bien que je sois le chef du gouvernement espagnol socialiste, élu le plus démocratiquement du monde.*

Dans la même interview, M. Gonzales affirme que l'opinion publique française méconnaît, en général, la réalité espagnole : *« Cette méconnaissance regrettable, plus néfaste que l'ignorance, touche aussi des milieux officiels »*, dit le premier ministre, qui ajoute, en rappelant le temps où il vivait en exil en France et recevait l'aide des socialistes français : *« Je peux témoigner (...) que les camarades français, dans leur accueil fraternel, connaissaient moins bien nos réalités que les socialistes suédois ou allemands. Par exemple, ils n'ont pas cru, dans leur majorité, à notre victoire. Ils voyaient le parti communiste espagnol à l'image de l'italien Berlinguer et lui accordaient 25 % des voix tandis qu'ils nous assimilaient au Parti socialiste italien avec environ 10 % des voix. Ils ont été stupéfaits de notre triomphe.*

***

La direction de la rédaction d'Antenne 2, interrogée sur les propos de M. Gonzales, nous a répondu : *« Au cours des derniers mois, tant sur le problème basque que sur celui des pêcheurs d'Ondarroa ou de la candidature de l'Espagne au Marché commun, nous avons interrogé largement les responsables espagnols. Nous avons interviewé à deux reprises M. Felipe Gonzalez, et au moins une fois le ministre des affaires étrangères, M. Moran. Dans nos interviews, nous exerçons notre libre choix de journalistes en retenant ce qui nous semble le plus intéressant et le plus lié à l'actualité. Il n'est pas question de censurer qui que ce soit. »*

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1984 a été tiré à 438 866 exemplaires

Sur le vif

Pont d'or

Si on parlait d'argent ? Je sais, entre gens bien élevés, ça ne se fait pas. C'est un sujet délicat. Surtout dans un pays particulièrement cachottier et pudibond sur ce chapitre. Je me souviens d'avoir brandi, indignée, il y a quelques années, ma feuille de paye – je la trouvais dérisoire – devant des collègues scandalisés. Ils étaient aussi gênés que si je leur avais montré mon derrière. Il n'y a pourtant pas de honte à avouer ses revenus. Petits ou gros.

Parce qu'enfin, c'est quoi, l'argent pour vous ? Pour moi, c'est le réveil qui vrille, tout les matins, mon sommeil. C'est le mot griffonné à la hâte sur le buffet de la cuisine. C'est la chaussée sombre, froide et mouillée. C'est l'hébétude mal débarbouillée des premiers usagers du métro. C'est beaucoup de fatigue, beaucoup d'angoisse, beaucoup de boulot. L'argent que je gagne, moi, il m'honore. Et je le respecte.

D'accord il y a des gens qui ont des salaires dix fois plus élevés que le mien. Je pense qu'ils les valent. Autrement, on ne le leur offrirait pas. Je ne suis pas jalouse. C'est très bien comme ça. Peut-être qu'un jour quelqu'un me fera un pont d'or à moi aussi. On peut toujours rêver.

Ce qui me rend malade, en revanche, ce qui me donne des envies de tuer, ce sont les mecs – ou les nanas – qui ne savent pas quoi faire de leur fric. Ils s'offrent des bouffes à 1 000 francs par tête. A chaque gorgée de pinard qu'ils avalent, ils crachent un billet de 50 balles. Ils perdent des sommes astronomiques au jeu. Au lieu de miser sur le tapis vert, ils feraient mieux de parier sur une entreprise dans le rouge. Ils ont le culot de brûler 500 francs, là, sous nos yeux exorbités – rappelez-vous Gainsbourg à la télé, – sous prétexte qu'ils paient trop d'impôts, les pauvres petits trésors.

Un truc qui m'a ravie, c'est l'histoire de ce banquier en instance de divorce racontée par *24 heures*, le journal de Lausanne. Il a pris 644 000 de nos francs et il les a jetés dans le Rhône. Pour ne pas les verser à sa femme. Savez-vous ce que ça lui a coûté ? Vingt mois de prison. Ferme. On ne plaisante pas avec ces choses-là, en Suisse. On a bien raison. Et encore, ce n'est pas cher payé. Faites le compte. Ça revient à trois malheureux millions de centimes par mois. Nourri, logé, blanchi. A ce prix là, moi, j'irais volontiers passer mes vacances là-bas. A l'ombre.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PROJET DE LOI SUR LE SPORT

Mme Avice doit faire face aux critiques de l'opposition et à celles du PCF

Le sport excite les passions des supporters, mais aussi celles des députés. On pouvait penser que le début de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi de Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, le mercredi 11 avril, se déroulerait dans la sérénité.

N'en avait-il pas été ainsi au Sénat, qui, le premier, le 10 mai 1983, avait discuté de ce texte adopté à l'unanimité au palais du Luxembourg, seuls les sénateurs communistes s'abstenant (*le Monde* du 12 mai 1983) ? Mme Avice ne se contentait-elle pas, pour l'essentiel, de moderniser et d'adopter la loi de 1975, préparée par son lointain prédécesseur, M. Pierre Mazeaud, le RPR lui reprochant, même, de s'en être largement inspirée, sans lui rendre hommage. »

C'était compter sans la coupure nette et brutale entre les supporters des deux camps politiques. Le RPR et le PC furent, pour une fois, d'accord pour estimer que deux conceptions de la société s'affrontent, même sur un tel sujet. Le premier accuse la majorité de vouloir *« étatiser »* la pratique du sport, voire, dans ce projet de *« porter atteinte à la propriété privée »* ; le second incrimine, du côté de l'opposition, une vision de l'homme, même en matière sportive, réduite à *« ce qu'il peut rapporter financièrement »*.

Pour défendre sa position, le RPR a utilisé la grosse artillerie procédurale : M. Christian Bergelin, député de la Haute-Saône, a longuement – et vainement – défendu, en son nom, la question préalable, estimant qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur ce projet, dont il semblait oublier que les sénateurs de son parti l'avaient approuvé. Pour M. Bergelin, il s'agit d'une *« loi de circonstance »*, qui, lorsqu'elle innove sur la loi Mazeaud, le fait mal et contient d'énormes lacunes. M. Bergelin a profité de l'occasion pour présenter en détail les projets du RPR en la matière, visant à étendre *« l'autonomie »* du mouvement sportif, car *« il faut mettre un terme à la tutelle de l'État sur le sport »*.

Mais ce qui retiendra le plus l'attention, ce sont les propositions du RPR en matière de financement : développement de la publicité et du sponsoring, création d'un loto sportif et autorisation de concours de pronostics sur le football. Car c'est bien le problème des finances qui est au centre du débat; tous les intervenants, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité, ont souligné la modicité du budget du ministère de Mme Avice, en espérant que le vote de son projet soit le signal d'un redressement. N'est-ce pas, aussi, cet aspect du dossier que tente de régler le projet avec la suppression de la possibilité, pour les clubs professionnels, de bénéficier du statut d'association de la loi de 1901 (*le Monde* du 11 avril) ?

Cette disposition a été durement critiquée, spécialement par M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne), maire d'Auxerre, qui estime que la volonté de clarté et de transparence des comptes pourrait être obtenue par une simple adaptation du statut associatif. M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, estime que la transformation des clubs en sociétés anonymes, même avec interdiction de distribuer des bénéfices – interdiction qu'accepte Mme Avice, – risque *« de faire rentrer les marchands dans le temple »*. Il pense, lui aussi, que d'autres voies sont possibles.

Ce n'est pas le seul aspect du projet qu'ont critiqué M. Hage et ses amis communistes. Manifestement, ils auraient aimé un projet plus ambitieux, le rapporteur soulignant les insuffisances du texte de Mme Avice, et regrettant que la commission ne l'ait pas suivi dans toutes ses propositions de modification, ne serait-ce, a-t-il dit, que pour rester fidèle à tout ce que promettait l'exposé des motifs. M. Paul Chomat (PC, Loire) a regretté, lui, les différences entre le texte voté par le Sénat – parfois avec l'accord du ministre – et le projet gouvernemental, et entre ce dernier et l'avant-projet.

La discussion des articles du projet, qui devait commencer jeudi, s'annonçait difficile pour Mme Avice.

THIERRY BRÉHIER.

LE FILM « LE JUGE » NE SERA PAS SAISI

Le film *le Juge* continuera normalement sa carrière sur les écrans. Ainsi en a décidé, jeudi 12 avril, le tribunal de Paris saisi en référé par M. André Fraticelli. Ancien avocat impliqué puis relaxé dans l'affaire des grâces médicales, celui-ci a cru se reconnaître dans le rôle de Me Donati que joue dans le film Jean Benguigui. A l'écran, Me Donati est le défenseur de Rocca, un « gros bonnet » de la drogue, comme Me Fraticelli était celui de Robert Kéchichian, qui bénéficia en 1981 d'une grâce médicale. (Lire la critique du film de Philippe Lefebvre, page 17.)

M. Fraticelli demandait la saisie du film ou, subsidiairement, la suppression des scènes où Me Donati apparaît. Son avocate, Me Madeleine Vincenti, de Marseille, a invoqué l'honneur de son client, le droit au respect de la vie privée, et a rappelé sa relaxe dans l'affaire des grâces médicales. Pour le producteur et le réalisateur du film, Me Georges Kiejman, de Paris, a soutenu que Jean Benguigui était loin d'avoir les traits de M. Fraticelli. Ce n'est pas parce que ce dernier a obtenu la libération de Robert Kéchichian pour raison médicale qu'on peut le confondre avec l'avocat du film, a-t-il expliqué. Des affaires de grâces médicales, il y en a eu des dizaines ces dernières années, a-t-il précisé.

M. Guy Canivet, premier juge, lui a donné satisfaction. Il a estimé qu'il ne résultait pas *« pour un public normalement averti, autre que strictement local d'identification évidente et suffisamment précise entre ce personnage secondaire* [Me Donati] *et M. André Fraticelli. »*

● *L'étalon « Hadol-Du-Vivier » enlevé dans le Calvados.* – Des malfaiteurs ont enlevé l'étalon Hadol-Du-Vivier, dans la nuit du 11 au 12 avril, aux haras de Cheffreville-Tonnencourt (Calvados), et réclamé une rançon de 2 millions de francs à son propriétaire.

A B C D E F G

